

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE CÔTE D'IVOIRE
Un pilier de la croissance économique

CHAMBER OF COMMERCE
AND INDUSTRY OF CÔTE D'IVOIRE
A Pillar of Economic Growth

IBRAHIM KALIL KONATÉ

Ministre du Commerce,
de l'Industrie et de l'Artisanat

Minister of Trade, Industry and Crafts

**« Vie chère,
industrialisation
et compétitivité :
les trois priorités
pour 2026 »**

**“ Rising living costs,
industrialisation
and competitiveness :
the three priorities
for 2026 ”**





Faciliter l'accès au financement des PME ivoiriennes

Si vous êtes une TPME ou ETI ivoirienne avec un chiffre d'affaires inférieur à 5 milliards FCFA, que votre entreprise est formalisée et exerce une activité licite, vous pouvez bénéficier dès à présent de la Garantie SGPME.

Cette garantie couvre jusqu'à 80 % du montant de votre crédit, selon votre secteur d'activité, et facilite votre accès au financement auprès des banques et établissements de microfinance partenaires de la SGPME.

Créée par l'État de Côte d'Ivoire, la Société de Garantie des crédits aux PME ivoiriennes (SGPME) agit comme un véritable partenaire de croissance pour les entreprises ivoiriennes, en se portant garant de vos besoins de financement, afin de soutenir votre développement.



220 Logements, Indenié face à Fraternité Matin,
Immeuble GUDE-PME, 4^{ème} & 5^{ème} Etage



09 BP 1634 Abidjan 09



Centre d'appels : 1356



+225 27 20 23 60 20 / 05 00 04 72 68



contact@sgpme.ci



www.sgpme.ci



Société de Garantie des crédits
aux PME Ivoiriennes



Société de Garantie des crédits
aux PME Ivoiriennes

2026 L'ANNÉE DE LA CONCERTATION STRATÉGIQUE

Pour ce nouvel an, nous formulons un vœu simple, mais ambitieux : Que 2026 soit l'année de la concertation stratégique.

Depuis plusieurs années, le Comité de Concertation État-Secteur Privé a contribué à rapprocher deux univers longtemps perçus comme distincts : la puissance publique et l'entreprise.

Par l'écoute, la médiation, la facilitation et l'arbitrage, il a participé à l'amélioration du climat des affaires, à la résolution de nombreuses préoccupations du Secteur Privé et à l'instauration d'une confiance devenue indispensable au développement économique.

Cette mission demeure essentielle. Mais elle n'est plus suffisante.

Parce que le monde change à une vitesse inédite. L'intelligence artificielle redessine les chaînes de valeur. Les transitions énergétique et climatique transforment les modèles économiques. Les tensions géopolitiques recomposent les flux commerciaux.

La compétition entre les nations se joue désormais sur leur capacité à attirer les investissements, à développer leurs industries, à former leurs talents et à sécuriser leur souveraineté économique.

Dans ce contexte, le dialogue public-privé ne peut plus être uniquement un espace où l'on identifie les problèmes d'hier.

Il doit devenir un espace où l'on construit les solutions de demain. La concertation stratégique, c'est précisément cela. C'est passer de la gestion des contraintes à la construction des opportunités. C'est faire évoluer le dialogue d'une logique de revendication vers une logique de co-construction. C'est réunir l'État et le Secteur Privé non seulement pour résoudre les difficultés, mais pour définir ensemble les priorités nationales de compétitivité.

Quels secteurs développer ? A quels métiers se préparer ? Quelles infrastructures accélérer ? Quels marchés conquérir ? Quelles technologies maîtriser ? Quels investissements attirer ? Comment renforcer la transformation locale de nos ressources ? Comment faire émerger des champions nationaux et régionaux ? Comment créer massivement des emplois décents pour notre jeunesse ?

Autant de questions qui appellent une concertation d'un nouveau type.

Une concertation capable d'éclairer les politiques publiques avant leur mise en œuvre ; d'anticiper les mutations économiques avant qu'elles ne s'imposent à nous ; d'identifier les gisements de croissance avant nos concurrents et de transformer l'intelligence collective en avantage compétitif national.

L'expérience des grandes économies est éloquent.



Par **Mariam FADIGA FOFANA**,
Secrétaire exécutif du CCESP

Les nations qui réussissent sont celles qui ont institutionnalisé une relation stratégique entre l'État et l'Entreprise. Partout où l'industrialisation a progressé, partout où les exportations ont décollé, partout où l'innovation a prospéré, le dialogue public-privé a cessé d'être un mécanisme de consultation pour devenir un instrument de transformation.

La Côte d'Ivoire dispose aujourd'hui des fondamentaux nécessaires pour franchir cette étape : Une croissance soutenue ; Des infrastructures structurantes ; Un Secteur Privé de plus en plus dynamique ; Une jeunesse ambitieuse ; Une position géographique stratégique.

Mais les défis demeurent immenses. Ce sont :

L'industrialisation ; La transformation locale ; L'intégration régionale ; La montée en compétences des ressources humaines ; La compétitivité des PME ; La transition numérique ; La résilience climatique ; Ces défis exigent davantage qu'une concertation réactive.

Ils appellent à une concertation porteuse de vision, qui regarde au-delà des urgences, qui prépare la prochaine décennie et qui transforme le dialogue en stratégie, la stratégie en action et l'action en impact.

Pour 2026, notre vœu est donc clair.

Que le Comité de Concertation État-Secteur Privé devienne davantage qu'un cadre de dialogue : Un laboratoire national d'intelligence économique. Un incubateur de réformes structurantes. Un observatoire des mutations économiques. Un accélérateur de compétitivité. Un catalyseur d'industrialisation. Un architecte du futur économique de notre pays.

Car au fond, la véritable concertation n'est pas seulement celle qui résout les différends.

C'est celle qui construit les destinées.

Bonne année 2026.

Une année de confiance renouvelée, de partenariats renforcés, d'ambition partagée, de concertation stratégique au service d'une Côte d'Ivoire plus compétitive, plus industrielle, plus prospère et plus souveraine.

Car dans l'économie mondiale qui se dessine, la compétitivité ne se construit plus seulement dans les entreprises ou dans l'administration.

Elle se construit à l'intersection des deux. Là où la concertation devient vision. Et la vision, action.

Et ce n'est pas un hasard si TWINS 31 allume ses projecteurs sur le ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, zone de tension entre le présent et l'avenir, entre promesses de croissance et souveraineté économique.

Merci de l'accueil que vous lui réserverez.

P.3	MOT DE LA DIRECTRICE DE PUBLICATION
P.4	SOMMAIRE
P.6	EDITORIAL
P.9	ACTU
P.15	EVENT
P.24	MODÈLE
P.30	À LA RENCONTRE DE...
P.36	ZOOM SUR LES CLCESP
P.48	FOCUS SUR LE CCESP
P.68	A LA UNE
P.80	ENTREPRENEURIAT
P.85	PARTENAIRE
P.94	GRAND ANGLE
P.101	LUCARNE
P.106	TOUT SUR
P.114	ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
P.121	SANTÉ DE L'ECONOMIE.



MODÈLE

COMITÉ NATIONAL DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (CN-ZLECAF)

LA CÔTE D'IVOIRE EN PREMIÈRE LIGNE DE L'INTÉGRATION AFRICAINE



ZOOM SUR LES CLCESP

ÉDUCATION INCLUSIVE

LE PROJET « RÉUSSIR ENSEMBLE » DU CCESP PREND VIE À BOUAKÉ



À LA UNE

IBRAHIM KALIL KONATÉ,

Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat

« PME, INDUSTRIE, DIGITAL : LES LEVIERS POUR CHANGER DURABLEMENT L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE »



SANTÉ DE L'ÉCONOMIE

FINANCEMENT DES PME

LA CÔTE D'IVOIRE FRANCHIT LE CAP DES 100 MILLIARDS FCFA MOBILISÉS

P.5	FOREWORD
P.7	EDITORIAL
P.12	NEWS
P.29	MODEL
P.35	MEETING WITH...
P.42	ZOOM ON CLCESP
P.59	FOCUS ON CCESP
P.74	NEWS
P.84	ENTREPRENEURSHIP
P.89	PARTNERSHIP
P.99	SPOTLIGHT
P.105	LOOKING AT
P.111	ALL ABOUT
P.119	BUSINESS ENVIRONMENT
P.127	ECONOMIC HEALTH



MODEL

THE NATIONAL COMMITTEE OF THE
AFRICAN CONTINENTAL FREE TRADE
AREA (AfCFTA)

CÔTE D'IVOIRE AT THE
FOREFRONT OF AFRICAN
INTEGRATION



ZOOM ON CLCESP

INCLUSIVE EDUCATION
THE CCESP'S «RÉUSSIR
ENSEMBLE» PROJECT
COMES TO LIFE IN BOUAKÉ



NEWS

IBRAHIM KALIL KONATÉ,
MINISTER OF Trade, Industry and Crafts
"SMEs, INDUSTRY, DIGITALISATION : THE DRIVERS FOR LASTING
CHANGE IN THE IVORIAN ECONOMY "



ECONOMIC HEALTH

SME FINANCING
CÔTE D'IVOIRE HAS RAISED OVER
100 BILLION CFA FRANCS



Par Charles ZOKO SÉBÉ
Rédacteur en Chef / zokosebe@gmail.com

«FÔHGNON !»

Les cathédrales de métal et les marchés de poussière

Ce titre raconte la fracture silencieuse d'une nation qui grandit plus vite que ses propres blessures.

FÔHGNON ! En malinké, c'est le vent.

La poussière. Ce qui soulève le regard sans toujours changer le destin.

Les **“cathédrales de métal”** évoquent les ports gigantesques, les usines, les grues, les zones industrielles et les ambitions de puissance qui s'élèvent vers le ciel comme les nouveaux temples de l'économie moderne.

Les **“marchés de poussière”**, eux, portent le visage des femmes commerçantes, des artisans, des PME fragiles et des millions d'acteurs invisibles qui continuent de lutter dans la chaleur, la précarité et l'informel.

Entre l'acier des infrastructures et la poussière des marchés populaires, se joue alors le véritable destin de la Côte d'Ivoire : transformer enfin la croissance en dignité, les richesses en prospérité réelle, et les rêves industriels en vies impactées.

Et peut-être qu'en vérité, toute la question économique ivoirienne (et africaine) tient dans ce titre. Comment transformer la croissance en puissance ? Comment empêcher qu'elle ne soit qu'un souffle de prospérité traversant les statistiques sans pénétrer la vie des peuples ?

Car une nation devient réellement puissante lorsque le vacarme des cathédrales de métal commence enfin à soulager le silence des marchés de poussière.

La Côte d'Ivoire avance. Plus de 30 millions d'habitants. Près de 75 % de la population a moins de 35 ans. Depuis plus d'une décennie, la croissance oscille régulièrement entre 6 et 7 %. Les ponts surgissent. Les routes s'étirent. Les zones industrielles s'étendent. Les ports se renforcent. Partout, s'élèvent les cathédrales de métal.

Notre pays demeure le premier producteur

mondial de cacao. L'un des plus grands producteurs d'anacarde, d'hévéa et de palmier à huile. La terre produit. Le peuple travaille. La richesse naît.

Malheureusement, plus de 80 % des activités économiques demeurent dans l'informel. Et derrière ce chiffre vertigineux, vivent pourtant les véritables héros silencieux de l'économie : Les femmes qui ouvrent leurs étals avant le lever du soleil ; Les artisans qui fabriquent, réparent et créent ; Les PME qui survivent là où beaucoup auraient abandonné ; Les jeunes qui continuent d'espérer malgré le chômage, les obstacles et les financements rares.

Et depuis, l'essentiel de la valeur va ailleurs. Et lorsqu'une matière première quitte un pays sans transformation, ce ne sont pas seulement des marchandises qui voyagent. Ce sont des emplois. Des technologies. Des brevets. Des impôts. Des centres de décision. Des fragments de souveraineté. Pourtant, l'histoire économique mondiale est implacable : les nations les plus puissantes ne sont pas celles qui extraient. Ce sont celles qui transforment. Celles qui contrôlent les usines. Les normes. Les données. La logistique. Les chaînes de valeur. Celles qui vendent au monde davantage que des matières premières : de l'intelligence organisée.

Or, dans ce domaine, la Côte d'Ivoire ne manque ni de ressources, ni d'intelligences, ni d'énergie. Elle se doit donc désormais de réussir la transformation décisive : transformer ses matières premières en produits, ses jeunes en compétences, ses PME en champions, son potentiel en puissance. Car les guerres du XXI^e siècle ont changé de visage. Elles se jouent dans les ports. Dans les usines. Dans les algorithmes. Dans les données. Dans les corridors logistiques. Dans la maîtrise des technologies.

Parce que fondamentalement, la véritable industrialisation n'est pas un programme

économique. C'est une bataille contre l'effacement. L'effacement de la valeur, du savoir-faire, du pouvoir de décider pour soi-même. Surtout que les peuples qui exportent leurs richesses brutes enrichissent parfois les autres. Sinon ils deviennent des marchés qui consomment ce qu'ils ne fabriquent pas ; et des économies qui importent indéfiniment la valeur ajoutée des autres.

Les peuples qui transforment construisent leur destin. Voilà l'enjeu. Surtout que l'Afrique marche vers 2,5 milliards d'habitants à l'horizon 2050. Le plus grand basculement démographique du siècle. Une opportunité gigantesque. Ou un risque gigantesque.

C'est précisément dans ce contexte que prend alors tout son sens la nomination de Ibrahim Khalil Konaté. Non pas simplement comme gestionnaire d'un portefeuille ministériel. Mais comme acteur d'une bataille beaucoup plus vaste : celle de la transformation réelle.

Gouverner un tel ministère aujourd'hui, celui du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, exige davantage que des compétences administratives. Cela exige : de la vision ; de la résistance ; une compréhension profonde du terrain ; une endurance politique ; une capacité de réforme ; et le courage rare de prendre des décisions parfois inconfortables... mais vitales.

Et la bataille du Ministre Ibrahim Khalil Konaté, c'est de faire en sorte que la croissance ivoirienne cesse d'être du FÔHGNON. Un vent qui passe. Une poussière qui retombe. Et qu'elle devienne une force capable de traverser les générations. Une prospérité qui dure. Une puissance qui produit. Une souveraineté qui transforme. Une nation qui maîtrise enfin la valeur de ce qu'elle crée.

TWINS 31 vous livre sa feuille de route. Bonne lecture et à très bientôt.

By Charles ZOKO SEBE,
Chief editor / zokosebe@gmail.com

FÔHGNON !

Metal cathedrals and dust markets

This title tells the story of the silent fracture of a nation that is growing faster than its own wounds.

FÔHGNON! It means wind in Mandingo. Dust is a metaphor of attractiveness without always changing people destiny.

The “**metal cathedrals**” illustrate gigantic ports, factories, cranes, industrial zones, and the will of power that rise toward the sky like the new temples of the modern economy.

The “**dust markets**” on the other hand, bear the faces of women traders, craftsmen, fragile SMEs, and millions of invisible actors who are still struggling in precarious conditions and operating the informal sector.

Between the steel of infrastructure and the dust of bustling markets, the true destiny of Côte d'Ivoire is being played out: transform growth into dignity, wealth into genuine prosperity, and

industrial dreams into tangible realities. How can growth be transformed into power? How can it be prevented from remaining merely a fleeting breath of prosperity, reflected in statistics without ever reaching the lives of its people?

Our country remains the world's leading producer of cocoa; one of the largest producers of cashew nuts, rubber, and palm oil. The land is productive and people are hard workers. Wealth is created.

Unfortunately, more than 80% of the economic activity is dominated by the informal sector. And yet, behind this staggering figure appear the true, unsung heroes of the economy: the women who open their stalls before sunrise; the craft men who make, repair, and create; the SMEs that survive in an environment in which many would have given up; and young people who still dream of a better future despite

unemployment, obstacles, and scarce funding.

The community members who are able to manufacture their raw materials shape their own future. That is the challenge. Especially as Africa population is reaching 2.5 billion inhabitants by 2050. That represents the greatest demographic shift of the century. Will that be a tremendous opportunity or a high risk.

Chairing the Ministry of Trade, Industry, and Handicrafts in this context requires more than administrative skills. It requires: vision; resilience; a deep understanding of the realities; political endurance; a capacity for reform; and courage to make decisions that are sometimes uncomfortable... but vital. TWINS 31 presents its roadmap.

Enjoy your reading and see you soon.

Twins

BIMESTRIEL GRATUIT ÉDITÉ PAR
**le Comité de Concertation
État-Secteur Privé**

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Mme Mariam FADIGA FOFANA

RÉDACTEUR EN CHEF : Charles ZOKO SÉBÉ

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Georges COPRÉ

RÉDACTEUR EN CHEF TECHNIQUE : Hervé KOUTOUAN

SECRÉTARIAT DE LA RÉDACTION : Ébenisaire N'CHO

RÉDACTION : Borgia KOBRI / Patrice BAN / Marius NOUZA / Adonis N'GUESSAN / Maya KONAN / Marc ESSOH / Jacques ASSALÉ / Serge SÉKÉ / Ismaël COULIBALY / Yacouba Cissé / Souleymane SANGARÉ / Kadiata FADIKA / Marius BOKA / Koné Pefoungo WANOGO / Karamoko FADIGA / Nicodème SARAKA / Khadija ZOKO SÉBÉ

TRADUCTION : Dr Yssouf TOURÉ

RÉVISION : F. E. Christopher

COLLABORATION : Mme Mariama Diarra BAKAYOKO / DIOMANDÉ Nadège / Souleymane OULAI / Mory FADIGA / Armel BIEU / COMBARY Bendia Jean

RÉGIE / ÉDITION : Abm Consult

Email : info@abm-consult.com

Site web : www.abm-consult.com

Contact : + 225 22 44 50 42 - Fax : +225 22 44 11 31

INFOGRAPHIE : Le SAG (Séraphin Aoussi Gnonplegou)

Dépôt légal : N° 11407 du 18 août 2014

TIRAGE : 5 000 exemplaires

ENCOURAGER L'AMBITION, SOUTENIR L'AUDACE, FINANCER ET GARANTIR

**LA CROISSANCE DES
ENTREPRISES DE DEMAIN.**

- **ACCOMPAGNEMENT**
- **FINANCEMENT**
- **GARANTIE**



13^e AFRICA CEO FORUM : BEUGRÉ MAMBÉ SALUE LES RETOMBÉES POSITIVES DE LA MISSION IVOIRIENNE À KIGALI

Le Premier ministre ivoirien, Robert Beugré Mambé, s'est réjoui du bilan de la mission qu'il a conduite à Kigali, la capitale rwandaise, au nom du président de la République, Alassane Ouattara, du 14 au 15 mai 2026, à l'occasion de la 13^e édition de l'Africa CEO Forum. Ce forum visait à renforcer le dialogue entre les secteurs public et privé en faveur du développement économique du continent africain. Selon Beugré Mambé, cette mission est un succès. « Tous ceux qui m'accompagnaient sont des sachants, et toutes les personnes que nous avons rencontrées étaient heureuses d'obtenir des réponses pertinentes, des éclairages très techniques et solidement documentés, permettant de mieux comprendre ce qu'est la Côte d'Ivoire et ce qu'elle offre à tous ces partenaires qui ne demandent qu'à travailler en paix dans un pays en plein essor », a-t-il soutenu.

Selon le chef du gouvernement ivoirien, la Côte d'Ivoire a fortement impressionné par la qualité de ses ressources humaines, notamment sa jeunesse, ses agriculteurs et ses entrepreneurs agricoles. « Rien que dans le secteur agricole, le potentiel est immense. Lorsque nous y ajouterons tout ce que nous développons autour de l'économie circulaire, vous découvrirez la sublime Côte d'Ivoire », a-t-il ajouté.

Organisée par Jeune Afrique Media Group, cette édition 2026 a réuni près de 2 500 participants autour du thème : « Pourquoi le capitalisme africain doit unir ses forces ». Plusieurs chefs d'État africains, dont Paul Kagame, Bola Ahmed Tinubu et Clotaire Oligui Nguema, ont

pris part aux échanges consacrés à l'avenir économique du continent. La prochaine édition de l'Africa CEO Forum se tiendra à Abidjan en 2027 et réunira plus de 3 000 participants.



Le Premier ministre Robert Beugré Mambé, chef de la délégation ivoirienne.

CYBERSÉCURITÉ EN CÔTE D'IVOIRE : 3R TECHNOLOGIES LANCE LE 1^{er} CENTRE DE CONTRÔLE INTÉGRANT L'IA

Face à la montée des cyberattaques, l'entreprise ivoirienne 3R Technologies a dévoilé à Abidjan le tout premier Centre de Supervision de Sécurité (SOC) du pays intégrant l'Intelligence Artificielle. Un Centre de supervision de sécurité (Soc – Security Operation Center), une infrastructure technologique de pointe, a été officiellement inauguré le mardi 19 mai 2026 à Abidjan. Objectif : surveiller les systèmes informatiques en temps réel et neutraliser les menaces grâce à des outils ultra-performants et une expertise 100% locale.

Pour le directeur Wilfried Assandé, ce projet répond à une urgence devenue incontournable pour les entreprises modernes. « Aujourd'hui, les entreprises doivent anticiper les menaces avant qu'elles ne surviennent.

Avec notre Soc, nous proposons une surveillance continue et proactive capable de détecter rapidement les attaques et d'y répondre efficacement », a-t-il expliqué. Selon lui, cette nouvelle infrastructure constitue une innovation majeure dans le paysage numérique ivoirien.

Wilfried Assandé a insisté sur l'importance d'une approche préventive. « Une entreprise victime d'une cyberattaque peut perdre plusieurs millions à la minute. Certaines disparaissent même après quelques années lorsqu'aucun plan de continuité n'a été mis en place », a-t-il fait observer.

Dans un contexte où les pertes financières liées aux intrusions informatiques peuvent être considérables, Zanga Dagnogo directeur technique, a présenté le premier Soc comme le centre qui permettra d'accélérer l'analyse des incidents, d'identifier les anomalies en temps réel et d'optimiser les capacités de réaction face aux cyberattaques.

L'entreprise ivoirienne 3R Technologies, initiateur de ce centre, a réuni partenaires institutionnels, experts du numérique, responsables d'entreprises et acteurs du secteur technologique, venus découvrir cet outil conçu pour renforcer la protection des systèmes d'information face à des menaces numériques toujours plus sophistiquées.



Tous unis pour la même cause.

ENSA : 60 ANS D'EXCELLENCE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE IVOIRIEN

L'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA), devenue aujourd'hui l'Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA), a célébré ses 60 ans d'existence du 5 au 9 mai 2026, dans une ambiance à la fois solennelle et festive, au Palais des Congrès du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire. Organisée par l'Association des Ingénieurs Agronomes de Côte d'Ivoire (AIA-CI), cette célébration du jubilé de diamant a permis de retracer six décennies de formation, d'innovation et de contribution au développement économique et agricole de la Côte d'Ivoire.

Représentant le vice-Premier ministre Téné Birahima Ouattara, parrain de la cérémonie, le ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Mamadou Touré, a exhorté les jeunes à croire davantage au potentiel du secteur agricole. « Notre agriculture doit continuer d'être attractive pour les jeunes et leur garantir un avenir au moins aussi prometteur qu'à l'époque du miracle ivoirien », a-t-il déclaré. Entouré de plusieurs membres du gouvernement, notamment les ministres Française Remarck et Bernard Kini Comoé, Mamadou Touré a salué l'engagement des pionniers de la formation agronomique, dont les efforts ont fortement contribué au développement du pays.

Les échanges ont également mis en lumière les grands défis auxquels fait face le secteur agricole ivoirien, notamment les changements



Une vue des officiels.

climatiques, la sécurité alimentaire, la transformation locale des produits agricoles et le renouvellement générationnel. Face à ces enjeux, le ministre a invité les agronomes à prendre pleinement conscience de leur rôle stratégique.

En marge des festivités, Dr A. Velmurugan, Directeur général adjoint du Conseil indien pour la recherche, la vulgarisation et la formation agricoles (ICAR), a animé une conférence consacrée à l'expérience agricole indienne comme source d'inspiration pour la transformation du système agricole ivoirien.

L'un des temps forts de cette célébration a été la distinction de 61 personnalités ayant marqué l'histoire agricole du pays. Plusieurs figures emblématiques ont reçu des diplômes d'honneur, parfois à titre posthume, parmi lesquelles Charles Bauza Donwahi, Abdoulaye Sawadogo, Joseph Niamkey, N'Guetta Honoré Assanvo, le Professeur Paul Ahoulou ainsi que l'ancien ministre des Eaux et Forêts. Le Président Félix Houphouët-Boigny a également été honoré à titre symbolique pour son rôle fondateur dans le développement agricole de la Côte d'Ivoire.

Panels, expositions, foires aux innovations, plantations d'arbres et défilés de chars agricoles ont rythmé cette célébration organisée entre Abidjan et Yamoussoukro autour du thème : « La formation agronomique, levier d'employabilité des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire ».

Avec plus de 2 000 ingénieurs agronomes formés depuis sa création au sein de l'INP-HB, l'établissement entend désormais renforcer l'innovation agricole et la transformation locale afin de rendre le secteur plus compétitif et durable.

JSTU 2026 : EXPERTS ET ACTEURS DU TOURISME RÉFLÉCHISSENT À UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



Vue des panélistes.

La première édition des Journées scientifiques du tourisme urbain (JSTU 2026) s'est tenue du 21 au 23 mai 2026 à Korhogo, à l'hôtel Rose Blanche. Cette rencontre internationale a réuni chercheurs, professionnels du tourisme, collectivités territoriales, artisans et acteurs institutionnels autour du thème : « Tourisme et développement territorial : gouvernance, innovation et attractivité des destinations urbaines ».

Directrice générale de Côte d'Ivoire Tourisme, Malékah Mourad-Condé a souligné l'importance du tourisme comme levier de développement durable et de réduction de la pauvreté. « Les enjeux consistent à construire la destination

Côte d'Ivoire, et cette ambition passe nécessairement par la valorisation des territoires », a-t-elle déclaré. Selon elle, ces journées constituent un cadre d'échanges entre scientifiques, professionnels et communautés locales afin de renforcer l'attractivité des destinations ivoiriennes.

La responsable du tourisme ivoirien a également plaidé en faveur d'un tourisme « durable, responsable et équitable », permettant aux populations riveraines de bénéficier des retombées économiques générées par les sites touristiques. Elle a par ailleurs insisté sur la nécessité d'intégrer les communautés vivant autour des parcs et réserves naturelles aux activités

touristiques afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté en milieu rural.

Initiateur des JSTU 2026 et directeur général d'EXCELL'SUP, Pascald Djadou a indiqué que cette initiative est le fruit d'une réflexion engagée depuis plusieurs années. Pour lui, le tourisme représente aujourd'hui un véritable outil stratégique de transformation économique et territoriale.

De son côté, Parfait Amani Kra, président du Réseau de la Presse Touristique et Hôtelière de Côte d'Ivoire (REPTHOICI), a mis en avant le rôle des médias dans la promotion des destinations urbaines.

A travers cette première édition, les organisateurs ambitionnent de mettre

en place une plateforme scientifique et professionnelle durable, capable d'accompagner les collectivités territoriales dans la maîtrise des outils modernes du développement touristique et dans la construction de destinations urbaines compétitives et durables.

Plus de vingt pays et une quarantaine d'universités ont pris part à ces journées scientifiques, marquées par des panels, des communications scientifiques et des masterclass consacrés au rôle du tourisme dans la transformation économique, sociale et culturelle des territoires africains.

RAPDP 2026 : L'AFRIQUE SE DOTE D'UNE FEUILLE DE ROUTE SUR LA GOUVERNANCE NUMÉRIQUE DES DONNÉES PERSONNELLES SUR LE CONTINENT



Photo de famille.

La 9e Conférence du Réseau Africain des Autorités de Protection des Données Personnelles (RAPDP) s'est tenue du lundi 18 au jeudi 21 mai 2026 à Abidjan, autour du thème : « Réguler sans freiner l'innovation : enjeux, défis et perspectives en Afrique ».

À l'issue des travaux, les participants ont adopté une feuille de route pour la souveraineté numérique 2026-2030, marquant une étape majeure dans la gouvernance des données à caractère personnel sur le continent africain. L'adoption de la Déclaration finale d'Abidjan, document stratégique qui engage les États africains jusqu'en 2030, constitue ainsi une avancée significative dans la construction d'un cadre continental de gouvernance numérique.

Le texte adopté par les vingt-quatre délégations présentes à Abidjan souligne que « la protection des données à caractère personnel n'est plus un sujet périphérique de conformité administrative ; elle est devenue une question centrale de souveraineté, de sécurité juridique, de confiance numérique et de compétitivité économique pour nos États et pour notre continent ».

La déclaration met également en évidence la responsabilité des plus hautes autorités étatiques dans la manière dont les données des citoyens sont collectées, traitées et protégées. Selon le document, la protection des données personnelles « engage l'organisation de l'administration, la modernisation de l'État, la crédibilité des services publics numériques et

l'attractivité même de nos économies ».

Parmi les principales recommandations issues de cette rencontre figurent la nécessité de porter la protection des données au plus haut niveau de l'État, l'adaptation des cadres juridiques aux enjeux liés à l'intelligence artificielle, à la finance numérique, à la biométrie et aux plateformes mondiales, ainsi que le renforcement de l'harmonisation des approches nationales. Les participants ont également plaidé pour une approche intégrée associant régulation, cybersécurité, gouvernance publique et culture de conformité.

Le RAPDP a été créé en 2016 à Ouagadougou, au Burkina Faso. Son président actuel est Adamou Hiro.

13th AFRICA CEO FORUM : BEUGRÉ MAMBÉ HAILS THE POSITIVE OUTCOMES OF THE IVORIAN MISSION TO KIGALI

The Ivorian Prime Minister, Robert Beugré Mambé, expressed satisfaction with the outcomes of the mission he led to Kigali, Rwanda, on 14 and 15 May 2026, on behalf of President Alassane Ouattara, as part of the 13th edition of the Africa CEO Forum. The continental gathering aimed to strengthen dialogue between the public and private sectors in order to promote Africa's economic development. The Head of Government commended the quality of the discussions held with the partners and investors, stating that the Ivorian delegation had successfully showcased the country's economic strengths through well-documented and highly technical contributions. He particularly highlighted the potential of Ivorian youth, farmers and entrepreneurs in the agricultural sector, as well as the opportunities offered by the circular economy. Organised by Jeune Afrique Media Group, the event brought

together nearly 2,500 participants. The next edition of the Africa CEO Forum will be held in Abidjan in 2027.



CYBERSECURITY IN CÔTE D'IVOIRE: 3R TECHNOLOGIES LAUNCHES THE FIRST CONTROL CENTRE INCORPORATING AI

The Ivorian company 3R Technologies launched Côte d'Ivoire's first Security Operations Centre (SOC) integrating artificial intelligence on 19 May 2026 in Abidjan. This state-of-the-art technological infrastructure is intended to strengthen corporate cybersecurity through



continuous monitoring of information systems and the rapid detection of digital threats. According to the company's Chief Executive Officer, Wilfried Assandé, the project responds to the growing need for organisations to anticipate cyberattacks at a time when digital threats are becoming increasingly sophisticated. He stressed that cyberattacks can result in substantial financial losses and severely weaken businesses in the absence of effective prevention measures and business continuity mechanisms. For his part, Technical Director Zanga Dagnogo explained that the SOC would accelerate incident analysis, identify anomalies in real time and enhance response capabilities against cyberattacks. The launch ceremony brought together several institutional partners, digital experts and stakeholders from the technology sector around this initiative aimed at strengthening the security of information systems in Côte d'Ivoire.

ENSA: 60 YEARS OF EXCELLENCE IN SUPPORT OF AGRICULTURAL DEVELOPMENT IN CÔTE D'IVOIRE

The National Higher School of Agronomy (ENSA), now known as the Higher School of Agronomy (ESA), celebrated its 60th anniversary from 5 to 9 May 2026 at the Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire. Organised by the Association of Agricultural Engineers of Côte d'Ivoire (AIA-CI), the diamond jubilee provided an opportunity to reflect on six decades of contribution to the training of agricultural professionals and to the economic development of Côte d'Ivoire.

Representing Vice-President Téné Birahima Ouattara, Minister Mamadou Touré encouraged young

people to take a greater interest in the agricultural sector, which he described as a field rich in opportunities and essential to the country's future. Discussions focused on several major challenges facing the sector, including climate change, food security, local processing of agricultural products and generational renewal.

A conference led by Dr A. Velmurugan of the Indian Council of Agricultural Research (ICAR) highlighted the Indian experience in agricultural transformation as a potential source of inspiration for Côte d'Ivoire.

The celebration was also marked by the recognition of 61 prominent figures

from the Ivorian agricultural sector. Panels, exhibitions and innovation fairs punctuated the event, which was held under the theme of youth employability and women's entrepreneurship.



JSTU 2026: TOURISM EXPERTS AND STAKEHOLDERS EXPLORE NEW APPROACHES TO REGIONAL DEVELOPMENT

The inaugural edition of the Urban Tourism Scientific Days (JSTU 2026) was held from 21 to 23 May 2026 in Korhogo, bringing together researchers, tourism professionals, local authorities, artisans and institutional stakeholders around the theme: “Tourism and territorial development: governance, innovation and the attractiveness of urban destinations.” More than twenty countries and around forty universities took part in this international gathering. Discussions highlighted the strategic role of tourism in sustainable development and poverty reduction. The Director-General of Côte d’Ivoire Tourism, Malékah Mourad-Condé, stressed the need to build the Côte d’Ivoire destination through the enhancement of territories and the active involvement of local communities. She advocated for sustainable, responsible and equitable tourism, ensuring economic benefits for populations living near tourist sites and



promoting the inclusion of communities around parks and protected areas. For the organisers, this initiative seeks to establish a sustainable scientific and professional platform in support of local authorities, with a view to strengthening the attractiveness and competitiveness of urban destinations. The event’s initiator, Pascald Djadou,

emphasised tourism as an opportunity for economic and territorial transformation. The role of the media in promoting destinations was also highlighted by Parfait Amani Kra. The programme featured panels, academic presentations and masterclasses dedicated to reflecting on the transformation of African territories.

RAPDP 2026 : AFRICA ADOPTS A ROADMAP FOR THE DIGITAL GOVERNANCE OF PERSONAL DATA ACROSS THE CONTINENT



The 9th Conference of the Réseau Africain des Autorités de Protection des Données Personnelles (RAPDP) was held in Abidjan from 18 to 21 May 2026 under the theme: “Regulating Without Hindering Innovation: Challenges, Issues and Prospects in Africa”. The meeting brought together twenty-four African delegations committed to the governance of personal data.

At the conclusion of the proceedings, participants adopted the Abidjan Final Declaration together with a 2026–2030 roadmap for digital sovereignty. This strategic document represents a significant step forward in the establishment of a continental framework for digital governance and the protection of personal data. Participants emphasised that data protection has now become a major issue

of sovereignty, legal security, digital trust and economic competitiveness. They also called for the strengthening of legal frameworks in response to challenges related to artificial intelligence, biometrics, digital finance and global platforms, while advocating greater harmonisation of African policies on data protection.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INDUSTRIE

Accélérer l'Industrialisation et la Transformation Economique de la Côte d'Ivoire

Conformément au Décret n° 2022-601 du 03 août 2022 portant organisation du Ministère en charge de l'Industrie, la Direction Générale de l'Industrie (DGI) est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre les actions et mesures de la politique nationale en matière de développement industriel, ainsi que d'en assurer le suivi-évaluation. Elle constitue un levier stratégique central de pilotage de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne, en promouvant un secteur industriel moderne, compétitif, innovant et fortement créateur de valeur ajoutée et d'emplois durables.

Son action s'inscrit dans la vision du Gouvernement visant à faire de la Côte d'Ivoire un pôle industriel de référence en Afrique de l'Ouest, capable de transformer localement ses ressources et de s'intégrer durablement dans les chaînes de valeur régionales et mondiales, notamment dans les secteurs agro-industriels, énergétiques et manufacturiers.

Au cours de la dernière décennie, la Côte d'Ivoire a enregistré une croissance économique soutenue qui a renforcé les bases de son industrialisation. Le secteur industriel constitue aujourd'hui l'un des principaux moteurs de cette dynamique, avec une contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) passée de 20,8 % en 2016 à 22,7 % en 2024. Cette progression traduit les efforts constants de l'État en matière de transformation locale des matières premières et de promotion des investissements productifs. L'agro-industrie demeure le principal pilier de cette dynamique, représentant près de 73 % de la valeur ajoutée manufacturière nationale, portée notamment par la transformation du cacao, de l'anacarde, du coton, de l'huile de palme et de l'hévéa, mais également par l'émergence de nouveaux segments industriels tels

que les matériaux de construction, la pharmacie et les industries chimiques de base.

Dans le cadre de ses missions, la Direction Générale de l'Industrie élabore et met en œuvre les stratégies, programmes et projets de développement industriel, assure le suivi des performances du secteur et coordonne les interventions des acteurs publics et privés. Elle œuvre à l'amélioration continue de l'environnement des affaires, à la promotion des investissements industriels, au développement des infrastructures productives et au renforcement de la compétitivité des entreprises. Elle accompagne également la modernisation du tissu industriel à travers la promotion de la qualité, de la normalisation, de l'innovation, de la recherche appliquée et du transfert de technologies, en lien avec les standards internationaux et les exigences des marchés d'exportation. Conformément aux orientations de Monsieur le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, la Direction Générale de l'Industrie accorde une attention particulière au développement et à la modernisation des zones industrielles afin d'offrir aux investisseurs des espaces adaptés aux exigences de production, de logistique et d'exportation. Elle soutient également la transformation locale des ressources nationales, levier essentiel de création de valeur ajoutée, de diversification économique et de résilience face aux chocs exogènes et aux fluctuations des marchés internationaux. A ce titre, plusieurs projets structurants de zones industrielles intégrées sont en cours de déploiement, notamment à Akoupé-Zeudji PK24, San Pedro, Bouaké et Korhogo, avec une logique de territorialisation de l'industrialisation.

Le défi majeur de la Direction Générale de l'Industrie est de faire du secteur industriel le principal moteur



M. Tra Bi, directeur général de l'Industrie.

d'une croissance durable, inclusive et génératrice d'emplois massifs. Ce défi repose sur le développement de pôles industriels performants, le renforcement du capital humain, l'intégration des entreprises ivoiriennes dans les chaînes de valeur régionales et mondiales, ainsi que l'accélération de la transformation numérique et de l'Industrie 4.0, notamment à travers la digitalisation des processus industriels et l'adoption des technologies intelligentes.

A l'horizon 2030, la Côte d'Ivoire ambitionne de porter la contribution du secteur industriel à près de 30 % du PIB, grâce à l'accélération des investissements productifs, à l'expansion des infrastructures industrielles et à la valorisation accrue des ressources nationales. Cette ambition s'inscrit également dans le cadre du Plan National de Développement 2026-2030, qui mobilise plus de 114 000 milliards FCFA d'investissements, dont plus de 70 % attendus du secteur privé, confirmant le rôle central de l'industrie comme moteur de transformation structurelle.

A travers cette vision, la Direction Générale de l'Industrie entend bâtir un écosystème industriel moderne, attractif et compétitif, capable d'accélérer durablement la transformation économique du pays et de consolider le leadership industriel de la Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest, tout en favorisant la montée en gamme, la création de champions nationaux et l'intégration accrue dans les chaînes de valeur mondiales.

Par Ismaël COULIBALY

COOPÉRATION UE-CÔTE D'IVOIRE : LE PREMIER MINISTRE ROBERT BEUGRÉ MAMBÉ PRÉSIDE L'OUVERTURE DE LA 9E SESSION DU DIALOGUE DE PARTENARIAT

De 2020 à 2025, les échanges entre l'Union européenne et la Côte d'Ivoire se sont élevés en moyenne à 5 027 milliards FCFA, avec un excédent commercial de près de 959 milliards FCFA, a affirmé le Premier ministre, Robert Beugré Mambé, le jeudi 16 avril 2026, à l'auditorium de la Primature, à Abidjan-Plateau. Il présidait la cérémonie d'ouverture de la 9e session

du Dialogue de Partenariat Côte d'Ivoire-Union européenne, portant sur les thématiques de la paix et de la sécurité, ainsi que du climat des affaires. La rencontre s'est tenue en présence de la ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Nialé Kaba, et de l'ambassadeur de l'UE en Côte d'Ivoire, Irchad Razaaly.



Une vue des participants.



Le Premier ministre Robert Beugré Mambé, saluant les représentants de l'UE, à son arrivée.



Le Premier ministre Robert Beugré Mambé, la ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Nialé Kaba, et l'ambassadeur de l'UE en Côte d'Ivoire, Irchad Razaaly, lors de leur discours.



Une vue des participants pendant les différentes allocutions des intervenants.

SNET 2026 : TÉNÉ BIRAHIMA OUATTARA MET EN AVANT L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE COMME MOTEUR DE L'INDUSTRIALISATION

La première édition du Salon national de l'enseignement technique (SNET) s'est tenue le samedi 25 avril 2026 au Lycée technique d'Abidjan-Cocody, autour du thème « L'Enseignement technique, levier de l'industrialisation de la Côte d'Ivoire ». L'événement a été marqué par la présence effective du Vice-Premier ministre, Téné Birahima Ouattara.

Organisé comme un cadre d'échanges entre jeunes, formateurs et entreprises, le SNET a proposé conférences, panels, visites de stands, séances d'orientation et rencontres B to B. Le ministre délégué chargé de l'Enseignement technique, Jean Louis Moulot, a souligné l'ambition du gouvernement de porter la part des apprenants du secteur de 5 % à 15 % d'ici 2030, sous

l'impulsion du Premier ministre Robert Beugré Mambé.

Dans son intervention, le Vice-Premier ministre a insisté sur le rôle stratégique de l'enseignement technique comme moteur de souveraineté économique et industrielle, invitant les jeunes à s'orienter vers ces métiers d'avenir. Le parrain du salon, Mamadou Touré, a pour sa part rappelé les défis liés à l'insertion professionnelle des jeunes, plaidant pour un renforcement de la formation technique.

Cette première édition du SNET s'impose ainsi comme une plateforme nationale de valorisation des compétences techniques, essentielle pour soutenir l'emploi et accompagner la transformation industrielle du pays.



Le Vice-Premier ministre, Téné Birahima Ouattara, a réhaussé l'événement de sa présence.



Le ministre Mamadou Touré, parrain du salon, a pour sa part rappelé les défis liés à l'insertion professionnelle des jeunes.



Le ministre délégué, Jean Louis Moulot, a souligné l'ambition du gouvernement relatif aux apprenants du secteur.



Une jeunesse ravie de participer à ce 1^{er} salon.



La visite de stands par les autorités.



Plusieurs autorités ont reçu le PIETP (Pacte Industrie-Enseignement Technique et Professionnel).



La photo de famille.

Par Kadiata FADIKA

NIALÉ KABA SACRÉE MEILLEUR MINISTRE AFRICAIN 2026 À PARIS

La ministre d'État ivoirienne, Nialé Kaba, a été distinguée Meilleur ministre africain 2026, le lundi 27 avril 2026, à l'Assemblée nationale française, lors de la 9^e Conférence internationale Croissance PEACE.

Cette récompense, décernée par une commission indépendante, salue son leadership ainsi que l'impact de son action diplomatique, en cohérence avec la vision du Président Alassane Ouattara. Elle consacre également son rôle dans le renforcement du rayonnement international de la Côte d'Ivoire et la promotion de l'intégration africaine.

Dans son allocution, Nialé Kaba a réaffirmé l'ambition de la Côte d'Ivoire de jouer un rôle central dans les échanges intra-africains, tout en plaidant pour une diplomatie économique dynamique au service du développement du continent. Elle a dédié cette distinction au gouvernement ivoirien, ainsi qu'aux femmes et aux jeunes d'Afrique.

Ce prix vient couronner un parcours marqué par des réformes économiques majeures et un engagement constant en faveur d'une Afrique tournée vers la paix, la coopération et la croissance durable.



La ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Nialé Kaba, recevant ici, le prix de Meilleur ministre africain 2026...



...et les félicitations des organisateurs de la 9^e Conférence internationale Croissance PEACE avec qui elle a échangé.

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE : GAOUSSOU TOURÉ A PRIS OFFICIELLEMENT FONCTION

Nommé le mardi 10 mars 2026 par le Président de la République, Alassane Ouattara, en qualité de Médiateur de la République, en remplacement de Adama Toungara, Gaoussou Touré, ancien ministre et gouverneur du District autonome du Denguélé, a officiellement prêté serment devant les membres du Conseil constitutionnel, le jeudi 9 avril 2026, au Palais présidentiel, à Abidjan-Plateau.

Cette prestation de serment, qui s'est tenue en présence du

Vice-Président, Tiémoko Meyliet Koné, du Premier ministre, Robert Beugré Mambé, et du Vice-Premier ministre, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, a marqué la prise de fonction de Gaoussou Touré à la tête de cette institution, dont le siège se trouve à Yamoussoukro.

La présidente du Conseil constitutionnel, Chantal Nanaba Camara, est revenue, dans son intervention, sur les missions dévolues au Médiateur de la République.



Plusieurs autorités ivoiriennes ont réhaussé cette cérémonie de leur présence.



Le nouveau Médiateur (au centre) entouré de sa famille...



...a posé avec des membres du gouvernement...



...ainsi que plusieurs autorités présentes à la cérémonie.

Par Marius BOKA

CGECI-HABG : UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE POUR LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

La CGECI et la HABG ont décidé de renforcer leur collaboration pour assainir l'économie ivoirienne, à l'issue d'une rencontre tenue le 14 avril 2026 entre leurs présidents respectifs, Ahmed Cissé et Zoro Bi Ballo Épiphanie.

Au cœur des échanges, la promotion de la transparence et la lutte contre la corruption, considérées comme des leviers essentiels pour améliorer le climat des affaires. La HABG a souligné le rôle clé du secteur privé dans l'instauration de pratiques éthiques durables, tandis que la CGECI a réaffirmé son engagement à bâtir un environnement économique sain et

compétitif. Ce partenariat prend une dimension concrète avec le parrainage par la CGECI de l'Académie de la Bonne Gouvernance et du Leadership Anti-Corruption, un programme de formation destiné à renforcer les capacités des acteurs publics et privés en matière d'intégrité.

En consolidant la gouvernance et en réduisant les risques de corruption, cette collaboration apparaît déterminante pour renforcer la confiance des investisseurs, stimuler la compétitivité des entreprises et soutenir une croissance économique durable en Côte d'Ivoire.



Chaleureuse poignée de mains entre le président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), Zoro Bi Ballo Épiphanie et celui de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), Ahmed Cissé.



Les échanges ont principalement porté sur la promotion de la transparence et la lutte contre la corruption, considérées comme des leviers essentiels pour améliorer le climat des affaires.



Photo de famille.

DE L'ANRMP À L'ARCOP : HISTORIQUE DES RÉFORMES DE LA RÉGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

HISTORIQUE



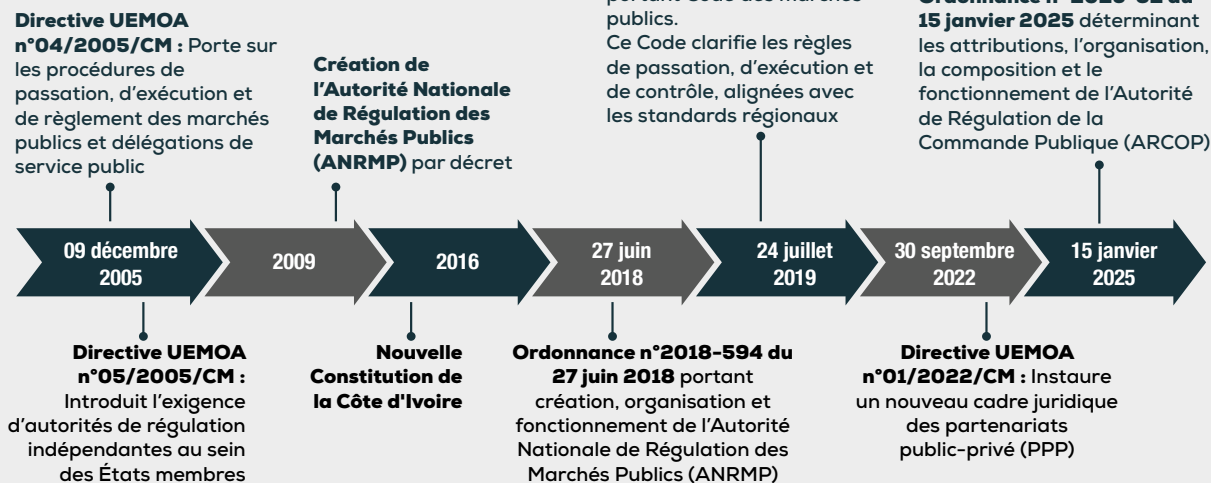
Initialement créée par décret en 2009, l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) est devenue l'**Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP)** par l'adoption de l'ordonnance n°2025-32 du 15 janvier 2025 permettant ainsi de **refléter la compétence du régulateur** sur les 2 pans de la commande publique que sont les **marchés publics** et les **contrats de Partenariats Public-Privé**.

ATTRIBUTIONS DE L'ARCOP



- Mettre en place des **dispositifs institutionnels et réglementaires** performants
- Veiller à la mise en œuvre des **principes fondamentaux** qui gouvernent la commande publique
- Contribuer à la mise en place d'un écosystème de la commande publique favorisant la **bonne gouvernance** dans la gestion des deniers publics

FAITS MARQUANTS



MISSIONS DE L'ARCOP

- ▶ Définir les réformes et stratégies de formation et d'information des acteurs de la Commande publique
- ▶ Gérer les litiges nés à l'occasion de la passation de la commande publique
- ▶ Réaliser des audits indépendants et suivre la mise en œuvre des recommandations et des décisions rendues en matière de règlement des différends

Agir ensemble pour la transparence et l'équité dans la commande publique

OBTENEZ VOTRE **QUITUS DE NON REDEVANCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS**



Sur www.arcop.ci

Pour plus d'informations contactez-nous
au **27 22 599 333/334** ou sur **support@arcop.ci**

Agir ensemble pour la transparence et l'équité dans la commande publique

MODÈLE P24-P27

À LA RENCONTRE DE... P30-P33

ZOOM SUR LES CLCESP P36-P41

FOCUS SUR LE CCESP P48-P59

Zoom sur...

MODEL

P29

MEETING WITH...

P35

ZOOM ON CLCESP

P42-P47

FOCUS ON CCESP

P59-P65

Zoom on...

COMITÉ NATIONAL DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (CN-ZLECAF)

La Côte d'Ivoire en première ligne de l'intégration africaine



Mme Fatoumata Fofana Boundy, secrétaire exécutif de la CN-ZLECAF.

En vue de matérialiser concrètement son adhésion à la ZLECAF, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un Comité national par décret en date du 30 mai 2018. La Côte d'Ivoire est le premier pays africain à avoir installé son comité national ZLECAF (CN-ZLECAF). En Côte d'Ivoire, la promotion, la coordination et le suivi de la mise en œuvre au niveau national de l'Accord sur la ZLECAF relèvent de la compétence de ce comité. Il est l'organe national qui sert d'interface entre la Côte d'Ivoire et le Secrétariat de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine. Le CN-ZLECAF opère sous la présidence du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME.

LES ENJEUX D'UN ACCORD HISTORIQUE

L'accord portant sur la ZLECAF représente une initiative majeure porteuse d'espoir pour un continent africain économiquement intégré. Ce projet vise à lever les barrières commerciales, afin de favoriser les échanges et impulser un développement durable à travers l'Afrique. L'accord prévoit une suppression des droits de douane pour 90 % des lignes tarifaires sur 5 ans pour



les pays les plus développés. Selon un rapport du FMI de mai 2023, la mise en place de la ZLECAf pourrait permettre une hausse de plus de 50 % des échanges commerciaux entre les pays africains.

Pour la Côte d'Ivoire, la ZLECAf représente une opportunité unique de diversification des marchés, de développement de nouveaux débouchés commerciaux et de renforcement de sa position économique régionale.

UNE STRATÉGIE OFFENSIVE IVOIRIENNE CLAIREMENT DÉFINIE

La Côte d'Ivoire ne se contente pas d'adhérer à l'accord. Elle le prépare activement avec méthode. Huit produits ont été identifiés pour permettre à la Côte d'Ivoire de se positionner comme leader dans le commerce intra-africain : le manioc, le karité, le cacao, les fruits et légumes séchés, ainsi que les technologies de l'information dans le domaine des services. Ces produits ont été sélectionnés à la suite d'une étude approfondie réalisée avec le soutien de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies.

La Côte d'Ivoire a adopté une stratégie nationale pour tirer davantage profit de la ZLECAf, ainsi qu'une stratégie sectorielle dédiée aux femmes et aux jeunes. La Côte d'Ivoire compte parmi les pays qui se sont dotés d'une stratégie offensive du secteur privé, lui permettant de mieux se positionner sur les marchés

africains.

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

La mise en œuvre de la ZLECAf ne peut réussir sans la participation active du secteur privé et des PME. En juin 2024, le CN-ZLECAf a organisé un atelier sur la mise à niveau des PME sur les procédures d'exportations et les exigences des marchés extérieurs, sachant que les PME représentent environ 80 % du tissu économique ivoirien et sont responsables de près de 20 % des exportations nationales.

Le CN-ZLECAf travaille également à intégrer les femmes commerçantes et les jeunes entrepreneurs dans sa stratégie. En 2023, la structure a organisé des consultations nationales des femmes dans le commerce à San Pedro, et en 2024 elle a sensibilisé les acteurs dans plusieurs régions du pays. En octobre 2024, le CN-ZLECAf s'est réuni avec la Commission nationale APE à Grand-Bassam pour plancher sur la relance de l'accord de partenariat économique régional entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union Européenne, produisant une note technique sur les lignes directrices pour relancer les négociations.

UN MODÈLE RECONNU AU NIVEAU CONTINENTAL

La Côte d'Ivoire fait figure de modèle en termes de mise en œuvre de l'accord de



la ZLECAf. Elle est non seulement un modèle au niveau de la CEDEAO mais aussi au niveau continental. De multiples demandes de partage d'expériences et des visites d'étude émanant d'autres pays sont régulièrement formulées auprès de sa structure. Le Niger, la Tunisie et d'autres pays se sont notamment inspirés du modèle ivoirien.

A l'heure où l'intégration continentale africaine s'accélère, ce Comité national incarne la posture proactive d'une Côte d'Ivoire qui ne subit pas la mondialisation mais cherche activement à en façonner les contours à son avantage, en plaçant ses entreprises, ses femmes et ses jeunes au cœur de cette ambition continentale.



Photo de famille.

L'OFFICE IVOIRIEN DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OIIPI)

Protéger l'innovation pour valoriser l'économie ivoirienne



Dr Koffi Paul Assandé, directeur général de l'OIIPI.



L'Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle (OIIPI) est un établissement public national au service de l'innovation nationale, créé par le Décret n° 2005-112 du 24 février 2005, en charge d'administrer le système de la Propriété Intellectuelle. Il assure en outre la représentation de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) et de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

DES MISSIONS AU CARREFOUR DE L'INNOVATION ET DE L'ÉCONOMIE

L'OIIPI a pour missions de favoriser les acquisitions de technologies et la recherche appliquée dans le domaine industriel, de mettre à la disposition des inventeurs et chercheurs son fonds documentaire constitué de brevets libres d'exploitation ainsi que des brevets tombés dans le domaine public, de jouer le rôle de point focal du Fonds d'Aide à l'Invention et à l'Innovation Technologique (FAPI), et d'intervenir dans le domaine de la vente et de l'acquisition de technologie afin de permettre de rentabiliser les inventions et innovations brevets ou les marques enregistrées.

L'OIIPI est également chargé de mettre en œuvre la politique de l'État en matière de propriété intellectuelle, de prendre toutes les mesures nécessaires pour enrayer l'exploitation illicite des titres de propriété protégés sur le territoire ivoirien, et d'assurer le suivi des contrats de licence conformément aux dispositions de l'Accord de Bangui.

UNE AVANCÉE MAJEURE : LES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES PROTÉGÉES (IGP)

L'une des réalisations les plus emblématiques de l'OIIPI ces dernières années est la labellisation de produits du terroir ivoirien par le système des Indications Géographiques Protégées

(IGP). En juillet 2023, l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) a remis officiellement les certificats d'enregistrement en IGP de trois produits emblématiques : l'Attiéké des Lagunes, le Pagne Baoulé et le Café des Montagnes de Man.

Cette démarche a permis de conduire dans la démarche IGP et Marque Collective huit produits ivoiriens : la toile artisanale de Korhogo, le cacao de Soubré, le café des montagnes de Man, le riz des montagnes de Man, la mangue Kent des savanes, la poterie de Katiola, le pagne Baoulé et l'attiéké de Grand Lahou. Ces labellisations constituent un outil stratégique de valorisation des produits du terroir sur les marchés internationaux, avec un impact économique direct sur les revenus des producteurs et artisans.

Le Directeur général de l'OAPI, Dr Paul Assandé, a précisé que l'objectif à moyen terme est d'avoir au moins un produit emblématique labellisé par district de la Côte d'Ivoire.

UN ACTEUR DE TERRAIN AU SERVICE DES CRÉATEURS ET INNOVATEURS

L'OAPI est une structure au service de tous les usagers du système de la propriété intellectuelle : industriels, distributeurs, artisans, prestataires de services, inventeurs, chercheurs, avocats,



La délégation du CCESP...

mandataires, étudiants. À ce titre, l'Office conseille et assiste toute personne à l'occasion du dépôt des demandes de titre de propriété industrielle, apporte son conseil pour faciliter le règlement des litiges liés aux atteintes de propriété intellectuelle, et fournit au public toute information en rapport avec la propriété intellectuelle.

Sur le plan international, en juillet 2024, l'OAPI, représenté par son Directeur Général, a participé à la soixante-cinquième série de réunions des Assemblées des États membres de l'OMPI à Genève, une occasion de contribuer aux discussions mondiales et de partager les expériences ivoiriennes.

UN DÉFI MAJEUR : AMÉLIORER LE CLASSEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE EN MATIÈRE D'INNOVATION

Malgré les efforts consentis, la Côte d'Ivoire s'est vue classer à la 112e place sur 132 à l'Indice mondial de l'innovation en 2024. Ce constat appelle à une intensification des actions de l'OAPI, notamment en matière de sensibilisation des entrepreneurs et de valorisation des créations issues des secteurs agricoles et artisanaux. Dans une économie en quête de montée en gamme, la propriété intellectuelle représente un levier encore largement sous-exploité.



...et les partenaires de l'OAPI.

**TRANSFORMER
LOCALEMENT.
RAYONNER À
L'INTERNATIONAL.**

**A vos côtés pour exporter
le Made In Côte d'Ivoire !**

THE NATIONAL COMMITTEE OF THE
AFRICAN CONTINENTAL FREE TRADE
AREA (AfCFTA)

Côte d'Ivoire at the Forefront of African Integration



The first African country to establish a national committee dedicated to the African Continental Free Trade Area, Côte d'Ivoire created the CN-AfCFTA by order on 30 May 2018. Placed under the chairmanship of the Ministry of Trade, this body is responsible for promoting, coordinating and monitoring the national implementation of the AfCFTA Agreement, and serves as the interface between Abidjan and the continental Secretariat. Côte d'Ivoire has adopted a particularly proactive approach. Eight products have been identified to position the country as a leader in intra-African trade: cassava, shea butter, cocoa, dried fruits and vegetables, and digital services. It is the only member state to have developed an offensive private sector strategy, a dedicated national strategy and a sectoral strategy targeting women and young people.

On the ground, the CN-AfCFTA conducts capacity-building activities for SMEs, which account for approximately 80% of the economic fabric and 20% of national exports. National consultations have been organised for women traders, notably in San Pedro, and awareness-raising sessions have taken place across several regions of the country.

In October 2024, a joint meeting with the national EPA Commission in Grand-Bassam produced a technical note on reviving negotiations for the Economic Partnership Agreement between West Africa and the European Union. The Ivorian model is now recognised as a benchmark across the continent, drawing study visits from countries such as Niger and Tunisia.

THE IVORIAN INTELLECTUAL PROPERTY
OFFICE (OIPI)

Protecting innovation to boost the Ivorian economy



Established by order in February 2005, the Ivorian Intellectual Property Office (OIPI) is the national public body responsible for administering the intellectual property system in Côte d'Ivoire. It also serves as the local representative of the African Intellectual Property Organisation (OAPI) and the World Intellectual Property Organization (WIPO). Its remit covers the protection of inventions and trademarks, the provision of patents free for exploitation, action against the unlawful use of protected intellectual property rights, and the monitoring of licensing agreements. The Office also acts as the focal point for the Fund for Assistance to Invention and Technological Innovation (FAPI).

One of the OIPI's most emblematic achievements is the development of Protected Geographical Indications (PGIs). In July 2023, OAPI presented PGI registration certificates for three Ivorian products: Attié des Lagunes, Pagne Baoulé and Café des Montagnes de Man. In total, eight local products are engaged in this process, including the artisanal cloth of Korhogo, Soubré cocoa, savannah Kent mango and Katiola pottery. The medium-term objective, according to Director General Dr Paul Assandé, is to achieve at least one labelled product per district.

Despite these advances, Côte d'Ivoire ranked 112th out of 132 in the Global Innovation Index in 2024, underscoring the need to intensify awareness-raising amongst entrepreneurs and to better valorise creations from the agricultural and artisanal sectors. Intellectual property remains a largely under-exploited lever in the country's economic upgrading strategy.

CÔTE D'IVOIRE NORMALISATION (CODINORM)

Garant de la qualité et de la compétitivité des produits ivoiriens

CODINORM (Côte d'Ivoire Normalisation) est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, créée le 24 septembre 1992 par le secteur privé sur autorisation du Conseil des Ministres du 26 août 1992. Elle regroupe en son sein les entreprises privées et l'État. Une convention définissant les modalités de sa gestion a été signée le 6 janvier 1995 entre l'État et le secteur privé. Cette convention a été renouvelée en 2016 pour déléguer formellement à cette association publique-privée pionnière en Afrique, l'élaboration des normes et la gestion de la marque nationale de conformité. Placée sous la tutelle du ministère chargé de l'industrie, elle est gérée par un Conseil d'Administration de 23 membres dont 9 représentants de l'État et 14 issus du secteur privé. Les activités techniques sont assurées par une équipe pluridisciplinaire de 44 personnes dont 12 ingénieurs et assimilés. L'association compte 305 entreprises adhérentes au 29 février 2024.

DES MISSIONS AU CŒUR DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE

CODINORM est l'organisme national de normalisation et de certification ayant pour missions : l'élaboration, l'homologation et la diffusion des normes ivoiriennes ; la gestion d'un système national de certification des produits et de management de la qualité (série ISO 9000) ; la promotion de la gestion de la qualité dans les entreprises ; la gestion d'une documentation technique et d'une librairie sur les normes ; la gestion du point national de l'information de l'OMC sur les normes et la réglementation ; et la représentation de la Côte d'Ivoire



Constant Boka, directeur général de CODINORM.

dans les instances internationales de normalisation.

Cet organisme délivre des Certificats de Conformité, valables trois ans, qui certifient la conformité des produits aux normes dans les 30 jours suivant le dépôt du dossier, ainsi que des Attestations de Conformité délivrées en 48 heures et valables trois mois pour les produits en cours d'analyse. Ces documents sont notamment exigibles par la Douane lors du dédouanement en Côte d'Ivoire pour les produits importés.

A ces missions s'ajoute la délivrance de la Marque Nationale de Conformité (NI), une licence accordée à un fabricant qui a mis en place les dispositions permettant de garantir en permanence la conformité de son produit aux normes ivoiriennes applicables. Ce label de qualité est reconnaissable par un logo apposé sur le produit.

DES CHIFFRES QUI TÉMOIGNENT D'UNE DYNAMIQUE CROISSANTE

Les résultats attestent d'une montée en puissance de la culture qualité en Côte d'Ivoire. Près de 2 000 normes nationales sont répertoriées par CODINORM,

et au total 200 entreprises ont acquis une certification auprès d'elle à ce jour. En outre, en 2023, 34 nouvelles normes ont été adoptées par les commissions de normalisation et homologuées par le Comité Ivoirien de Normalisation, couvrant des domaines aussi variés que les textiles, les bonnes pratiques de fabrication pour les produits à base de manioc et les systèmes de management environnemental.

UN ACCOMPAGNEMENT OUVERT À TOUS LES SECTEURS

En mars 2024, son directeur général, Constant Boka, a rassuré les entreprises sur la capacité de sa structure à les accompagner dans leur processus de normalisation ou de certification, indispensable à leur compétitivité au plan national et international. Il a affirmé que tous les secteurs de production de biens et de services peuvent avoir recours à CODINORM, qui regorge de toute l'ingénierie nécessaire pour définir des normes.

Cette structure reste également à la disposition des entreprises pour fournir des informations sur les normes internationales afin de favoriser leur

entrée sur de nouveaux marchés. L'association assure des services de formation des entreprises en matière de normalisation et pour la certification.

Sur le plan international, l'Etat de Côte d'Ivoire est à jour de ses cotisations auprès des organisations internationales dont il est membre : l'ISO, l'IEC, l'IECEE, l'AFSEC, et d'autres instances régionales et continentales. La Côte d'Ivoire assure par ailleurs le secrétariat de comités techniques de l'AFSEC sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'électrotechnique.

PERSPECTIVES ET ENJEUX

Dans un contexte où les barrières non tarifaires constituent l'un des principaux obstacles à l'accès aux marchés extérieurs, CODINORM joue un rôle de pont indispensable entre les normes locales et les exigences internationales. A l'heure où la Côte d'Ivoire s'engage dans la ZLECAf et cherche à développer ses exportations de produits transformés, disposer d'un organisme national de normalisation crédible et actif n'est pas un luxe. C'est une condition sine qua non de compétitivité commerciale sur le continent et au-delà.



Photo de famille.

SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TECHNOLOGIE TROPICALE (I2T)

Pionnier de l'innovation agro-industrielle au service du développement économique



Sitionni Gnenin Kafana, PCA de I2T

La Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T) est au cœur de l'industrialisation agricole depuis bientôt un demi-siècle. Elle a été créée par l'État de Côte d'Ivoire selon le décret n°79-720 du 2 octobre 1979, en vue de répondre efficacement aux problèmes technologiques que les entreprises agricoles ivoiriennes rencontrent. Depuis lors, elle s'est imposée comme un acteur incontournable de la chaîne de valeur agro-industrielle nationale. Sa vision est de contribuer à l'industrialisation de la Côte d'Ivoire par la mise au point de procédés et de technologies de conservation et de transformation des matières premières agricoles en produits à haute valeur ajoutée, en vue du développement économique et social durable du pays.

DES MISSIONS ANCRÉES DANS LES RÉALITÉS DU TERRAIN

La mission de l'I2T est la recherche et le développement de technologies visant à optimiser les acquis, à valoriser et renforcer les capacités des PME et PMI, en vue de la création d'emplois et de richesses. De façon concrète, cela se traduit par l'étude de tout problème de technologie sur l'étendue du territoire ivoirien, la mise au point de machines ou de procédés, la réalisation directe ou indirecte d'équipements ou d'usines, ainsi que la réalisation de tous travaux pouvant valoriser les moyens de production. L'I2T intervient ainsi dans le cadre de l'assistance aux entreprises en vue de promouvoir le développement agro-

industrie. Cette mission lui confère un rôle d'interface essentiel entre la recherche technologique et les besoins concrets des acteurs économiques, notamment les petits producteurs et les transformateurs artisanaux.

UN SAVOIR-FAIRE RECONNU DANS LA FABRICATION DE MACHINES AGRO-INDUSTRIELLES

Créée en 1979, l'I2T met au point des machines et outils servant à la transformation des produits agricoles locaux. Son expertise est avérée en matière de fabrication de machines destinées à la transformation du manioc, de la noix de coco, de l'anacarde et des fruits et légumes. Elle a mis sur le marché des décortiqueuses, des broyeuses et autres outils de transformation utilisés tant en Côte d'Ivoire que dans la sous-région, contribuant ainsi à une meilleure valorisation des produits locaux et à la réduction de la pénibilité des populations.

L'impact social de ces innovations est direct. Comme le souligne le directeur commercial de l'I2T : « Aujourd'hui, nous avons contribué à la réduction de la pénibilité du travail de l'attiéké. Les femmes ont de plus en plus recours à nos machines. Cela leur permet d'augmenter leur production et leurs revenus, tout en préservant leur santé. »

Au-delà du manioc, l'I2T propose une gamme de machines adaptées à la taille des petites unités de transformation, notamment en ce qui concerne l'anacarde. Ces équipements, conçus à Gonzagueville (Port-Bouet, Abidjan), répondent directement aux contraintes d'échelle des PME/PMI ivoiriennes et de la sous-région ouest-africaine.

UN PARTENARIAT HISTORIQUE POUR LUTTER CONTRE LES PERTES POST-RÉCOLTES

L'un des défis les plus coûteux de l'agriculture ivoirienne reste celui des pertes post-récoltes (PPR). La Côte d'Ivoire enregistre pour ses principales productions de base des pertes de 30 à 40 % pour la banane plantain, 10 à 20 % pour le manioc, 30 à 40 % pour l'igname, environ 30 % pour le riz, 20 % pour le maïs, et 40 % pour la mangue. À l'échelle du continent, selon la FAO, ces pertes représentent 48 milliards de dollars annuellement.

Pour apporter une réponse structurelle à ce fléau, un accord de coopération a été signé le 20 mars 2024 entre le gouvernement ivoirien, représenté par l'I2T, et un consortium canadien dirigé par O5 Technologies, basé au Québec. Ce partenariat, évalué à 240 millions de dollars canadiens (soit environ 178 millions de dollars américains), bénéficiera d'un financement majoritairement canadien à hauteur de 60 %.

Ce projet prévoit l'implantation de plusieurs plateformes logistiques intelligentes, multiproduits, multitempératures, à environnement contrôlé, alimentées par des énergies

renouvelables, dans des zones agricoles stratégiques. La phase 1, programmée entre janvier et octobre 2025, devrait créer plus de 1 000 emplois directs et plus de 25 000 emplois indirects. La Côte d'Ivoire est, de surcroît, le premier pays africain dans lequel ce consortium d'investisseurs canadiens a décidé d'expérimenter cette initiative.

DES PROJETS EN COURS POUR APPROFONDIR LA TRANSFORMATION LOCALE

Au-delà de ce grand partenariat, plusieurs projets d'envergure sont en cours de développement au sein de l'I2T. La société travaille à la mise en place d'un centre de conditionnement et d'emballage, à l'accompagnement de la transformation du riz local, et à la vulgarisation du projet de valorisation des farines locales dans la fabrication du pain, dont la phase pilote s'est révélée concluante.

En décembre 2024, l'I2T et l'Office National de l'État Civil et de l'Identification (ONECI) ont lancé conjointement une opération d'identification des producteurs de la FENASCOVICI à Yamoussoukro, afin de permettre aux agriculteurs de disposer de pièces d'identité et d'accéder plus facilement aux crédits bancaires et aux programmes d'aide agricole.

UNE PRÉSENCE AFFIRMÉE SUR LA SCÈNE INDUSTRIELLE NATIONALE

L'I2T s'affirme de plus en plus comme un acteur visible et reconnu de l'écosystème industriel ivoirien. La société a participé à plusieurs salons majeurs : la Foire du Made in Côte d'Ivoire (FOMCI 2023), l'I2T a confirmé son statut de pionnier de

l'innovation agro-industrielle à travers des dégustations de pain à base de farines locales et d'attiéké produit par ses équipements de transformation du manioc. Elle a également été présente au Salon International des équipements et des technologies de la Transformation de l'Anacarde-SIETTA 2023.

Par ailleurs, le Fonds national pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI) accompagne le renforcement des capacités des équipes de l'I2T, notamment en matière de rédaction de projets scientifiques et de recherche de financements, afin que la structure réponde encore mieux aux attentes du gouvernement et aux besoins des producteurs ruraux.

PERSPECTIVES ET ENJEUX

Forte de près de cinq décennies d'existence, l'I2T représente un maillon technologique rare en Afrique de l'Ouest : celui d'une société publique capable de concevoir, fabriquer et diffuser des équipements industriels adaptés aux réalités locales. A l'heure où la Côte d'Ivoire ambitionne d'accélérer sa transformation structurelle dans le cadre du Plan National de Développement (PND 2021-2025), l'I2T se positionne comme un bras technologique indispensable de cette ambition.

Les défis tels que l'accès au financement public, la montée en échelle des équipements, et l'extension de l'action de l'I2T aux zones rurales les plus éloignées, demeurent. Mais la trajectoire récente, avec les partenariats internationaux d'envergure, les nouveaux projets de transformation et la présence active sur les scènes industrielles, témoigne d'une société en pleine mutation, résolument tournée vers l'avenir agro-industriel de la Côte d'Ivoire.

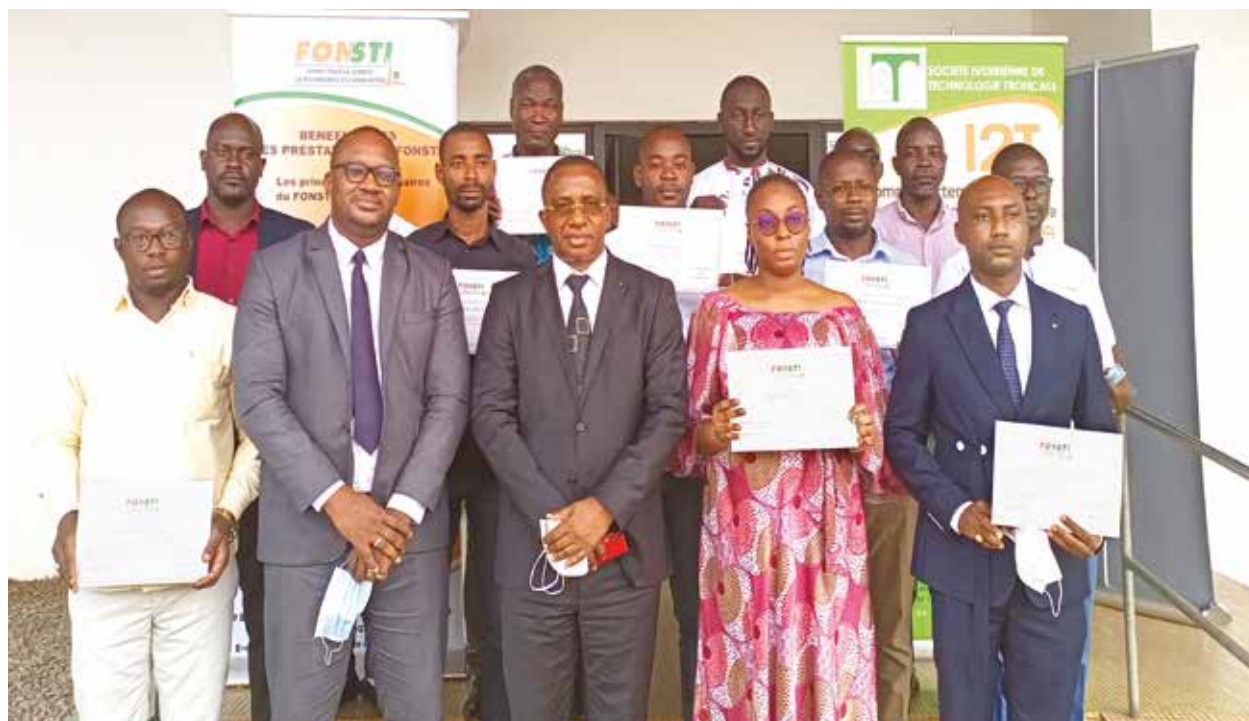


Photo de famille.



MINISTÈRE DU COMMERCE, DE
L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

DGPPMEA

Direction Générale de la Promotion
des PME et de l'Artisanat

ACTEUR INSTITUTIONNEL EN MATIÈRE DE PROMOTION DES PME ET DE L'ARTISANAT

1

Élaborer la politique nationale en matière
de promotion des PME et de l'Artisanat

03
PRINCIPALES
MISSIONS

2

Mettre en œuvre la politique du
Gouvernement en matière de
promotion des PME et de l'Artisanat

3

Assurer le suivi de la mise en œuvre
de la politique nationale en matière de
promotion des PME et de l'Artisanat

04

PROJETS PRIORITAIRES

LOI D'ORIENTATION

Révision de la loi N° 2014-140 du 24 Mars 2014 Portant
Orientation de la politique nationale de la promotion des PME

PARCAP-PME/ARTISANAT

Projet d'Appui au Renforcement de la Coordination des Actions
et du Suivi des Performances du Secteur des PME et de l'Artisanat

CASSE MODERNE N'DOTRE

Construction de la Casse moderne de N'Dotré

PCVAB

Projet de Construction du Village Artisanal de Bassam



Cité Administrative, Tour A, 6ème étage Abidjan Plateau Côte d'Ivoire



+225 27 20 23 97 92 / +225 07 00 54 94 31



www.facebook.com/DGPPMEA



www.commerce.gouv.ci

CÔTE D'IVOIRE STANDARDISATION (CODINORM)

Responsible for the Quality and Competitiveness of Ivorian Products



Established on 24 September 1992 by the private sector, with the authorisation of the Council of Ministers, Côte d'Ivoire Standardisation (CODINORM) is a non-profit association supervised by the ministry in charge of industry. A pioneer in Africa in public-private partnership for standardisation, it brings together 305 member companies and is administered by a council of 23 members, including nine State representatives. Its remit covers the development, approval and dissemination of Ivorian standards, the management of a national product certification and quality management system, and the representation of Côte d'Ivoire in international bodies — ISO, IEC and AFSEC — to which the State's membership fees are up to date. CODINORM issues Conformity Certificates valid for three years and Conformity Attestations within 48 hours, both of which are required by Customs upon the clearance of imported goods.

The rise of a quality culture is evidenced by concrete figures : nearly 2,000 national standards catalogued, 200 certified companies, and 34 new standards adopted in 2023 across sectors as varied as textiles, cassava and environmental management.

In the context of the AfCFTA and Côte d'Ivoire's export ambitions, CODINORM plays an indispensable bridging role between local standards and international market requirements. In this regard, having a credible and active standardisation body is an essential prerequisite for commercial competitiveness.

Especially at a time when Côte d'Ivoire is engaging with the African Continental Free Trade Area (AfCFTA) and seeking to expand its exports of processed goods, the existence of a credible and proactive national standards body is not a luxury. It is a *sine qua non* condition for commercial competitiveness across the continent and beyond.

THE IVORIAN SOCIETY FOR TROPICAL TECHNOLOGY (I2T)

A pioneer in agro-industrial innovation for an economic development



Established by decree in 1979, the Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T) is a pioneering public body in agro-industrial innovation in Côte d'Ivoire. Its central mission is the development of processes and technologies for the preservation and transformation of agricultural raw materials, with a view to creating added value, reducing the physical burden of labour and strengthening the capacities of small and medium-sized industrial enterprises. Its expertise is particularly recognised in the manufacture of machinery for processing cassava, cashew nuts, coconut and fruits and vegetables. These pieces of equipment, designed in Gonzagueville (Port-Bouet), are used both in Côte d'Ivoire and across the West African sub-region, with a direct social impact on the working conditions of women processors.

In March 2024, a major cooperation agreement was signed between I2T and a Canadian consortium led by O5 Technologies, for a partnership valued at 240 million Canadian dollars. This project envisages the establishment of intelligent, controlled-environment logistics platforms in strategic agricultural zones, in order to combat post-harvest losses estimated at 30–40% for certain crops. More than 1,000 direct jobs and 25,000 indirect jobs are expected from the first phase alone.

In December 2024, I2T and ONECI jointly launched an identification operation for agricultural producers in Yamoussoukro, to facilitate their access to bank credit and support programmes. The institution also participates actively in major national industrial trade fairs, affirming its status as a pioneer of Ivorian agro-industrial innovation.

At a time when Côte d'Ivoire is aiming to accelerate its structural transformation as part of the National Development Plan (PND 2021–2025), I2T is positioning itself as an indispensable technological arm of this ambition.

Challenges such as access to public funding, scaling up equipment, and extending I2T's reach to the most remote rural areas remain. However, the recent trajectory, with major international partnerships, new transformation projects and an active presence in industrial sectors, reflects a company undergoing rapid change, resolutely focused on Côte d'Ivoire's agro-industrial future.

EDUCATION INCLUSIVE

Le projet « Réussir ensemble » du CCESP prend vie à Bouaké



Table de séance nen compagnie de quelques élèves.

Le vendredi 24 avril 2026, la salle de conférence de la Préfecture de Bouaké a abrité le lancement officiel du projet pilote « Réussir Ensemble », campagne de sensibilisation à l'école inclusive portée par l'initiative B4Gender du Secrétariat Exécutif du CCESP, avec l'appui financier de la SODEXAM. Organisée en présence de la communauté éducative, des forces vives de la ville et de représentants des ministères concernés, la cérémonie a été placée sous l'autorité du Secrétaire Général II de la Préfecture, M. Vanie Bi Jean-François. L'initiative B4Gender, lancée fin 2024 par le CCESP, mobilise les entreprises autour d'un modèle de cocréation fondé sur la responsabilité sociétale, afin de financer des projets dédiés à l'égalité de genre dans les écoles ivoiriennes. Elle repose aujourd'hui sur une convention-cadre associant seize ONG partenaires et des ministères techniques, avec des organes de pilotage et de suivi-évaluation fonctionnels. La convention liant la SODEXAM à B4Gender a été signée le 15 décembre 2025.

Bouaké a été retenu comme site pilote en raison d'un double constat : un besoin avéré en matière d'éducation inclusive pour enfants en situation de handicap, et une expérience préalable positive issue du projet national d'éducation inclusive mis en œuvre entre 2017 et 2021, qui avait permis la formation de 232 enseignants et la prise en charge de 698 enfants dans dix villes.

La campagne de sensibilisation proprement dite s'est déroulée du 27 au 30 avril 2026, articulée en quatre séquences : session avec les parents d'élèves, sensibilisation des lycéens, formation de plus de 100 enseignants, et activités dans les établissements primaires. En parallèle, un panel inaugural co-animé par des représentants des ministères de l'Éducation, de l'Emploi et de la Protection Sociale, de la Mairie et de l'ONG Handi Senso Plus, spécialisée dans l'accompagnement des enfants malentendants et non-voyants, a ouvert les débats.

A travers ce projet, le CCESP confirme sa vocation à dépasser le cadre strictement économique pour contribuer à la construction d'une société ivoirienne plus inclusive, où chaque enfant, quelle que soit sa condition, accède à une éducation de qualité.

BOUNDIALI

Le CCESP pose les jalons d'une nouvelle plateforme locale de dialogue public-privé dans la région de la Bagoué



Table de séance.

La Préfecture de Boundiali a accueilli une séance de travail organisée par le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP) en vue de préparer la mise en place de la future Plateforme Locale du Dialogue Public-Privé (PLDPP) de la région de la Bagoué, à travers la création d'un Comité Local de Concertation État-Secteur Privé (CLCESP). Placée sous la présidence des Secrétaires Généraux de la Préfecture, M. Alain Djédjé et Mme Samassi Ly Médina, représentant le Préfet de région, cette rencontre qui s'est tenue le 27 mars 2026, marque le début d'un processus structurant pour l'économie locale.

Le Conseiller Technique M. Yacouba Cissé, conduisant la délégation du CCESP au nom de la Secrétaire Exécutive Mme Mariam Fadiga Fofana, a présenté les missions de l'instance nationale — organisation du dialogue public-privé, anticipation des décisions publiques impactant l'économie, conduite de réflexions sur le développement du secteur privé et préservation de la qualité du partenariat État-secteur privé — ainsi que les outils mis en œuvre, au premier rang desquels

les Plateformes Locales du Dialogue Public-Privé.

La création de CLCESP à San Pedro (2019), Bouaké (2020) et Korhogo (2024) a tracé la voie. Boundiali s'inscrit dans cette logique d'extension, d'autant que la région de la Bagoué présente un tissu économique fortement informel qui nécessite un cadre structuré d'interaction entre opérateurs et administration.

Les échanges ont permis d'identifier les premiers acteurs locaux du dialogue

public-privé et de recueillir des préoccupations initiales du secteur privé local. Un plan d'action concret a été arrêté. Il porte sur l'actualisation du répertoire des acteurs, la rédaction et signature de l'arrêté préfectoral de création du CLCESP, l'établissement d'une matrice de préoccupations et l'organisation de sessions de renforcement de capacités, notamment sur la comptabilité simplifiée, la FNE et la formalisation des entreprises.

BOUAKÉ ET KORHOGO

Le CCESP mobilise plus de 580 opérateurs économiques et étend sa présence dans le nord du pays

Une mission d'animation de grande envergure a été conduite par le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP), dans les pôles économiques de Bouaké et de Korhogo, avec le soutien financier du BMZ allemand et l'appui technique de la GIZ dans le cadre du projet de renforcement du dialogue public-privé en Côte d'Ivoire. Du 23 au 27 mars 2026, chacune des deux villes a accueilli trois sessions thématiques de sensibilisation sur la propriété intellectuelle, la Facture Normalisée Électronique et l'accès des PME à la commande publique ainsi que la réunion statutaire de sa Plateforme locale du Secteur Privé. Ces actions ont été conduites en collaboration avec l'Office Ivoirien de

la Propriété Intellectuelle (OIP), la Direction Générale des Impôts (DGI) et la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP).

Le bilan est éloquent ! Environ 580 opérateurs économiques mobilisés au total, dont 400 à Bouaké et 180 à Korhogo ont pris part à cette rencontre. Un résultat qui atteste de l'ancrage réel des plateformes locales dans le tissu économique régional et de la pertinence des thématiques retenues.

En marge de cette mission d'animation, deux missions exploratoires ont été conduites respectivement à Ferkessedougou le 24 mars et à Boundiali le 27 mars, en vue de la mise en place future des Plateformes Locales du Dialogue Public-Privé des régions du Tchologo et de la Bagoué. Ces missions

préfigurent le prochain élargissement du maillage territorial du CCESP, après les implantations déjà opérationnelles de San Pedro (2019), Bouaké (2020) et Korhogo (2024).

Pour le Conseiller Technique M. Séké Eso Jean-Serge, la mobilisation observée « témoigne de la pertinence des thématiques abordées, mais aussi du besoin pour les acteurs économiques locaux d'entretenir un dialogue permanent et direct avec les administrations publiques dans le cadre de la prise en compte de leurs préoccupations ». Un message clair : le dialogue public-privé n'est pas un exercice de communication institutionnelle. C'est une demande forte des entreprises de l'intérieur du pays.



Photo de famille.

FERKESSÉDOUGOU

Le CCESP ouvre une nouvelle plateforme du dialogue public-privé dans la région du Tchologo



Vue des participants.

Ferkessédougou a accueilli une mission exploratoire, du Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP) en vue de la mise en place d'une future Plateforme Locale du Dialogue Public-Privé dans la région du Tchologo. Placée sous la présidence du Secrétaire Général de la Préfecture M. Tapé Laba, représentant le Préfet de région, cette séance de travail qui s'est tenue le 24 mars 2026, a réuni

acteurs économiques locaux et représentants de l'administration. Le Conseiller Technique M. Yacouba Cissé, conduisant la délégation au nom de la Secrétaire Exécutive Mme Mariam Fadiga Fofana, a présenté le CCESP comme l'instance nationale de médiation, de conciliation et de décision entre l'État et le secteur privé, conformément au décret n°2013-462 du 19 juin 2013. Il a rappelé le processus de déploiement territorial du dispositif, déjà opérationnel à San Pedro, Bouaké et Korhogo, dont Ferké constitue le prochain jalon naturel. La ville présente en effet un fort potentiel économique en tant que porte d'entrée nordique du territoire ivoirien, même si ses activités demeurent largement informelles.

A l'issue des échanges, une feuille de route a été arrêtée. Le Secrétaire Général a confié à M. Ahoussi Joël, Chef de division à la Préfecture, la mission d'élaborer le draft de l'arrêté préfectoral instaurant le futur CLCESP du Tchologo, d'identifier et cartographier les acteurs économiques locaux et de recueillir leurs préoccupations pour alimenter la matrice de suivi du dialogue public-privé. Une nouvelle étape dans la construction d'un environnement des affaires plus structuré et plus inclusif dans le nord du pays.

FACTURE NORMALISÉE
ELECTRONIQUE

Le CCESP et la DGI portent la réforme jusqu'à Bouaké



Photo de famille.

Le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP) a organisé, en partenariat avec la Direction Générale des Impôts (DGI), un atelier de sensibilisation à destination des opérateurs économiques de la capitale du Gbêkê sur la Facture Normalisée Électronique (FNE). L'initiative s'inscrit dans le cadre du programme d'appui du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) au renforcement du dialogue public-privé en Côte d'Ivoire. Animé par M. Diarrassouba Issouf, Chef de Service au Centre des Téléservices Fiscaux de la DGI, l'atelier a d'abord retracé l'évolution historique de la facturation en Côte d'Ivoire, depuis l'introduction de la facture normalisée en 2005 jusqu'au déploiement de la FNE en juillet 2025. Les grandes étapes de

la réforme et ses modalités pratiques de mise en œuvre ont été présentées et explicitées.

La rencontre, qui s'est tenue le jeudi 26 mars 2026, à l'hôtel Oriental de Bouaké, a été rehaussée par la présence des Directeurs Régionaux des Impôts de Bouaké 1 et Bouaké 2, MM. Gbané Halladji et Ehounou Angaman. Cet atelier a permis aux opérateurs économiques de mieux comprendre les enjeux d'une réforme destinée à améliorer la traçabilité des transactions, simplifier les obligations déclaratives, réduire les contentieux fiscaux et contribuer à l'élargissement de l'assiette contributive. Elle complétait la session de sensibilisation organisée le mois précédent à Abidjan, confirmant la volonté du CCESP et de la DGI d'étendre la diffusion de l'information sur la FNE à l'ensemble du territoire national.

Par Karamoko FADIGA

FACTURE NORMALISÉE
ÉLECTRONIQUE**Korhogo s'approprie
la réforme fiscale
numérique**

Vue des participants.

Un atelier de sensibilisation à la Facture Normalisée Électronique (FNE) à destination des acteurs économiques de la région du Poro a été organisé par le Secrétariat Exécutif du CCESP et la Direction Générale des Impôts (DGI). Représentée par son Directeur Régional M. Attoumgbre Rovia, la DGI a mobilisé trois experts : MM. Yapo Hermann, Kongoué Michel et Diarassouba Issouf, pour assurer communications et démonstrations pratiques. L'atelier a couvert l'ensemble de la réforme, depuis la genèse et l'historique jusqu'à l'introduction de la facture normalisée en 2005. Les objectifs de la FNE que sont le renforcement de la compétitivité des entreprises, la réduction des charges administratives, la facilitation des déclarations de TVA et la réduction des contentieux fiscaux, ont été passés au peigne fin. Trois procédures disponibles selon le profil de l'entreprise (droit commun, interfaçage par API, reçu normalisé pour les régimes forfaitaires), et les modalités pratiques de déploiement que sont l'enrôlement, le paramétrage et l'accompagnement ont également été expliquées.

Les participants ont soulevé des préoccupations concrètes et légitimes : difficultés à intégrer les spécificités de certains secteurs que sont les nombres décimaux pour les hydrocarbures, les taxes nuitées et la taxe de développement touristique pour l'hôtellerie — et problèmes de connectivité dans les zones insuffisamment couvertes. Des enjeux de terrain auxquels les autorités fiscales devront apporter des réponses adaptées pour garantir une adoption réussie de la réforme sur l'ensemble du territoire.

Au nom du secteur privé local, Mme Kignaman Soro, membre élue de la Délégation Régionale de la Chambre de Commerce, a réaffirmé l'engagement des opérateurs économiques de Korhogo à promouvoir le civisme fiscal et à accompagner l'État dans l'atteinte de ses objectifs de recouvrement. Un signal encourageant pour la suite du déploiement.

COMMANDE PUBLIQUE

**Bouaké s'ouvre aux
PME avec l'appui du
CCESP et de la DGMP**

Table de séance.

Le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP) a organisé, en collaboration avec la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP), une session de sensibilisation à destination des opérateurs économiques de la capitale du Gbêkê sur le thème de l'accès des PME à la commande publique. Cette rencontre s'est tenue à l'hôtel Oriental de Bouaké, le 24 mars 2026. L'atelier, principalement animé par M. Yapo Jean-Jacques, Directeur Régional des Marchés Publics des régions du Gbêkê et du Hambol, ainsi que par M. Bitty Ehounou Pierrot, a couvert l'ensemble des fondamentaux du dispositif : principes directeurs — libre accès, égalité de traitement, transparence, non-discrimination —, cadre réglementaire, procédures de candidature et conditions d'attribution. Les participants ont également été informés des mesures de facilitation spécifiquement destinées aux PME, notamment la réservation d'un quota de 30 % des marchés publics à leur profit, les possibilités de sous-traitance et les facilités de paiement des factures.

Des conseils pratiques ont été prodigués pour renforcer la compétitivité des entreprises locales dans les appels d'offres : développer une stratégie proactive de prospection, s'informer régulièrement des opportunités disponibles et planifier rigoureusement sa participation aux consultations.

La session a bénéficié de la présence de M. Paul Dakuyo, Président de la Délégation Régionale de la Chambre de Commerce et d'Industrie et Premier Adjoint au maire de Bouaké, soulignant l'ancrage institutionnel local de l'initiative. Elle s'inscrivait dans le cadre d'une mission d'animation de la Plateforme du Secteur Privé du pôle économique de Bouaké, organisée du 23 au 27 mars 2026, avec pour objectif général de renforcer le dialogue entre l'État et les acteurs économiques de la région du Gbêkê.

NOS MISSIONS

 **PLANIFIER**

 **FINANCER**

 **RÉALISER**



 **PROMOUVOIR**

 **CONCEVOIR**

 **RÉHABILITER**

 **GÉRER OU FAIRE GÉRER**

**DES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES, SOIT DIRECTEMENT
SOIT EN AYANT RECOURS À DES OPÉRATEURS
PRIVÉS DANS LE CADRE DE CONTRATS DE CONCESSIONS**



LA SOGEDI À VOTRE ÉCOUTE !

NOS SERVICES RÉCLAMATIONS & CLIENTS

PAR EMAIL
(RÉCLAMATIONS CLIENTS)



reclamations@sogedi.ci

CODE QR
(VOTRE SERVICE
CLIENT EN LIGNE)



**SCANNEZ
POUR ACCÉDER
RAPIDEMENT**

VIA LE SITE INTERNET
(SERVICE CLIENT &
RÉCLAMATIONS)



www.sogedi.ci

Par Khadija ZOKO SÉBÉ

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le CCESP et l'OIPI outillent le secteur privé de Korhogo pour protéger et valoriser ses créations

Le Secrétariat Exécutif du CCESP et l'Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle (OIPI) ont animé deux sessions d'échanges sur les enjeux de la protection de la propriété intellectuelle, à destination du secteur privé et des structures de l'administration publique de la capitale de la région du Poro. Cette rencontre s'est tenue le 23 mars 2026, à l'hôtel La Rose Blanche de Korhogo. Présentées par M. Kouadio Théodore Soungouan et Mme Dominique Bes, experts en propriété intellectuelle à l'OIPI, les sessions ont couvert l'ensemble du spectre de la discipline. La



Photo de famille.

propriété intellectuelle, définie comme la reconnaissance d'un droit sur les créations de l'esprit, se décline en deux branches complémentaires : la propriété industrielle, qui couvre les inventions, brevets, dessins et modèles, marques et indications géographiques ; et la propriété littéraire et artistique. Les experts ont insisté sur le principe territorial du droit de propriété intellectuelle et sur la règle du premier dépôt.

Ils ont ensuite détaillé les enjeux multidimensionnels de la protection. Sur le plan juridique, les outils d'exploitation que sont les licences, franchises et accords de transfert de technologie. Sur le plan économique, on peut noter la génération de redevances, l'accès au financement et l'augmentation de la valeur de l'entreprise et sur le plan

stratégique, la différenciation sur le marché, la fidélisation de la clientèle et la lutte contre la contrefaçon.

Les participants ont exprimé des besoins concrets. Ceux-ci portent sur l'assistance technique de l'OIPI, l'accès à des fournisseurs d'emballages pour améliorer la présentation des produits locaux, et la maîtrise des coûts de protection. En réponse, trois pistes ont été proposées : un réseau de points focaux au sein des faitières, une mise en relation avec l'Association des Professionnels de l'Emballage de Côte d'Ivoire et un plaidoyer auprès des collectivités territoriales pour un appui matériel. Un chantier d'appropriation qui ne fait que commencer pour le secteur privé korhogolais.

PLATEFORME DE BOUAKÉ

Un dialogue structuré autour des préoccupations concrètes du secteur privé local

La Plateforme locale du Secteur Privé du pôle économique de Bouaké, mise en place par le Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP) a tenu sa réunion le 25 mars 2026, à l'hôtel Oriental de Bouaké. Animée par les Conseillers Techniques du Secrétariat Exécutif, MM. Sangaré Souleymane et Séké Esso Serge, cette session avait pour double objectif de passer en revue les préoccupations enregistrées au niveau de la plateforme locale et de partager le Programme de Travail Annuel (PTA) du Comité Local de Concertation État-Secteur Privé (CLCESP) de Bouaké. Les échanges avec les représentants des principales faitières du secteur privé ont été particulièrement riches et directs. Plusieurs problématiques structurantes ont été soulevées : la persistance des tracasseries routières qui alourdissent les coûts logistiques, les conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs qui fragilisent les filières agricoles locales. Sans oublier les difficultés d'accès aux équipements de transformation pour les femmes actives dans l'agro-transformation, le manque d'accès au crédit bancaire pour les PME locales, le besoin de promotion des opérateurs économiques régionaux à travers la commande

publique ainsi que le soutien aux dispositifs de formation et de stages pour la jeunesse de Bouaké.

Ces préoccupations, ancrées dans les réalités opérationnelles du terrain, alimenteront la matrice de suivi du CLCESP et orienteront les actions de plaidoyer à venir. La prochaine mission du CLCESP de Bouaké est d'ores et déjà programmée pour le mois de mai 2026, avec au programme des ateliers de formation, des visites terrain et la réunion statutaire du comité. La dynamique de dialogue est en marche.



Table de séance.

INCLUSIVE EDUCATION

The CCESP's «Réussir Ensemble» project comes to life in Bouaké

On 24 April 2026, the CCESP launched in Bouaké the pilot project «Réussir Ensemble» (Succeeding Together), an inclusive education awareness campaign carried by its B4Gender initiative with financial support from SODEXAM. Chosen as a pilot site due to a documented need for school inclusion and a previously positive experience in this field, Bouaké hosted four days of intensive activities from 27 to 30 April 2026 : exchanges with parents, awareness sessions for secondary school pupils, training for over 100 teachers and interventions in primary schools. The B4Gender initiative, launched in late 2024 by the CCESP, is based on a co-creation model mobilising Ivorian businesses around a corporate social responsibility commitment, in partnership with sixteen NGOs and the



relevant ministries. It aims to improve the school inclusion of children with disabilities and those with specific needs, who face unsuitable infrastructure, a lack of specialist equipment and insufficiently differentiated teaching methods.

This project illustrates the CCESP's ability to broaden its scope of action

beyond strictly economic dialogue, to contribute to cross-cutting social issues such as gender equality and school inclusion, by mobilising the levers of public-private partnership in the service of human development.

BOUNDIALI

the CCESP lays the groundwork for a new local public-private dialogue platform in the Bagoué region

On 27 March 2026, the Executive Secretariat of the CCESP held in Boundiali a preparatory working session for the establishment of the future Local Public-Private Dialogue Platform for the Bagoué region. Led by Technical Adviser Mr Yacouba Cissé, the delegation presented to the prefectural

authorities and local economic actors the CCESP's missions and the functioning of the Local State-Private Sector Consultation Committees (CLCESP). This initiative is in keeping with the national strategy of extending public-private dialogue to the regions, which has already led to the establishment of

CLCESPs in San Pedro, Bouaké and Korhogo. The Bagoué region, whose economy remains largely informal, constitutes the next link in this territorial network.

Discussions made it possible to identify key local actors and gather initial concerns from the private sector. A concrete action plan was drawn up, covering in particular the drafting of the prefectural order establishing the CLCESP, the updating of the stakeholder directory, the establishment of a concerns matrix and the organisation of capacity-building sessions on simplified accounting, the Electronic Standardised Invoice and business formalisation. A decisive step towards a more inclusive and territorially rooted public-private dialogue.



BOUAKÉ AND KORHOGO

The CCESP mobilises over 580 economic operators and extends its presence in the north of the country

From 23 to 27 March 2026, the Executive Secretariat of the CCESP conducted an animation mission in the economic hubs of Bouaké and Korhogo, with financial support from the German BMZ and implementation by GIZ. Each of the two cities hosted three thematic awareness sessions on intellectual property, the Electronic Standardised Invoice and SME access to public procurement, as well as the statutory meeting of its local platform. These activities were organised in collaboration with the OIPI, the DGI and the DGMP. In total, approximately 580 economic operators were mobilised : 400 in Bouaké and 180 in Korhogo. This result confirms



the relevance of the chosen themes and the usefulness of local platforms as structured spaces for dialogue between the State and economic actors in the interior of the country.

On the sidelines of this mission, two exploratory missions were conducted in Ferké and Boundiali, prefiguring the future establishment of Local Public-

Private Dialogue Platforms for the Tchologo and Bagoué regions. These new steps extend the territorial network initiated in San Pedro (2019), Bouaké (2020) and Korhogo (2024), in line with the orientations of the National Public-Private Dialogue Strategy adopted in 2017.

FERKESSEDOUNGOU

The CCESP opens a new opportunity for public-private dialogue in the Tchologo region



On 24 March 2026, the Executive Secretariat of the CCESP conducted in Ferké an exploratory mission with a view to establishing a Local Public-Private Dialogue Platform in the Tchologo region. Led by Technical Adviser Mr Yacouba Cissé on behalf

of Executive Secretary Mrs Mariam Fadiga Fofana, the delegation presented to the prefectural authorities and local economic actors the functioning of the CCESP and the objectives of the Local State-Private Sector Consultation Committees (CLCESP).

Ferké is part of the logic of territorial extension of the national public-private dialogue framework, already active in San Pedro, Bouaké and Korhogo. The city holds strong economic potential as a northern gateway to Côte d'Ivoire, but its economic fabric remains largely informal, which justifies the establishment of a structured consultation framework between operators and the administration.

Following the discussions, a roadmap was defined: drafting of the prefectural order establishing the CLCESP, identification and mapping of local economic actors, and collection of their concerns to feed into the monitoring matrix. This exploratory mission constitutes a first concrete step towards a more structured business environment in the Tchologo region.

L'Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle ,

en abrégé O.I.P.I est un Établissement Public National créé par décret n° 2005-112 du 24 février 2005, chargé d'administrer le système de la Propriété Intellectuelle.

Il assure en outre la représentation de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) et de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Le décret n° 2015-241 du 08 avril 2015, fixe les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'O.I.P.I.

Missions :

L'Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle a pour missions de :

- protéger tous les titres de propriété industrielle tels que définis par l'Accord de Bangui ;
- suivre sur le plan national et international, les questions de propriété intellectuelle ;
- promouvoir et de gérer les activités nationales de propriété intellectuelle, en liaison avec l'OAPI et l'OMPI ainsi qu'avec toute organisation susceptible d'apporter une assistance à la Côte d'Ivoire en la matière;
- combattre, en liaison avec les autorités compétentes, la contrefaçon, le piratage et la fraude en matière de propriété intellectuelle.

Objets protégés :

- Noms commerciaux;
- Marques de produits ou de services;
- Inventions, Innovations (Brevets);
- Modèles d'utilité;
- Dessins et modèles industriels;
- Indications géographiques;
- Obtentions végétales;
- Schémas de configuration des Circuits intégrés.



Public cible :

- Créateurs et Inventeurs;
- Entreprises Industrielles et Commerciales;
- Institutions et Centres de recherche;
- Inventeurs, Chercheurs et étudiants;
- Organismes publics et privés;
- Petites et Moyennes Entreprises;
- Artisans et Producteurs Agricoles.

Nos réalisations phares de 2023

Labellisation de trois produits emblématiques de notre terroir par le système des Indications Géographiques :

- l'Attiéké des Lagunes ;
- le Pagne Baoulé ;
- le Café des Montagnes de Man.

Les produits emblématiques du terroir labellisés :



Attiéké des Lagunes



Pagne Baoulé



Café des Montagnes de Man

ELECTRONIC STANDARDISED INVOICE

The CCESP and the DGI bring the reform to Bouaké

On 26 March 2026, the Executive Secretariat of the CCESP and the General Directorate of Taxes (DGI) organised in Bouaké, as part of the German support programme for public-private dialogue, an awareness workshop for local economic operators on the Electronic Standardised Invoice (FNE). Led by Mr Diarassouba Issouf, Head of Service at the DGI's Centre for Fiscal Tele-services, the workshop

traced the evolution of invoicing in Côte d'Ivoire since 2005 and presented the key milestones in the rollout of the FNE, officially launched in July 2025. Participants were able to gain a thorough understanding of the foundations and practical modalities of a reform designed to improve transaction traceability, simplify tax declarations, reduce disputes between the administration and businesses, and broaden the tax base. The meeting benefited from the presence

of the Regional Directors of Taxes for Bouaké 1 and Bouaké 2, demonstrating the tax administration's commitment to supporting businesses through this digital transition. This workshop was part of the Bouaké Private Sector Platform animation mission organised from 23 to 27 March 2026, confirming the CCESP's strategy of progressively extending information on economic reforms across the entire Ivorian territory.



ELECTRONIC STANDARDISED INVOICE

Korhogo embraces digital tax reform



On 24 March 2026, the CCESP and the General Directorate of Taxes organised in Korhogo an awareness workshop on the Electronic Standardised Invoice (FNE) for economic actors in the Poro region, including traders, hoteliers, agro-processors

and tax and accounting professionals. DGI experts presented the history of the reform since the introduction of the standardised invoice in 2005, the objectives of the FNE — strengthening competitiveness, reducing administrative burden, facilitating VAT declarations

and reducing disputes — as well as the three available procedures depending on business profiles, and the practical steps of deployment, namely enrolment on the platform, configuration and support. Participants raised concrete operational difficulties : the failure to account for certain sector-specific characteristics for hydrocarbon operators and hoteliers, and connectivity problems in some areas. These field observations will need to inform adjustments to the system. On behalf of the local private sector, Mrs Kignaman Soro reaffirmed the commitment of Korhogo operators to promote tax compliance and support the State in its revenue collection objectives. This workshop confirms the CCESP's determination to extend information on tax reforms across the entire national territory, beyond Abidjan.

PUBLIC PROCUREMENT

Bouaké opens up to SMEs with the support of the CCESP and the DGMP



On 24 March 2026, the Executive Secretariat of the CCESP and the General Directorate of Public Procurement (DGMP) organised in Bouaké an awareness session for local economic operators on SME access to public procurement. The workshop, led by the Regional Director of Public

Procurement for the Gbêké and Hambol regions, Mr Yapo Jean-Jacques, presented the fundamental principles governing public procurement—namely free access, equal treatment, transparency and non-discrimination—as well as the regulatory procedures for application and award. Participants were informed of facilitation

mechanisms specifically designed for SMEs, including a 30% quota of contracts reserved for them, subcontracting possibilities and invoice payment facilities. Practical recommendations were also shared to strengthen their competitiveness in calls for tender : proactive prospecting, monitoring of opportunities and rigorous planning of submissions.

This session was part of the Bouaké economic hub Private Sector Platform animation mission, organised from 23 to 27 March 2026, with the objective of strengthening dialogue between the State and economic actors in the Gbêké region under the German support programme for public-private dialogue in Côte d'Ivoire.

INTELLECTUAL PROPERTY

The CCESP and the OIPI equip Korhogo's private sector to protect and valorise lokal creations

On 23 March 2026, the CCESP and the Ivorian Intellectual Property Office (OIPI) organised in Korhogo two awareness sessions on intellectual property issues for the private sector and public administration of the Poro region. OIPI experts, Mr Kouadio Théodore Soungouan and Mrs Dominique Bes, presented the two branches of the discipline : industrial property, covering patents, trademarks, designs and models, and geographical indications ; and literary and artistic property. They highlighted the concrete benefits of formalised protection across three dimensions : legal, with exploitation tools such as licences and franchises ; economic, through the generation

of royalties, access to financing and increased company value ; and strategic, via market differentiation and the fight against counterfeiting.

Participants expressed practical needs : technical support from the OIPI, access to packaging suppliers and a reduction in protection costs. Solutions were proposed, including the establishment of focal points within federations and advocacy with local authorities. This session confirms the relevance of a territorial network of intellectual property awareness, a competitiveness lever that remains largely underexploited by businesses in the interior of the country



BOUAKÉ PLATFORM

A structured dialogue around the concrete concerns of the local private sector

On 25 March 2026, the CCESP held in Bouaké the meeting of the Local Private Sector Platform, facilitated by Technical Advisers Mr Sangaré Souleymane and Mr Séké Esso Serge. The objective was twofold : to review the concerns of economic operators and to share the Annual Work Programme of the Local State-Private Sector Consultation Committee (CLCESP). Exchanges with private sector federations were particularly candid and productive. Several structural challenges were raised: the persistence of road harassment, conflicts between farmers and livestock breeders, difficulties in accessing processing equipment for women in agro-processing, lack of access to bank credit for SMEs, under-representation of local operators in public procurement and the need for support for training and internship schemes for young people in Bouaké. These field reports will feed into the CLCESP monitoring matrix and guide advocacy actions with the relevant authorities. A further mission is scheduled for May 2026, with training workshops, field visits and the statutory committee meeting. This meeting concretely illustrates the value of local public-private dialogue platforms : creating a space for direct, structured listening between the State and economic actors in the interior of the country.



CNMCI
Chambre Nationale de
Métiers de Côte d'Ivoire

**NOUS SOMMES
PLUS PROCHES
DE VOUS !**

**+ D'ACTIVITÉS
+ D'ACCOMPAGNEMENTS
+ D'ENGAGEMENTS
+ D'ÉMOTIONS**

8 plateaux, Boulevard Latite
(+225) 27 24 551 055
07 02 027 078
01 01 628 208

chambre.demeter@cnmci.ci
CNMCI WEB TV
chambre Nationale
de Métiers de Côte
d'Ivoire

FONCIER ET AGRO-INDUSTRIE

L'Etat et le Secteur Privé en quête de solutions durables



Photo de famille.

Initié par le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP), en collaboration avec les ministères techniques et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire, un atelier national consacré aux problématiques foncières des entreprises agro-industrielles, s'est tenu du 4 au 6 mars à Grand-Bassam. Cette rencontre de haut niveau intervient dans un contexte marqué par la recrudescence des conflits fonciers et les défis croissants liés à la sécurisation des investissements agricoles.

UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR L'INDUSTRIALISATION AGRICOLE

Pilier de l'économie ivoirienne, l'agriculture contribue à près de 25 % du PIB, dont 8,4 % proviennent des cultures d'exportation. Au-delà de la production, l'ambition affichée par le Gouvernement est désormais claire, car il s'agit de transformer davantage sur place, de capter une plus grande part de la valeur ajoutée et d'accélérer l'industrialisation agricole, conformément aux orientations du Plan national de développement 2026-2030.

Mais cette ambition se heurte à une contrainte majeure : l'insécurité foncière. Contestations de titres, occupations irrégulières, chevauchements de droits coutumiers et modernes, pressions urbaines ou minières, destructions de cultures et entraves à l'accès aux



Photo de famille.

plantations fragilisent les investissements et pèsent sur le climat des affaires.

UN DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ POUR RESTAURER LA CONFIANCE

La problématique a été formellement portée par l'Union des Grandes Entreprises Industrielles de Côte d'Ivoire (UGEI) et l'Union des Entreprises Agricoles et Forestières (UNEMAF), membres de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI). À l'issue d'un an de travaux préparatoires menés par un comité scientifique pluridisciplinaire, l'atelier de Grand-Bassam s'est donné pour objectif d'établir un diagnostic partagé et à formuler des recommandations opérationnelles.

À l'ouverture des travaux, le Conseiller Technique Seynou Idrissa, représentant le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions

vivrières, a rappelé que la sécurisation foncière constitue à la fois un enjeu de cohésion sociale et un indicateur clé de performance du secteur agricole. Il a souligné les réformes engagées par l'État, notamment la modification de la loi de 1998 sur le domaine foncier rural et le rôle central de l'Agence Foncière Rurale (AFOR), créée en 2016 pour accélérer la délimitation des territoires villageois et la délivrance des certificats fonciers.

À fin 2025, plus de 5 586 territoires de villages avaient été délimités et 67 835 certificats fonciers délivrés, illustrant les progrès réalisés, même si les défis restent considérables.

LE FONCIER, PREMIÈRE BRIQUE DU MODÈLE INDUSTRIEL

Pour le Secteur Privé, la question est cruciale. « Sans foncier sécurisé, pas d'usine ; sans usine, pas de transformation ; sans transformation, pas de valeur ajoutée

locale », a résumé le Directeur exécutif de la CGECI, Stéphane Aka-Anghui.

Le foncier conditionne l'accès au crédit, la stabilité des projets à long terme et la confiance des investisseurs internationaux. Chaque blocage foncier se traduit par des emplois différés, des recettes fiscales perdues et un ralentissement de la dynamique industrielle.

Au-delà des contraintes juridiques, les entreprises dénoncent la lourdeur des procédures administratives, la superposition des droits, ainsi que les affectations multiples de parcelles liées à l'urbanisation ou à d'autres usages stratégiques.

UNE FEUILLE DE ROUTE OPÉRATIONNELLE

Durant ces trois jours, représentants de l'administration, chefferies traditionnelles, organisations patronales, ONG et partenaires techniques ont planché sur des solutions concrètes, à savoir : la clarification des procédures ; la sécurisation des titres ; les mécanismes de médiation communautaire ; une meilleure articulation entre planification urbaine et zones agro-industrielles.

A l'issue des travaux, un rapport général et un Livre blanc ont été établis en vue d'être transmis au Gouvernement. L'objectif est d'aboutir à une feuille de route assortie d'actions à court, moyen et long terme.

Au-delà de l'exercice technique, l'enjeu est de transformer le foncier en levier de compétitivité plutôt qu'en facteur de blocage. Car pour la Côte d'Ivoire, puissance agricole régionale, la sécurisation des terres constitue l'un des préalables essentiels à la réussite de son pari d'industrialisation et à l'attractivité durable de son économie.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

le CCESP accueille une délégation tunisienne et consolide les ponts entre deux économies africaines



La délégation tunisienne...

Le Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP) a reçu dans ses locaux d'Abidjan-Plateau une délégation de haut niveau de la Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONECT). Cette visite qui s'est tenue le 31 mars, s'inscrivait dans le cadre d'une mission économique organisée du 29 mars au 1er avril 2026, réunissant des entreprises tunisiennes désireuses de nouer des partenariats durables avec le secteur privé ivoirien.

La délégation, conduite par le Président du CONECT, M. Tarak Cherif, comprenait son Directeur Exécutif, M. Bilel Ben Hamida, et son Trésorier adjoint, M. Abdelaziz Jmal. La Chambre de Commerce et d'Industrie Tunisie-Côte d'Ivoire (CCI-TCI) était représentée par son 1er Vice-Président, M. Mustapha Azaiez. La rencontre a également bénéficié de la présence des ambassadeurs des deux pays. A savoir : SEM. Zied Saadaoui pour la Tunisie et SEM. Niamké Benjamin Malan pour la Côte d'Ivoire ainsi que d'une délégation de la Direction générale de la diplomatie économique du Ministère des Affaires Étrangères ivoirien, conférant à l'événement une dimension diplomatique et institutionnelle significative.

Prenant la parole en ouverture, la Secrétaire Exécutive du CCESP, Mme Mariam Fadiga Fofana, a présenté le cadre du dialogue public-privé en Côte d'Ivoire, formalisé par le décret n°2013-462 du 19 juin 2013. Placé sous l'autorité du Premier ministre et



...en compagnie de la SE du CCESP.

sous la tutelle du Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, le CCESP est une instance paritaire de conciliation, de médiation et de décision entre l'État et le secteur privé, au sein de laquelle siègent ministères techniques, faitières du secteur privé et chambres consulaires.

Mme Fadiga Fofana a tenu à rassurer ses interlocuteurs sur la disponibilité du CCESP à accompagner les opérateurs économiques étrangers : « Soyez assurés de toujours trouver, à travers le CCESP, une oreille attentive pour la prise en charge et le suivi de vos diligences, afin de vous offrir un cadre des affaires sain pour le déroulement harmonieux de vos activités. »

La réponse du Président du CONECT, M. Tarak Cherif, a été enthousiaste. Il s'est déclaré impressionné par la structuration du dialogue public-privé en Côte d'Ivoire, qu'il a qualifié de réponse « pragmatique » aux besoins des opérateurs économiques, allant jusqu'à le présenter comme un « exemple » à dupliquer sur l'ensemble du continent africain. En signe de reconnaissance, il a offert des présents à la Secrétaire Exécutive à l'issue de la rencontre. Cette visite illustre la réputation croissante du modèle ivoirien de concertation public-privé au-delà des frontières nationales, et ouvre des perspectives concrètes de coopération économique entre deux pays dont les complémentarités sectorielles restent largement sous-exploitées.

ATELIER DE RESTITUTION DU DIAGNOSTIC
DES AOP DE BOUAKÉ ET KORHOGO

Deux jours pour transformer les défis en leviers d'action



Photo de famille.

Cinq associations professionnelles de Bouaké et de Korhogo, deux jours d'atelier, un diagnostic partagé et un dialogue direct avec l'administration publique : voilà les ingrédients d'une initiative du Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP) qui tranche par sa proximité et son pragmatisme. Organisée avec l'appui financier du BMZ et le soutien technique de la GIZ, cette rencontre a posé les bases d'un accompagnement structuré des Associations et Organisations Professionnelles (AOP) de l'intérieur du pays.

CINQ ORGANISATIONS, UN PORTRAIT DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

Les structures engagées dans le processus illustrent la diversité et la vitalité du secteur privé régional. La Fédération Nationale de la Filière Coton et Textiles de Côte d'Ivoire (FENAHTCI) travaille à la transformation du coton, notamment via la production d'huile alimentaire et la valorisation des sous-

produits pour l'alimentation animale. La Coopérative HOUKAMI, créée en 2018, mobilise des femmes rurales et des jeunes entrepreneures autour d'activités génératrices de revenus dans plusieurs filières. L'Association des Fileuses et Tricoteuses de Waraniéré regroupe des femmes engagées dans la transformation artisanale du coton et la production textile. Le Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment (GEBAT) fédère des TPME et PME du secteur de la construction et des travaux publics. Enfin, le Club des Alumni de Bouaké rassemble une cinquantaine de PME actives dans des secteurs aussi variés que la communication, l'agroalimentaire, l'immobilier ou la formation. Malgré cette diversité, les défis structurels convergent. Les échanges ont mis en évidence des difficultés communes : accès difficile à la matière première, conflits entre agriculteurs et éleveurs, insécurité foncière, accès insuffisant au financement et aux marchés publics et privés. Les contraintes fiscales, les exigences de conformité réglementaire

et la faible productivité, souvent liée au manque d'équipements modernes et d'accompagnement technique, constituent également des freins persistants au développement.

UN DIAGNOSTIC POUR MIEUX AGIR

La première journée a été consacrée à la restitution du diagnostic institutionnel, organisationnel et fonctionnel de chacune des cinq AOP. Au-delà des constats, les travaux ont permis d'identifier des leviers concrets de modernisation, notamment en matière de gouvernance, de structuration interne et de développement de services à valeur ajoutée pour les membres.

Ouvrant les travaux, la Secrétaire Exécutive du CCESP, Mme Mariam Fadiga Fofana, a souligné l'enjeu de cette démarche : transformer les diagnostics en actions concrètes, en lien direct avec les réalités de terrain. Elle a également salué la qualité du travail de la consultante, qui a conduit l'exercice avec rigueur.

UN DIALOGUE DIRECT ET PRODUCTIF AVEC L'ADMINISTRATION

La seconde journée a marqué un tournant. Les représentants des AOP ont échangé directement avec des interlocuteurs de l'administration publique autour de questions structurantes : défis du secteur agricole, contraintes liées aux contrôles administratifs et à la conformité réglementaire, accès au financement bancaire et aux marchés publics, valorisation du savoir-faire artisanal.

Les interventions d'experts de l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) et de la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) ont apporté des éclairages techniques précieux, levant plusieurs incompréhensions liées à l'asymétrie d'information entre les dispositifs existants et leur appropriation par les acteurs locaux. La qualité des échanges a été saluée par les deux parties : dialogue franc, structuré et, surtout, orienté vers des solutions.

DES SUITES CONCRÈTES ANNONCÉES

Clôturent les travaux, le Conseiller Technique M. Serge Séké a annoncé l'élaboration prochaine d'un rapport consolidé intégrant l'ensemble des contributions, en vue d'affiner la feuille de route d'accompagnement des cinq AOP. Des sessions de renforcement des capacités seront organisées sur site, au plus près des réalités locales. Deux axes prioritaires ont été retenus. Il s'agit du développement de services à valeur ajoutée pour les membres et la structuration de plaidoyers à l'endroit des autorités administratives locales et centrales sur les défis critiques identifiés.

Cet atelier aura ainsi posé les bases d'une dynamique plus inclusive du dialogue public-privé. Une dynamique qui ne se construit plus seulement depuis Abidjan, mais aussi depuis les villes de l'intérieur.

CADRES PARITAIRES SECTORIELS

Le CCESP renforce les acteurs du dialogue public-privé par la formation



Photo de famille.

L'utilisation du Manuel de fonctionnement et d'animation des Cadres Paritaires Sectoriels (CPS) a été au centre d'un atelier de deux jours, organisé par le CCESP, les 17 et 18 mars. Financée par le BMZ allemand dans le cadre du projet ProREI mis en œuvre par la GIZ, cette formation s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation des mécanismes de dialogue entre l'État et le secteur privé en Côte d'Ivoire. Animé par l'expert en développement organisationnel Sylvain Konan, l'atelier a permis aux acteurs des CPS de se familiariser concrètement avec cet outil de gouvernance sectorielle. La cérémonie d'ouverture, marquée par la lecture du discours de la Secrétaire Exécutive par le Conseiller Technique en chef M. Georges Copré, a rappelé le rôle central de ces cadres dans la consolidation de la concertation entre pouvoirs publics et acteurs économiques.

Les CPS sont des instances consultatives paritaires déployées dans les ministères techniques pour traiter des enjeux sectoriels que sont la fiscalité, le commerce, l'emploi,

l'environnement, l'industrie et proposer des améliorations concrètes des politiques publiques. Leur bonne animation constitue un prérequis à l'efficacité du dialogue public-privé. Le Manuel de fonctionnement, dont cet atelier a assuré l'appropriation par les participants, est conçu pour standardiser leurs pratiques, améliorer leur gouvernance interne et renforcer leur impact opérationnel.

Le CCESP a également adressé ses remerciements au cabinet Dorsch Impact pour son appui technique, ainsi qu'aux responsables et points focaux des CPS pour leur forte mobilisation. Cette formation constitue une étape supplémentaire dans la construction d'un dialogue public-privé plus structuré, plus efficace et davantage orienté vers des résultats mesurables.

La Direction Générale des Impôts a pris part à cet atelier à travers la présence de M. Bonny Alex, conseiller spécial du Directeur général et de Mme Koizan Mireille, Directrice de la Communication, de la Qualité et de la Promotion du civisme fiscal.



Le Conseil du Café-Cacao



COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU) DES PRODUCTEURS DE CAFÉ-CACAO

Chers producteurs de café-cacao,
sur présentation de votre carte du producteur,
bénéficiez de la Couverture Maladie
Universelle (CMU) **gratuitement !**

- 100% de prise en charge
par Le Conseil du Café-Cacao
- O F CFA à payer
- Soins gratuits dans tous
les centres de santé agréés
de la CMU



Infoline

800 00 900 / 27 20 20 27 05

STRUCTURATION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Un guide pratique pour transformer les AOP du secteur privé ivoirien



De nombreuses associations et organisations professionnelles (AOP) ont répondu à l'appel du CCESP et de la GIZ.

Les 25 et 26 mars 2026, à l'Hôtel Famille Mondiale de Cocody, le Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP) a organisé un atelier stratégique de deux jours autour d'un outil inédit : le Guide pratique des Associations et Organisations Professionnelles (AOP) du Secteur Privé. Financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre par la GIZ dans le cadre du projet « Promotion des réformes économiques et des investissements » (ProREI), cet atelier marque une étape structurante dans la modernisation des organisations professionnelles ivoiriennes.

UN CONSTAT LUCIDE : DES AOP FRAGILISÉES PAR LEURS PROPRES LIMITES

Malgré leur rôle central dans l'animation du tissu économique, les AOP ivoiriennes souffrent de faiblesses persistantes. Gouvernance insuffisamment formalisée, ressources financières contraintes, déficit de structuration interne, difficultés d'accès au financement, absence d'outils de gestion robustes : autant de lacunes qui entravent leur efficacité et limitent leur capacité à représenter utilement les entreprises.

C'est pour répondre à ces enjeux que le Secrétariat Exécutif du CCESP a élaboré ce Guide pratique, sous tutelle du Ministère du Commerce, de

l'Industrie et de l'Artisanat (MCIA). Le document couvre l'ensemble des dimensions critiques d'une organisation professionnelle : cadre juridique, création, gouvernance, responsabilités des organes, organisation interne, procédures administratives et financières, conformité légale, communication, plaidoyer et développement de services aux membres. En cela, il constitue une véritable feuille de route opérationnelle, ancrée dans les réalités du contexte ivoirien.

UNE FORMATION CONÇUE POUR PRODUIRE DES EFFETS DURABLES

Le format pédagogique retenu a privilégié l'appropriation concrète. Durant deux jours, les participants — désignés en qualité de référents au sein de leurs organisations respectives — ont alterné exposés interactifs, études de cas, travaux en groupes et exercices pratiques, notamment la matrice RACI, la cartographie de processus et l'élaboration de plans d'action. Chaque organisation était représentée par deux mandataires, chargés de déployer le Guide en interne et d'en assurer le suivi rigoureux.

UN MAILLON ESSENTIEL DU DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ

Au-delà de la formation, cet atelier s'inscrit dans une ambition stratégique plus large : faire du secteur privé un moteur de croissance, conformément

aux orientations nationales de développement. Les AOP y occupent une position pivot. En tant qu'interfaces entre entreprises et institutions publiques, elles représentent les intérêts de leurs membres, contribuent à l'élaboration des politiques sectorielles et facilitent l'accès à l'information et aux opportunités de marché. Leur montée en compétence est donc directement liée à l'amélioration du climat des affaires.

DE LA FORMATION À L'IMPACT : UN PROCESSUS EN MARCHÉ

Chaque organisation repart de cet atelier avec une feuille de route opérationnelle et des outils concrets de pilotage. Pour mesurer la portée réelle de cet investissement en formation, une évaluation d'impact est prévue dans un délai de six mois, portant sur trois axes : la qualité de la gouvernance, la performance organisationnelle et la valeur des services offerts aux membres.

L'objectif affiché par le CCESP est sans ambiguïté : faire émerger une nouvelle génération d'organisations professionnelles, plus solides, mieux gouvernées et plus influentes, capables d'accompagner efficacement les entreprises - en particulier les TPME - dans leur développement. Car au-delà des outils, c'est une véritable culture de la gestion, de la transparence et de l'excellence qui est appelée à s'installer durablement dans le paysage économique ivoirien.

DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ

Le CCESP lance le programme « Renfo AOP » pour professionnaliser les organisations du secteur privé

La Côte d'Ivoire accélère la structuration des Associations et Organisations Professionnelles du Secteur Privé avec le lancement du programme « Renfo AOP », une initiative dédiée au renforcement des capacités des partenaires au Dialogue Public-Privé. Porté par le Comité de Concertation État Secteur Privé, à travers son Secrétariat Exécutif, ce programme a été officiellement lancé le 05 mai 2026 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), en présence de plusieurs représentants institutionnels, traduisant l'importance stratégique accordée au Dialogue Public-Privé en Côte d'Ivoire.

UN PROGRAMME AMBITIEUX AU SERVICE DES ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DU SECTEUR PRIVÉ

Le programme « Renfo AOP » vise à former 1 000 acteurs issus de 200 Associations et Organisations Professionnelles (AOP) du Secteur Privé sur l'ensemble du territoire, avec une



Mme Mariam Fadiga, secrétaire exécutive du CCESP.

phase pilote concernant 150 bénéficiaires répartis entre San Pedro, Bouaké et Korhogo.

Structuré autour de modules portant sur le Dialogue Public-Privé, la gestion associative, les mécanismes d'appui au Secteur Privé et la communication, il s'étendra sur trois (03) mois, incluant une phase de suivi-évaluation. La mise en œuvre sera assurée sous la coordination du Fonds de Développement de la

Formation Professionnelle (FDFP), tandis que le Secrétariat Exécutif du CCESP en assurera le Secrétariat.

Représentant le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, par ailleurs, président du Comité Technique de Concertation (CTC), M. Adama Coulibaly, le Conseiller Technique Assandé Bernard a souligné que cette initiative s'inscrit pleinement dans les orientations du Plan national de développement (PND) 2026-2030. « Il faut passer d'un Dialogue essentiellement consultatif à un Dialogue stratégique orienté vers l'impact, capable de mobiliser toutes les parties prenantes autour de la transformation structurelle de notre économie », a-t-il affirmé. Insistant également sur la nécessité de renforcer en profondeur les organisations professionnelles.

La table de séance.



DES ACTEURS CLÉS POUR UNE ÉCONOMIE PLUS STRUCTURÉE

Les interventions ont mis en lumière le rôle central des Associations et Organisations Professionnelles (AOP) dans la structuration du tissu économique. Le Conseiller Technique Konan Alain, représentant le Ministre du Commerce,

Par Marius BOKA

de l'Industrie et de l'Artisanat, a rappelé que ces organisations sont des partenaires essentiels pour bâtir un secteur privé dynamique et mieux organisé. « *Ce programme vient conforter nos actions pour un Secteur Privé plus structuré. Nous sommes des partenaires des AOP et nous les invitons à renforcer le dialogue et la collaboration* », a-t-il déclaré.

Dans la même dynamique, M. Konaté Ibrahim, Conseiller Spécial du Ministre de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle a insisté sur leur rôle déterminant dans le développement des compétences. « *Les organisations professionnelles doivent jouer un rôle clé dans l'identification des besoins en compétences et dans la mise en œuvre de la formation continue. Le renforcement de leurs capacités est un levier essentiel pour améliorer leur gouvernance et leur efficacité* », a-t-il soutenu.

Pour sa part, Madame le Secrétaire Exécutif du CCESP, Mariam Fadiga Fofana a mis en avant la dimension transformative du programme. « *Ce processus n'est pas qu'une simple formation, c'est un partenariat stratégique visant à construire des organisations plus résilientes et plus représentatives. Il s'agit d'un investissement à long terme qui exige engagement et volonté de transformation* », a-t-elle indiqué.

VERS UN DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ PLUS STRATÉGIQUE ET INCLUSIF

Au-delà de la formation, « Renfo AOP » s'inscrit dans une ambition plus large de transformation économique. Mme Nadine Bla, en sa qualité de Vice-Présidente de la CCI-CI a souligné que ce programme constitue un levier pour relever les défis structurels de l'économie ivoirienne. « *Cette initiative marque une étape décisive dans la professionnalisation des organisations professionnelles et leur montée en puissance. Elle leur permettra de contribuer activement à la diversification industrielle, à l'intégration régionale et à l'inclusion des PME dans les chaînes de valeur mondiales* », a-t-elle affirmé.

En renforçant les capacités des AOP, la Côte d'Ivoire entend passer d'un dialogue consultatif à une concertation orientée vers l'impact. Cette évolution vise à faire des Organisations Professionnelles du Secteur Privé de véritables acteurs économiques, capables de proposer, d'influencer et de contribuer activement aux politiques publiques. À travers cette initiative, le pays consolide ainsi les bases d'un Dialogue Public-Privé plus efficace, au service d'une croissance durable et inclusive.

L'UEMOA SE DOTE D'UNE STRATÉGIE DE DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ

Le modèle ivoirien en référence



Réuni en session à Dakar, le 27 mars 2026, le Conseil des Ministres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a adopté une Stratégie de Promotion du Dialogue Public-Privé pour la période 2026-2030. L'objectif : créer un cadre de concertation efficace et inclusif entre acteurs publics et privés, afin d'améliorer durablement le climat des affaires au sein de l'Union et de favoriser un partenariat gagnant-gagnant entre secteurs public et privé à l'échelle communautaire. Cette décision intervient dans un contexte où la Côte d'Ivoire s'impose comme une référence en matière de dialogue public-privé dans l'espace UEMOA. Depuis 2013, le pays a structuré ce cadre à travers la création du Comité de Concertation État/Secteur Privé (CCESP), instance paritaire de conciliation, de médiation et de décision organisée autour de trois organes : le Conseil de Concertation, présidé par le Premier ministre ; le Comité Technique de Concertation, présidé par le Ministre de l'Économie ;

et le Secrétariat Exécutif, organe de coordination.

En 2017, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'une Stratégie Nationale de Dialogue Public-Privé qui a permis l'extension du dispositif aux régions, avec la mise en place de Comités Locaux de Concertation État-Secteur Privé (CLCESP) à San Pedro en 2019, Bouaké en 2020 et Korhogo en 2024. La forte mobilisation des opérateurs économiques dans ces plateformes locales confirme la pertinence et l'utilité du modèle.

Le rayonnement sous-régional de l'expérience ivoirienne s'est encore illustré en février 2026, lorsque le CCESP a participé à Cotonou à un atelier de validation des propositions de structuration du dialogue public-privé dans l'espace UEMOA, partageant son expertise avec les autres États membres. L'adoption de la stratégie régionale 2026-2030 représente une étape décisive : elle ouvre la voie à une harmonisation des pratiques de concertation à l'échelle de l'Union, en s'appuyant notamment sur les acquis du modèle ivoirien.

DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ

Le CCESP engage une réflexion stratégique sur la performance des Cadres paritaires sectoriels



La table de séance.

Le 30 avril 2026, l'hôtel Seen d'Abidjan a accueilli un atelier de réflexion organisé par le Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP) en partenariat avec le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Au cœur des travaux : les Cadres Paritaires Sectoriels (CPS) et la question, centrale pour l'efficacité du dialogue public-privé, de leur performance réelle et mesurable.

DES ESPACES DE CONCERTATION AUX AMBITIONS RENFORCÉES

Les Cadres Paritaires Sectoriels sont des instances consultatives à composition paritaire, déployées au sein des ministères techniques pour traiter des enjeux sectoriels que sont la fiscalité, le commerce, l'emploi, l'environnement, l'industrie, entre autres. Bien plus que de simples espaces d'échange, ils ont vocation à constituer de véritables instruments de transformation économique, en favorisant une concertation permanente entre l'État et le secteur privé, en identifiant les contraintes structurelles et en formulant des propositions d'amélioration des politiques publiques.

Représentant la Secrétaire Exécutive du CCESP, Mme Mariam Fadiga Fofana, le Conseiller Technique en chef M. Georges Copré a précisé le double objectif de l'atelier. Celui de renforcer l'animation des CPS d'une part, et alimenter la réflexion sur la mise en place d'un dispositif structuré de suivi-évaluation du dialogue public-privé, d'autre part. Dans un contexte où la Côte d'Ivoire aspire à consolider sa position parmi les économies les plus dynamiques du continent, il a insisté sur la nécessité d'ancrer une véritable culture du résultat dans les mécanismes de gouvernance économique.

UN CHANTIER MÉTHODOLOGIQUE STRUCTURÉ

Les travaux ont été organisés en deux séquences complémentaires. La première a porté sur l'état des lieux de la contribution des CPS au mécanisme de suivi-évaluation du dialogue public-privé. La seconde a exploré les pistes d'amélioration de cette contribution. M. Ismahel Barry, consultant du Secrétariat Exécutif sur les questions de suivi-évaluation, a cadré la réflexion autour d'un enjeu essentiel. Celui de

mieux mesurer l'impact réel des CPS sur l'environnement des affaires et l'économie nationale. Il a insisté sur la nécessité de démontrer concrètement les changements induits par ces instances, notamment en matière de création d'emplois, de développement du secteur privé et d'amélioration du climat des affaires. Autant d'effets aujourd'hui difficiles à quantifier faute d'indicateurs adaptés.

DES INDICATEURS POUR UNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE PLUS EFFICACE

Les échanges ont mis en lumière plusieurs axes de progrès prioritaires, tels que la planification rigoureuse des activités des CPS, le renforcement des mécanismes internes de suivi-évaluation et la définition d'indicateurs de performance pertinents, consensuels et adaptés aux réalités sectorielles. Ces indicateurs doivent permettre de mieux suivre les progrès accomplis, d'orienter les décisions et d'améliorer l'efficacité globale du dispositif.

L'ambition est claire, puisqu'il s'agit de faire évoluer les Cadres Paritaires Sectoriels vers une approche davantage orientée vers les résultats, adossée à des systèmes capables de collecter, mesurer et diffuser l'information de manière efficace auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Inscrit dans le cadre plus large du projet de renforcement du dialogue public-privé, qui accompagne la mise en œuvre des réformes économiques et la promotion des investissements en Côte d'Ivoire, cet atelier ouvre un chantier prometteur. Donner une mesure concrète aux résultats du dialogue public-privé, c'est en renforcer la crédibilité et en amplifier l'impact. Un enjeu de gouvernance économique qui dépasse les seuls CPS pour toucher à l'efficacité globale de l'État.

Par Patrice BAN

FACTURE NORMALISÉE ELECTRONIQUE

La Côte d'Ivoire accélère sa transition fiscale numérique



La table de séance.

Moins d'un an après son déploiement effectif, la Facture Normalisée Électronique (FNE) compte déjà plus de 50 000 entreprises enregistrées sur sa plateforme. Une adoption rapide, mais encore inégale, qui appelle un effort d'accompagnement soutenu. C'est dans cette optique que le Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP), en collaboration avec la Direction Générale des Impôts (DGI), a organisé le 3 mars 2026 à l'hôtel Novotel d'Abidjan un atelier de sensibilisation réunissant des acteurs économiques représentatifs du tourisme et de l'hôtellerie, du commerce, de la bijouterie, du textile et des PME.

LA FNE, LEVIER DU NOUVEAU CYCLE DE DÉVELOPPEMENT

La Secrétaire Exécutive du CCESP, Mme Mariam Fadiga Fofana, a d'emblée ancré la réforme dans le cadre du quatrième Plan National de Développement (PND 2026-2030), porté par le Président Alassane Ouattara. Ce nouveau cycle stratégique place la mobilisation accrue des ressources intérieures, notamment par la digitalisation du système fiscal, au rang de priorité nationale. La FNE en est l'un des instruments clés.

En dématérialisant les factures, la réforme vise à améliorer la traçabilité des transactions, à réduire les contentieux

fiscaux et à garantir une plus grande équité dans la contribution aux recettes de l'État. Elle constitue également, selon Mme Fadiga Fofana, un levier de compétitivité pour les opérateurs économiques, en simplifiant les obligations déclaratives et en sécurisant les échanges commerciaux.

50 000 ENTREPRISES ENREGISTRÉES : UN DÉMARRAGE ENCOURAGEANT

Kouamé Yves, Chef du Centre des téléservices fiscaux à la DGI et animateur principal de l'atelier, a dressé un bilan intermédiaire positif. Déployée effectivement en juillet 2025, la FNE a rapidement suscité l'adhésion d'un nombre significatif d'entreprises. La DGI mise sur cette dynamique pour renforcer l'efficacité de la collecte fiscale, lutter contre la fraude et élargir l'assiette contributive — permettant ainsi, à terme, de réduire la pression individuelle sur chaque contribuable.

Les PME entre volonté d'adhésion et demande d'adaptation

Maître Abey Marius, Vice-président de la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME), a exprimé le soutien de l'organisation, qui représente plus de 33 000 membres dans une quarantaine de secteurs

d'activité. La FNE est perçue par la fédération comme une étape nécessaire vers la modernisation de l'économie ivoirienne. Mais la FIPME appelle à une simplification accrue du dispositif, afin de le rendre réellement accessible aux petites structures, quelle que soit leur capacité technique.

DES RÉSISTANCES DE TERRAIN À NE PAS SOUS-ESTIMER

Les opérateurs du tourisme et de la restauration portent quant à eux des préoccupations plus concrètes. Rim Chalabi, membre de la Fédération nationale de l'hôtellerie et restauratrice à Abidjan, a pointé trois obstacles opérationnels majeurs : l'instabilité des connexions Internet, l'absence d'équipements adaptés (terminaux de paiement, outils informatiques) et des spécificités sectorielles difficiles à intégrer dans le système actuel, comme la Taxe de Développement Touristique (TDT).

Ces retours de terrain rappellent qu'une réforme fiscale numérique, aussi bien conçue soit-elle, ne peut produire ses effets sans un accompagnement technique adapté aux réalités de chaque secteur.

UN CONSENSUS AUTOUR D'UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF ET INCLUSIF

Au terme de l'atelier, un consensus sur le fait que la FNE est un outil structurant et incontournable pour l'économie ivoirienne, s'est dégagé parmi les participants. Mais son succès durable dépend de la capacité des pouvoirs publics à en assurer un déploiement progressif, techniquement maîtrisé et inclusif. Pour prolonger cet effort de sensibilisation, deux autres sessions ont été organisées à Korhogo et Bouaké, afin d'étendre l'information aux opérateurs économiques de l'intérieur du pays.

La dynamique étant engagée, le défi est désormais celui de l'accompagnement.

SYSTÈME DE RÉCÉPISSÉS D'ENTREPOSAGE (SRE)

Un mécanisme innovant pour déverrouiller le financement agricole



témoignant de l'intérêt régional suscité par l'expérience ivoirienne.

UN MÉCANISME SIMPLE, DES EFFETS STRUCTURANTS

Le principe du SRE est à la fois simple et puissant. Un producteur dépose sa récolte dans un entrepôt agréé, reçoit en échange un récépissé juridiquement reconnu, et peut utiliser ce titre comme garantie auprès d'une institution financière pour obtenir un crédit. Il peut ainsi se financer sans vendre précipitamment, attendre le bon moment pour commercialiser ses stocks et optimiser ses revenus. Le Pr Datté Jacques, représentant le Ministre de l'Agriculture, a souligné que le SRE constitue également le socle opérationnel de la Bourse des Matières Premières Agricoles de Côte d'Ivoire (BMPA), renforçant ainsi son importance systémique.

Encadré par la loi n°2015-538 du 20 juillet 2015 et lancé officiellement le 22 février 2018, le SRE a été élaboré à travers un processus participatif associant l'administration publique, l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers de Côte

La Côte d'Ivoire dispose d'un atout agricole considérable. Le secteur représente environ 26 % du PIB, mobilise près de 60 % de la population active et génère 40 % des recettes d'exportation. Pourtant, les producteurs peinent à accéder au financement, les infrastructures de stockage restent insuffisantes et les revenus agricoles demeurent volatils. Pour répondre à ces défis structurels persistants, un mécanisme novateur s'impose progressivement : le Système de Récépissés d'Entreposage (SRE). C'est autour de ce dispositif que le Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP) a organisé, le 16 avril 2026 au Noom Hôtel Abidjan Plateau, la 4^e édition de sa tribune d'échanges « Zoom Sur ». La rencontre, organisée en collaboration avec l'Autorité de Régulation du Système de Récépissés d'Entreposage (ARRE), a réuni acteurs agricoles, institutions financières, représentants ministériels et, fait notable,

une délégation sénégalaise conduite par M. Issa Wade, Directeur général de l'Organe de Régulation du Système de Récépissés d'Entrepôt (ORSRE),



d'Ivoire (APBEF-CI), les assureurs, les opérateurs d'entreposage et les contrôleurs qualité.

DES RÉSULTATS CONCRETS, DES DÉFIS À SURMONTER

Le Directeur Général de l'ARRE, le Pr Koffi Justin N'Goran, a présenté un premier bilan opérationnel. Depuis sa mise en œuvre, 982 récépissés d'entreposage ont été émis, couvrant environ 26 404 tonnes de marchandises, principalement de la noix brute de cajou (25 892 tonnes), des amandes de cajou (341 tonnes), du maïs (160 tonnes) et de la noix de cola fraîche (11 tonnes). Un démarrage significatif, même si le potentiel du dispositif reste largement sous-exploité.

Plusieurs défis ont été identifiés pour accélérer le déploiement du SRE. M. Manlan Michel, représentant le Ministère du Commerce, a cité notamment le développement des infrastructures de stockage dans les zones de production, une adhésion encore insuffisante du secteur bancaire et la nécessité de généraliser le financement par nantissement des stocks auprès des détenteurs de récépissés.

UNE DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE FAVORABLE

La mobilisation institutionnelle autour du SRE est réelle. Le Colonel-Major Sangaré Souleymane, représentant le Ministre de l'Économie et des Finances, a qualifié le SRE de réforme majeure à fort impact économique et social. La Secrétaire Exécutive du CCESP, Mme Mariam Fadiga Fofana, a rappelé l'ambition première du dispositif qui est de faciliter la transformation des matières premières agricoles et garantir un approvisionnement continu pour les industriels. Le Pr N'Goran a, par ailleurs, salué l'adoption du Fonds Souverain Stratégique pour le Développement de la Côte d'Ivoire (FSD-CI) comme un appui supplémentaire déterminant.

Quatre mini-panels thématiques ont enrichi la journée, réunissant des représentants des filières agricoles cacao, anacarde, maïs, cola, des acteurs du SRE, des banques et institutions financières, ainsi que de la BMPA et des opérateurs du marché boursier agricole.

Le message des organisateurs est univoque. Le SRE est un levier de transformation profonde de l'agriculture ivoirienne, capable de convertir des zones rurales de production en zones de prospérité. Son succès dépendra de la mobilisation conjointe des producteurs, des banques et des partenaires techniques et financiers et notamment de la Société Financière Internationale (IFC), dont le rôle dans la mise en place du dispositif a été salué.

LAND AND AGRO-INDUSTRY

The State and the Private Sector for Sustainable Solutions



From March 4 to 6 in Grand-Bassam, a national workshop initiated by the State-Private Sector Consultation Committee, in collaboration with the technical ministries and the CGECI, brought together key stakeholders around the land-related difficulties met by agro-industrial companies. This meeting comes in a context marked by an increase in land conflicts, which weaken agricultural investments and the business climate. With agriculture representing nearly 25% of the Ivorian GDP, the Government intends to strengthen local processing of production in order to accelerate the agricultural industrialization planned in the 2026-2030 National Development Plan. However, this ambition remains hindered by land insecurity, rights conflicts, irregular occupations, and pressures related to

urbanization or mining activities. Employers' organizations, notably UGECI and UNEMAF, have thus brought this issue into the framework of a public-private dialogue aimed at proposing concrete solutions.

The authorities recalled the reforms undertaken, notably the revision of the 1998 law and the actions of AFOR, which has already enabled the demarcation of thousands of village territories and the issuance of numerous land certificates. During the work, participants made recommendations regarding the clarification of procedures, the securing of titles, and community mediation.

A White Paper and a roadmap must now be submitted to the Government in order to make land a sustainable tool for competitiveness and industrialization.



LANEMA

LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS DE QUALITÉ,
DE MÉTROLOGIE ET D'ANALYSES



● ANALYSES

● MÉTROLOGIE - ESSAIS

● AÉRONAUTIQUE

● FORMATIONS

● ASSISTANCE - CONSEIL

● RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

« ASSURER LA QUALITÉ

POUR GARANTIR VOTRE COMPÉTITIVITÉ ET VOTRE SÉCURITÉ »



 www.lanema.ci
info@lanema.ci

 01 43 11 01 01
01 43 11 07 07

 Autoroute d'Abobo, face à la
Préfecture de police d'Abidjan



ECONOMIC COOPERATION

The CCESP welcomes a Tunisian delegation and strengthens ties between two African economies

On 31 March 2026, the State-Private Sector Consultation Committee (CCESP) welcomed in Abidjan a high-level delegation from the Confederation of Citizen Enterprises of Tunisia (CONECT), led by its President Mr Tarak Cherif, as part of an

economic mission aimed at establishing partnerships with the Ivorian private sector. The meeting, enhanced by the presence of both countries' ambassadors and representatives from the Ivorian Ministry of Foreign Affairs, took on both an economic and diplomatic dimension.

The Executive Secretary of the CCESP, Mrs Mariam Fadiga Fofana, presented the Ivorian public-private dialogue framework, structured since 2013 around a joint body bringing together technical ministries, private sector federations and consultative chambers. She assured the Tunisian operators of the CCESP's support in managing their dealings with the Ivorian administration.

The President of CONECT praised the quality and pragmatism of the Ivorian model, describing it as an example to be replicated across the African continent. This visit illustrates the growing international recognition of Côte d'Ivoire's public-private consultation framework, and opens concrete prospects for cooperation between two economies whose complementarities remain largely untapped.



WORKSHOP ON THE PRESENTATION OF THE DIAGNOSTIC ASSESSMENT OF PAOS IN BOUAKÉ AND KORHOGO

Two days to turn challenges actions

The CCESP, with the support of the BMZ and the GIZ, organised a diagnostic review workshop bringing together five Professional Associations and Organisations from Bouaké and Korhogo: FENAHTCI, active in cotton processing; the HOUKAMI Cooperative, mobilising rural women and young female entrepreneurs; the Association of Spinners and Knitters of Waraniéré, dedicated to artisanal textile production; GEBAT, which federates small and medium-sized enterprises in the construction and public works sector; and the Bouaké Alumni Club, which brings together around fifty multi-sector SMEs. Despite their diversity, these organisations share common structural challenges: difficult access to raw materials, land tenure insecurity, limited access to finance and markets, fiscal and regulatory constraints, and low productivity due to inadequate equipment.

The first day was devoted to presenting the institutional diagnostic of each PAO and identifying concrete areas for modernisation. The second day opened a direct dialogue with public administration representatives, experts from the APBEF-CI and the Directorate General of Public Procurement, helping to resolve several misunderstandings around access to bank

finance and public contracts.

In closing, the CCESP announced the preparation of a consolidated report and the scheduling of on-site capacity-building sessions, with two clear priorities: developing value-added services for members and structuring targeted advocacy towards the relevant authorities.



SECTORAL JOINT FRAMEWORKS

The CCESP strengthens public-private dialogue through actors training



On 17 and 18 March 2026, the State-Private Sector Consultation Committee (CCESP) organised in Abidjan, with financial support from the German BMZ and implementation by GIZ under the ProREI project, a two-day training workshop devoted to the use of the Operating and Facilitation Manual for Sectoral Joint Frameworks (CPS).

Led by organisational development expert Sylvain Konan, this workshop enabled CPS actors to familiarise themselves with a tool designed to standardise and professionalise the functioning of these joint bodies deployed within technical ministries. The CPS

address sectoral issues such as taxation, trade, employment and the environment, and are intended to formulate concrete proposals for improving public policies.

The Executive Secretary of the CCESP, represented by Chief Technical Adviser Mr Georges Copré, stressed the importance of this workshop in strengthening consultation mechanisms between the State and the private sector. The training is part of a broader ambition : to build a more structured, better facilitated public-private dialogue that is more clearly oriented towards measurable results, in the service of improving the business climate in Côte d'Ivoire.

STRUCTURING PROFESSIONAL ORGANIZATIONS

A Practical Guide to Transforming APOs in Côte d'Ivoire's Private Sector



On 25 and 26 March 2026, the CCESP organised a workshop in Cocody, supported by the German BMZ and the GIZ, focused on the use of a new Practical Guide designed for Professional Associations and Organisations (PAOs) in Côte d'Ivoire's private sector. This tool addresses documented structural weaknesses: fragile governance, limited resources, insufficient internal organisation and the absence of effective management tools. Developed under the ProREI project, it covers the legal framework, governance, administrative and financial procedures, communication, advocacy and member services. The training, deliberately participatory in approach, combined

interactive presentations, case studies and practical exercises. Each organisation was represented by two designated referents tasked with rolling out the Guide internally. Beyond the training itself, the stakes are strategic: PAOs represent business interests, contribute to public policy development and facilitate access to opportunities. Strengthening them is therefore a direct lever for improving the business environment.

Each organisation left with an operational roadmap. An impact assessment is planned in six months, focusing on governance quality, organisational performance and the value of services delivered to members.

PUBLIC-PRIVATE DIALOGUE

CCESP launches the « Renfo AOP » program to professionalize private sector organizations



Ivory Coast officially launched, on May 5, 2026, at the Chamber of Commerce and Industry of Ivory Coast, the 'Renfo AOP' program, an initiative led by the State-Private Sector Consultation Committee (CCESP) to strengthen the capacities of Associations and Professional Organizations in the private sector. This program aims to train 1,000 actors from 200 professional organizations across the

country, with a pilot phase involving 150 beneficiaries in San Pedro, Bouaké, and Korhogo.

Structured around modules on public-private dialogue, association management, private sector support mechanisms, and communication, the project will run over three months with a monitoring and evaluation system. Its implementation will be coordinated by the Development Fund

for vocational skills training (FDFP).

The authorities present emphasized the strategic importance of this initiative within the framework of the 2026-2030 National Development Plan. Representing the Minister of Economy, Assandé Bernard laid the emphasis upon the necessity of transforming public-private dialogue into a strategic tool focused on impact and the structural transformation of the economy. Several speakers also highlighted the central role of professional organizations in structuring the economic fabric, developing skills, and improving corporate governance.

For the CCESP, this program constitutes a strategic partnership aimed at building more resilient, representative, and influential organizations. Through 'Renfo AOP,' Côte d'Ivoire intends to consolidate a more effective, inclusive public-private dialogue capable of sustainably supporting economic growth and national competitiveness.

UEMOA ADOPTS A PUBLIC-PRIVATE DIALOGUE STRATEGY

CCESP launches the « Renfo AOP » program to professionalize private sector organizations

On 27 March 2026, the WAEME Council of Ministers adopted in Dakar a Strategy for the Promotion of Public-Private Dialogue for the period 2026-2030, aimed at creating an effective and inclusive consultation framework between public and private actors in order to improve the business climate at community level.

This decision enshrines the Ivorian model as a sub-regional reference. Since 2013, Côte d'Ivoire has structured its public-private dialogue through the CCESP, a joint body organised around the Consultation Council chaired by the Prime Minister, the Technical Consultation Committee and an Executive Secretariat. In 2017, a National Strategy extended the framework to the regions, with the establishment of local platforms in San Pedro, Bouaké and Korhogo. The strong mobilisation of economic operators within these spaces attests to their relevance.

In February 2026, the CCESP had participated in Cotonou in a sub-regional workshop to validate proposals for structuring public-private dialogue within UEMOA, sharing its experience

with other member states. The adoption of the 2026-2030 strategy paves the way for a harmonisation of practices across the Union, building on the achievements and credibility of the Ivorian model.



PUBLIC-PRIVATE DIALOGUE

The State-Private Sector Consultation Committee launches a strategic reflection on the performance of sectoral bipartite frameworks



On 30 April 2026, the CCESP brought together public and private stakeholders in Abidjan, with the support of the German BMZ, to address a central question : how can the real performance of Sectoral Joint Committees (SJC) in support of public-private dialogue be effectively measured ? Deployed within technical ministries, SJC's are joint consultative bodies addressing sectoral issues such as taxation, trade, employment and the environment.

Their purpose goes far beyond simply providing a forum for discussion; they are intended to serve as genuine instruments of economic transformation.

The Chief Technical Adviser, Mr Georges Copré, outlined the workshop's dual ambition : to strengthen the facilitation of SJC's and to initiate thinking on a structured monitoring and evaluation framework. Consultant Mr Ismahel Barry stressed the need to demonstrate concretely and quantifiably the impact of

these bodies on job creation, private sector development and the overall business climate.

Several areas for improvement emerged : better activity planning, strengthened internal monitoring mechanisms and the definition of relevant, consensual performance indicators. The objective is clear — to shift SJC's towards a results-oriented approach, underpinning the broader credibility of public-private dialogue in Côte d'Ivoire.

ELECTRONIC STANDARDIZED INVOICE

Côte d'Ivoire Accelerates Its Digital Tax Transition

On 3 March 2026, the CCESP and the Directorate General of Taxes organised a sensitisation workshop in Abidjan on the Electronic Standardised Invoice (ESI), bringing together stakeholders from tourism, trade, jewellery, textiles and SMEs. The CCESP's Executive Secretary framed this reform within the fourth National Development Plan (NDP 2026–2030), which places the digitalisation of the tax system at the heart of domestic resource mobilisation.

The interim assessment presented by the

tax authority is encouraging: less than a year after its launch in July 2025, more than 50,000 companies are already registered on the platform. The administration is counting on this momentum to strengthen revenue collection, combat fraud and broaden the tax base, thereby reducing the individual burden on each taxpayer.

Uptake nevertheless remains uneven. The Ivorian Federation of SMEs supports the reform but is calling for greater simplification of the system to make it accessible to smaller businesses. Operators



WAREHOUSE RECEIPT SYSTEM (WRS)

The State-Private Sector Consultation Committee launches a strategic reflection on the performance of sectoral bipartite frameworks



On 16 April 2026, the CCESP and the Regulatory Authority for the Warehouse Receipt System (ARRE) held the fourth edition of their “Zoom Sur” roundtable in Abidjan, devoted to the Warehouse Receipt System (WRS). The event brought together agricultural stakeholders, financial institutions, ministerial representatives and a Senegalese delegation. Although agriculture accounts for approximately 26% of Côte d'Ivoire's GDP, employs nearly 60% of the active population and generates 40% of export revenues, the sector continues to face persistent structural challenges : limited access to finance, insufficient storage infrastructure and highly volatile incomes. The WRS offers a direct response : a producer deposits their harvest in an approved warehouse, receives a legally recognised

receipt and uses it as collateral with a financial institution to obtain credit. This enables them to sell their stocks at the most advantageous moment rather than being forced to do so immediately after harvest.

Since its implementation, 982 receipts have been issued covering approximately 26,400 tonnes of goods, primarily cashew nuts. The potential of the system nonetheless remains largely untapped, held back by a shortage of storage infrastructure in production areas and insufficient engagement from the banking sector. The Government, the CCESP, the ARRE and technical partners — including the International Finance Corporation — are working in concert to make the WRS a lasting driver of transformation for Ivorian agriculture.



in the tourism and catering sectors raise more operational concerns: unstable Internet connectivity, a lack of suitable equipment and difficulties in accommodating sector-specific requirements.

A consensus nonetheless emerged: the ESI is seen as an

essential and structuring tool for modernising the Ivorian economy. Its lasting success, however, depends on a progressive rollout that is technically sound and tailored to the realities of each sector. Additional sensitisation sessions have since been held in Korhogo and Bouaké.

« Vie chère, industrialisation,
compétitivité : les trois priorités
pour 2026 »

IBRAHIM KALIL KONATÉ,
Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat

P68-P73

À la une

“ Rising living costs, industrialisation
and competitiveness : the three priorities
for 2026 ”

IBRAHIM KALIL KONATÉ,
Minister of Trade, Industry and Crafts

P73-P74

News

IBRAHIM KALIL KONATÉ

MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

« PME, industrie, digital : les leviers pour changer durablement l'économie ivoirienne »

A la croisée du numérique et de l'économie réelle, Ibrahim Kalil Konaté imprime une nouvelle cadence à l'action publique. Entre digitalisation des procédures, montée en puissance des PME et accélération de la transformation locale des matières premières ou accélération de l'industrialisation de l'économie, il assume l'ambition claire de passer d'une logique administrative à une logique d'impact. Une orientation stratégique qui vise à bâtir une économie plus compétitive, inclusive et résolument tournée vers la création de valeur.

Monsieur le Ministre, vous venez du numérique. Qu'est-ce que cette expérience apporte concrètement à la tête d'un ministère aussi ancré dans l'économie réelle que le Commerce, l'Industrie et l'Artisanat ?

Mon expérience du numérique m'a appris à gouverner avec trois exigences : la rapidité d'exécution, la transparence des procédures et l'utilisation de la donnée comme outil de décision. Aujourd'hui, ces exigences sont plus que jamais nécessaires dans un ministère au cœur de l'économie réelle. La Côte d'Ivoire comptait 46,4 millions de connexions mobiles actives au début de l'année 2025, soit 144 % de la population, avec 12,8 millions d'internautes et 7,55 millions d'identités actives sur les réseaux sociaux. Cela montre que les usages numériques sont désormais une réalité de masse, y compris pour le commerce, la distribution, la promotion des produits et la relation avec les usagers.

Concrètement, cela signifie pour notre ministère une ambition claire : digitaliser les procédures, réduire les délais, fiabiliser l'information économique et mieux accompagner les entreprises, notamment les PME, dans leur modernisation. Le numérique n'est pas un secteur à part ; il devient un levier transversal de compétitivité, de fluidité administrative et de transformation économique.

La passation de charges avec votre prédécesseur, le Dr. Souleymane Diarrassouba qui a tenu ce poste pendant neuf ans, a été saluée comme un signe de continuité. Que reprenez-vous de cet héritage, et qu'est-ce que vous comptez transformer ?

Je retiens une base solide, construite avec méthode, avec des acquis importants en matière de régulation, de compétitivité et de structuration du tissu économique. Sous son leadership, des

avancées importantes ont été enregistrées, notamment à travers la modernisation des instruments publics. A titre d'exemple, le GUCE a permis de faire passer le délai moyen de traitement d'une fiche de déclaration à l'importation à moins de 2 heures, contre 48 heures auparavant, avec 175 019 FDI validées en 2021 pour une valeur de 10 480 milliards FCFA. De même, les investissements privés enregistrés ont atteint 713 milliards FCFA en 2022, contre 576 milliards FCFA en 2021.

Ma responsabilité aujourd'hui est d'accélérer, de simplifier et d'orienter davantage l'action vers des résultats tangibles pour les populations.

Nous allons passer d'une logique de structuration à une logique d'impact économique direct avec plus de production locale, plus de transformation, plus de pouvoir d'achat.

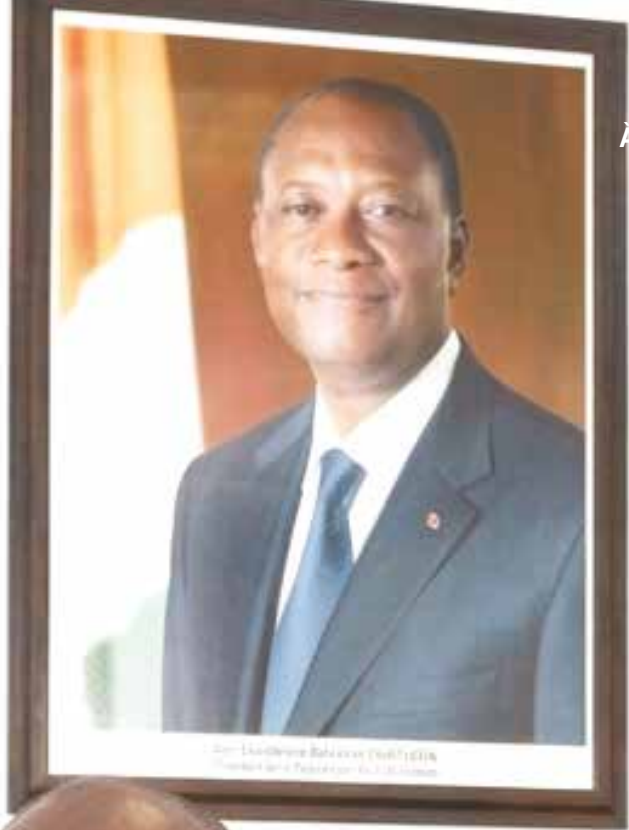
Dès votre prise de fonction, vous avez rebaptisé informellement votre département "Ministère du Développement Économique". Que traduit ce choix sémantique sur votre vision du rôle de ce ministère ?

Ce choix traduit la conviction selon laquelle, notre ministère ne doit pas seulement administrer, il doit produire de l'impact économique. Le secteur privé assure déjà **plus de 50 % de l'investissement total du pays** et contribue à hauteur de **75 % au financement du PND 2021-2025**, dont l'enveloppe globale est de **59 000 milliards FCFA**. Cela montre bien que notre rôle est d'abord de créer les conditions d'une économie plus dynamique, plus productive et plus compétitive.

Parler de "Ministère du Développement Économique", c'est donc assumer que le commerce, l'industrie, l'artisanat, les PME et désormais le numérique doivent être pensés ensemble. Nous devons aider les entreprises à mieux produire, mieux vendre, mieux transformer et mieux exporter. Cela suppose une administration plus rapide, plus proche des opérateurs économiques et mieux orientée vers les résultats.

Vous avez identifié de nombreuses priorités pour votre ministère, avec l'ambition d'en faire émerger 7 secteurs réellement performants. Quels sont ces secteurs ? Sur quels critères les avez-vous sélectionnés ?

Les 7 secteurs prioritaires que nous avons identifiés, conformément au pilier 1 du PND 2021-2025, sont l'agro-industrie, la chimie-plasturgie, les matériaux de construction,





l'industrie pharmaceutique, le textile-habillement, la métallurgie, ainsi que l'industrie mécanique, électrique et électronique. Ce choix repose sur des critères simples : la capacité à créer de la valeur ajoutée localement, à générer des emplois, à réduire la dépendance aux importations et à soutenir notre ambition industrielle.

Mais au-delà de la sélection sectorielle, je veux insister sur un point : ces 7 filières ne pourront réellement devenir performantes que si nous y intégrons davantage de numérique, de traçabilité, de logistique intelligente, de solutions de paiement, de plateformes de mise en relation et d'outils d'accès au marché. La compétitivité industrielle d'aujourd'hui passe aussi par la compétitivité digitale.

Vous avez placé votre action sous le signe de "l'efficacité et non du formalisme". Concrètement, comment cette philosophie se traduit-elle dans la gouvernance quotidienne de votre ministère ?

Elle se traduit par une exigence de simplification, de rapidité et de redevabilité. Nous devons sortir d'une logique dans laquelle l'entreprise passe plus de temps à contourner la complexité qu'à produire de la valeur. C'est précisément pour cela que je veux faire de la digitalisation des procédures une priorité opérationnelle. Lorsque les circuits sont raccourcis, que les

documents sont dématérialisés et que les données sont mieux suivies, l'administration gagne en efficacité et l'opérateur économique gagne en confiance.

Nous avons d'ailleurs défini pour **2026** trois grandes priorités : la lutte contre la vie chère, l'industrialisation et l'amélioration de la compétitivité des industries nationales. Pour moi, l'efficacité consiste à mettre les outils numériques au service de ces priorités, avec des indicateurs, des délais, des responsabilités clairement établies et un suivi plus rigoureux de l'exécution.

Quels résultats mesurables les opérateurs économiques et les Ivoiriens peuvent-ils attendre de votre action d'ici la fin 2026 ?

D'ici fin **2026**, les opérateurs économiques doivent constater une amélioration tangible du climat des affaires dans notre périmètre. Avec davantage de démarches dématérialisées, des circuits plus courts, un meilleur accès à l'information et un accompagnement plus lisible pour les PME. Nous voulons aussi faire progresser la compétitivité de nos entreprises dans les circuits de distribution et de commercialisation. J'ai d'ailleurs indiqué notre volonté de permettre aux Ivoiriens de mieux se positionner dans la distribution de biens de consommation, avec un objectif de conquête de **35 % de parts de marché**, dans un secteur où **70 %** sont aujourd'hui détenus par un seul acteur. Pour les populations, les résultats attendus sont tout aussi concrets. Ils portent sur une administration plus réactive, des circuits de commercialisation mieux maîtrisés, un soutien renforcé aux PME et l'élargissement des débouchés et à la création d'emplois.

Quelques semaines après votre nomination, vous vous êtes rendu personnellement sur les Zones Industrielles de Koumassi et d'Akoupé-Zeudji PK24 avec la SOGEDI. Quel constat avez-vous dressé et quelles sont les urgences identifiées ?

Le constat est clair : nous disposons d'un potentiel d'industrialisation considérable, mais il faut accélérer l'aménagement, la viabilisation et la qualité des services. Les chiffres montrent bien l'importance stratégique des espaces au niveau des zones industrielles. La zone industrielle de Yopougon s'étend sur 469 hectares et accueille 349 entreprises ; Vridi couvre 120 hectares pour 132 entreprises ; San Pedro, 200 hectares pour 141 entreprises et Bonoua, 329 hectares, avec 23 entreprises installées sur 51,4 hectares. À Akoupé-Zeudji PK24, la zone a été portée à 1 000 hectares, avec 115 entreprises installées sur 156 hectares.

Les urgences sont connues : améliorer les infrastructures, fluidifier les services, mieux sécuriser les réserves industrielles et surtout rendre ces zones plus attractives pour les investisseurs et plus accessibles aux PME industrielles.

Pour moi, le développement national se mesure d'abord dans les territoires. Il n'a de sens que s'il crée des opportunités concrètes pour les régions, les jeunes, les femmes, les petits producteurs, les artisans et les PME locales.

Cela suppose de réduire les inégalités d'accès à l'information, aux services publics et aux marchés. Aujourd'hui encore, une grande partie de la population reste en marge de ces

opportunités, ce qui freine une croissance réellement partagée. Mon action vise donc à mieux diffuser les services, à rapprocher l'administration des acteurs économiques et à faciliter l'accès aux débouchés, notamment pour les entreprises installées en région. Une PME, où qu'elle soit implantée, doit pouvoir s'informer facilement, accomplir ses démarches sans obstacles et accéder à des opportunités commerciales élargies. C'est à ce prix que la croissance devient véritablement inclusive et profite à l'ensemble du territoire.

Vous avez annoncé la création d'une Taskforce pour accélérer l'aménagement des zones industrielles et simplifier le parcours des investisseurs. Quel est le calendrier, et quels obstacles concrets cette structure est-elle censée lever ?

La Taskforce répond à une nécessité simple : lorsqu'un projet est bloqué, il faut un dispositif capable d'agir vite, d'arbitrer vite et de débloquer vite. Trop souvent, les difficultés tiennent à l'empilement de blocages administratifs, techniques ou fonciers. Cette structure a donc vocation à réduire les délais de traitement, améliorer la coordination et donner davantage de visibilité aux investisseurs.

Dans la pratique, elle devra également simplifier le parcours des entreprises, notamment des PME industrielles, en s'appuyant sur des processus plus lisibles et plus digitalisés. Dans un environnement régional concurrentiel, la rapidité institutionnelle devient elle-même un facteur d'attractivité économique.

La transformation locale des produits agricoles est présentée comme un levier majeur. Où en est réellement la Côte d'Ivoire sur ce chantier ? Quels secteurs agricoles sont les plus mûrs pour une industrialisation à court terme ?

La transformation locale est l'une des clés de notre souveraineté économique. Les données le montrent clairement, car en 2022, car en 2024 la Côte d'Ivoire a enregistré un taux de transformation de 37 % pour le cacao, avec 830 447 tonnes usinées ; 36,5 % pour l'anacarde, avec 344 028 tonnes traitées ;

et 92,04 % pour l'hévéa pour un volume traité de 1 800 290 tonnes. Ce sont donc des filières déjà structurées, sur lesquelles nous pouvons accélérer l'industrialisation de façon réaliste.

Mais pour aller plus loin, il faut mieux connecter transformation industrielle, innovation et services digitaux. Les PME qui évoluent dans ces chaînes de valeur ont besoin d'outils numériques pour la traçabilité, la commercialisation, la logistique, l'accès à l'information de marché et parfois même l'exportation. C'est à cette intersection entre industrie et digitalisation que se créera la prochaine étape de valeur ajoutée.

Comment la Côte d'Ivoire peut-elle attirer davantage d'investissements industriels face à la concurrence régionale -Ghana, Sénégal, Maroc- dans un contexte où la croissance nationale atteint 6 % ?

Pour attirer davantage d'investissements industriels, nous devons combiner stabilité, infrastructures, simplification des

procédures et qualité de service aux entreprises. L'expérience montre que l'attractivité ne se mesure pas seulement en infrastructures physiques, mais aussi en fluidité administrative et en visibilité économique. Sous l'impulsion des réformes antérieures, les investissements privés enregistrés ont progressé de **576 milliards FCFA en 2021 à 713 milliards FCFA en 2022**, soit une hausse d'environ **24 %**. C'est un signal encourageant.

Désormais, il nous faut transformer la digitalisation en avantage comparatif. Un investisseur est sensible à la rapidité de traitement, à la traçabilité, à la fiabilité des démarches et à la capacité d'un pays à offrir des interfaces modernes avec l'administration. C'est pourquoi la modernisation numérique du ministère et de ses services est, pour moi, une composante directe de l'attractivité industrielle.

Vous avez clairement affiché la lutte contre la cherté de la vie comme l'une de vos missions prioritaires. Quels leviers concrets votre ministère peut-il actionner, et dans quels délais ?

La lutte contre la cherté de la vie est une priorité immédiate. L'État a déjà engagé des mesures fortes, dont **550 milliards FCFA** de subventions sur les produits pétroliers à fin septembre 2022, un élargissement de la liste des produits soumis à réglementation de **4 à 21 catégories**, l'appui à hauteur de **2 milliards FCFA** aux femmes du vivrier, la construction de **45 marchés** de proximité équipés de logistiques proches des zones de production pour un montant de **7,4 milliards FCFA** afin de faciliter l'enlèvement des produits vivriers et assurer leur commercialisation tout en réduisant les pertes post-récolte. Pour **2026**, **1,3 milliard de FCFA** ont été accordés pour la construction de **6 marchés supplémentaires**.

Notre ministère agit à la fois sur le contrôle, la régulation, la remontée des plaintes et la transparence. En 2022, **23 011 magasins** ont été visités,

avec un taux de respect des prix réglementés de **94,7 %**. Mais nous devons aller plus loin, notamment grâce au numérique : signalement plus rapide des abus, meilleure

circulation de l'information, contrôles mieux ciblés et plus grande réactivité des services.

La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) est une opportunité immense, mais encore peu saisie par les acteurs ivoiriens. Quelle est votre stratégie pour positionner la Côte d'Ivoire comme un acteur central de cette intégration ?

La ZLECAf est une opportunité, mais elle exige de la compétitivité. Nous devons aider nos entreprises à mieux produire, à mieux se conformer aux normes, à mieux s'informer et à mieux accéder aux marchés. Les difficultés sont connues : selon la Banque mondiale, le coût du commerce reste encore élevé, avec un temps de conformité à la frontière pour l'exportation de **239 heures** en Côte d'Ivoire, contre **97,31 heures** en moyenne en Afrique subsaharienne et **108 heures** au Ghana. Cela montre qu'il y a encore un vrai travail à faire sur la

“ Nous passons d'une logique de structuration à une logique d'impact économique direct. ”

fluidité et la logistique.

Notre stratégie est donc de positionner la Côte d'Ivoire comme un hub industriel et commercial, en renforçant la structuration des PME, l'accès à l'information commerciale, la compétitivité des chaînes logistiques et l'usage du e-commerce dans une perspective régionale. La ZLECAf sera pleinement utile lorsque nos PME seront davantage prêtes à vendre au-delà de nos frontières.

Comment votre expérience au numérique peut-elle accélérer la digitalisation du commerce et simplifier les procédures pour les opérateurs économiques ?

Elle peut l'accélérer en replaçant l'usager au centre. Quand on regarde une procédure avec les yeux de l'entreprise, on voit immédiatement où se trouvent les lenteurs, les redondances et les irritants. Mon objectif est donc de poursuivre la dématérialisation des démarches, de réduire les délais et de rendre les services plus simples d'accès, plus lisibles et plus traçables.

Le lancement à Abidjan du projet **Tradepost** et du **Hub e-commerce régional** répond précisément à cette ambition : faciliter le commerce transfrontalier, accélérer les procédures douanières, réduire les coûts logistiques et connecter les PME ivoiriennes aux marchés africains et internationaux. C'est un atelier de **3 jours** qui a été lancé comme un instrument stratégique de connexion des PME ivoiriennes aux marchés.

La promotion des PME est un volet très important de votre Département ministériel. Quelle est votre stratégie pour rendre les PME compétitives et faire d'elles de véritables acteurs du développement économique de notre pays ?

Les PME représentent plus de 90% du secteur privé et contribuent seulement à environ 20% du PIB. Notre ambition est de continuer les efforts déjà engagés pour mieux soutenir les PME pour qu'elles jouent pleinement leurs rôles de créatrices de valeurs et d'emplois décents.

La loi sur la PME soumise à l'Assemblée Nationale le 16 avril 2026 vient moderniser le cadre légal de promotion de l'entrepreneuriat et de la PME et renforcer le rôle du secteur privé afin de faire de la Côte d'Ivoire un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à l'horizon 2030.

Il en est de même de la présentation du projet de loi portant ratification de l'Ordonnance n°2025-853 du 12 novembre 2025, modifiant le cadre institutionnel du Guichet Unique de Développement des Petites et Moyennes Entreprises de Côte d'Ivoire (GUDE PME). Cette réforme majeure s'inscrit dans la volonté de l'État de doter les PME ivoiriennes d'un dispositif moderne, intégré et performant, capable de répondre efficacement à leurs besoins de financement et d'accès aux marchés. Ainsi le GUDE-PME est l'outil sur lequel l'Etat s'appuie pour la mise en œuvre de ses PND. Cette réforme majeure se poursuivra avec d'autres actions visant à structurer l'action de l'Etat et à rationaliser et optimiser les ressources dédiées à la promotion des PME.

“ Le numérique n'est pas un secteur, c'est un levier de compétitivité. ”

L'artisanat est souvent présenté comme un « levier de création d'emplois et de richesses », mais le secteur reste largement informel et peu structuré. Quelle politique concrète envisagez-vous pour sa valorisation et son accès aux marchés nationaux et internationaux ?

L'artisanat ivoirien souffre d'un paradoxe : il emploie des centaines de milliers de personnes, génère de la valeur dans tous les territoires, mais reste invisible dans les statistiques officielles et absent des circuits économiques formels. Notre approche se structure en quatre leviers.

Le premier est la formalisation accompagnée. Nous ne pouvons pas exiger la formalisation sans en réduire le coût et la complexité. Le GUDE-PME, en lien avec les chambres de métiers, doit proposer des parcours simplifiés d'enregistrement, assortis d'avantages immédiats : accès au crédit, couverture sociale, participation aux marchés publics. La formalisation doit être perçue comme une opportunité, non comme une contrainte.

Le deuxième levier est la structuration en filières et clusters. Regrouper les artisans par métier et par territoire permet de mutualiser les coûts, de standardiser la qualité et de répondre à des commandes d'envergure. Des clusters textiles, des pôles d'artisanat d'art, des villages artisanaux connectés aux circuits touristiques voilà des modèles que nous pouvons développer avec les collectivités locales.

Le troisième levier est l'accès aux marchés. Sur le plan national, nous devons introduire dans le Code des marchés publics une clause réservant une part des commandes publiques aux artisans et PME locales. Sur le plan international, le label « Made in Côte d'Ivoire » doit être structuré et promu dans les foires et salons régionaux et internationaux, avec l'appui de Côte d'Ivoire Export.

Le quatrième levier est la formation et la transmission. L'artisanat ne peut se moderniser sans investissement dans les compétences. Nous plaçons pour des centres de formation professionnelle de proximité, articulés avec le système d'apprentissage dual, pour former la prochaine génération d'artisans compétitifs.

L'accès au financement reste le nerf de la guerre pour les PME et artisans. Quelles synergies votre ministère entend-il construire avec les partenaires techniques et financiers, ainsi que le secteur bancaire pour lever cet obstacle ?

L'accès au financement constitue le principal obstacle rencontré par les entrepreneurs et artisans, non pas en raison d'un manque de liquidités, mais à cause de difficultés d'intermédiation, de garanties et de confiance entre banques et PME. Pour y répondre, nous allons continuer à travailler avec les partenariats techniques et financiers, les institutions financières et toutes les parties prenantes clés pour développer des solutions adaptées à nos entrepreneurs, PME, PMI et artisans.

A travers ces partenariats, nous dotons nos structures sous tutelle telles que le GUDE-PME de ressources adéquates pour améliorer le profil des entreprises et les connecter aux solutions

financement disponibles sur le marché et celles développées spécifiquement pour correspondre à leurs profils. Cette solution est complétée par les garanties partielles de la Société de Garantie des crédits aux PME (SGPME) ou d'autres fonds de garantie pour réduire le risque des institutions financières et favoriser l'octroi de crédits.

Cette stratégie se concrétise déjà à travers des initiatives majeures portées par le GUDE-PME comme le projet Choose Africa 2 financé à hauteur de 52 milliards de F CFA par l'Agence Française de Développement (AFD) et le projet Banque d'investissement pour l'entrepreneuriat des jeunes dit YEIB de 26 milliards F CFA de la BAD. Ces projets visent à apporter un accompagnement non financier et financier à plus de 40 000 jeunes et femmes entrepreneurs, et PME.

Le 17 mars 2026, vous avez été élevé au rang de Commandeur de l'Ordre du Mérite Commercial et Industriel. Vous avez dit que cette distinction "impose davantage d'ardeur et de responsabilité". Qu'est-ce que cela change concrètement dans votre façon d'aborder votre mission ?

Je considère cette distinction comme une responsabilité supplémentaire. Elle m'oblige à renforcer encore l'exigence de résultats et à poursuivre avec davantage d'ardeur les réformes que nous avons engagées. Concrètement, cela ne change pas ma méthode, mais cela renforce mon niveau d'exigence, notamment sur les **3 priorités** que nous avons clairement identifiées pour l'année 2026 : la lutte contre la vie chère, l'industrialisation et l'amélioration de la compétitivité de nos industries.

Je suis convaincu qu'un ministère économique doit être jugé sur ses effets concrets : sur les délais, sur la fluidité, sur les opportunités créées pour les entreprises et sur la modernisation du service public. C'est dans cet esprit que j'aborde cette mission.

Vous êtes Président du Conseil Régional du Hambol depuis 2018, réélu en 2023. Comment articulez-vous votre action

nationale avec votre attachement au développement local et communautaire ?

Pour moi, le développement national se mesure d'abord dans les territoires. Il n'a de sens que s'il crée des opportunités concrètes pour les régions, les jeunes, les femmes, les petits producteurs, les artisans et les PME locales.

Cela suppose de réduire les inégalités d'accès à l'information, aux services publics et aux marchés. Aujourd'hui encore, une grande partie de la population reste en marge de ces opportunités, ce qui freine une croissance réellement partagée. Mon action vise donc à mieux diffuser les services, à rapprocher l'administration des acteurs économiques et à faciliter l'accès aux débouchés, notamment pour les entreprises installées en région. Une PME, où qu'elle soit implantée, doit pouvoir s'informer facilement, accomplir ses démarches sans obstacles et accéder à des opportunités commerciales élargies.

C'est à ce prix que la croissance devient véritablement

“ Les PME doivent devenir les véritables champions de la croissance inclusive. ”

inclusive et profite à l'ensemble du territoire.

Si vous deviez retenir une seule transformation économique pour marquer votre passage à la

tête de ce ministère, une qui changera durablement le visage de l'économie ivoirienne, laquelle serait-elle ?

S'il fallait en retenir une seule, je dirais : faire converger **la transformation locale, la digitalisation et la montée en puissance des PME**. Ce triptyque peut changer durablement le visage de notre économie. Nous savons déjà que les PME pèsent **20 % du PIB, 12 % de l'investissement national et 23 % des emplois modernes** ; nous savons aussi que le pays compte **12,8 millions d'internautes** et que les usages numériques progressent rapidement. Si nous connectons mieux ce potentiel entrepreneurial à cette dynamique digitale, nous pouvons créer une nouvelle génération d'entreprises plus compétitives, plus visibles et plus exportatrices.

Mon ambition est donc simple : faire du numérique un accélérateur de transformation économique, du e-commerce un levier d'accès au marché, et des PME les véritables champions de la croissance inclusive ivoirienne.



IBRAHIM KALIL KONATÉ

MINISTER OF TRADE, INDUSTRY AND CRAFTS

**“SMEs, industry, digitalisation :
the drivers for lasting change in the
ivorian economy”**



At the crossroads of the digital world and the real economy, Ibrahim Kalil Konaté is setting a new pace for public action. Between the digitisation of procedures, the rise of SMEs and the acceleration of local transformation, he is pursuing the clear ambition of shifting from an administrative mindset to one focused on impact. This strategic direction aims to build a more competitive, inclusive economy that is resolutely geared towards value creation.

Minister, you come from the digital sector. What does this experience bring in practical terms ?

My experience has taught me to govern with three key requirements: speed of execution, transparency of procedures and the use of data. Côte d'Ivoire has 46.4 million mobile connections and 12.8 millions internet users. Our ambition is to digitise procedures, reduce processing times and modernise SMEs. Digital technology is becoming a cross-cutting driver of competitiveness.

What do you take away from your predecessor's legacy ?

A solid foundation. The GUCE has reduced import processing times to under two hours, down from 48 hours previously. Private investment rose from 576 to 713 billion CFA francs between 2021 and 2022. My responsibility : to accelerate the shift towards greater local production and purchasing power.

Why rename your department the "Ministry of Economic Development" ?

Our ministry must not merely administer; it must make an impact. The private sector accounts for 50% of total investment and 75% of the funding for the 2021–2025 National Development Plan. Trade, industry, crafts and the digital sector must be considered together.

What are your seven priority sectors ?

Agri-industry, chemicals and plastics, construction materials, pharmaceuticals, textiles and clothing, metallurgy and mechanical engineering. These sectors create value locally, generate jobs and reduce dependence on imports.

What results are expected by the end of 2026 ?

Digitised processes, shorter supply chains and better access to information. We are aiming for a 35% market share in a sector currently dominated by a single player, which holds 70% of the market.

What is the current status of local processing of agricultural products ?

We are making progress: 24.7% for cocoa, 21.3% for cashews, 56% for rubber. The next step links industrial processing with digital services : traceability, logistics and market access.

How can we attract more investment ?

By combining stability, simplified procedures and administrative efficiency. Digitalisation must become our



“ We are moving from a structuring approach to a logic of direct economic impact. ”

competitive advantage against regional rivals.

What measures can be taken to tackle the high cost of living ? 550 billion CFA francs in oil subsidies, 21 categories of regulated products, and 2 billion in support for women in the food sector. In 2022, 94.7% of shops inspected were complying with regulated prices. Digital technology will enable even more

targeted inspections.

What is the strategy for SMEs ?

An SME bill to be submitted to the National Assembly in April 2026, the reform of the GUDE-PME, and two international projects : Choose Africa 2 (52 billion CFA francs, AFD) and YEIB (26 billions CFA francs, AfDB) to support 40,000 young and women entrepreneurs.

What policy for the craft sector?

Four levers : simplified formalisation, clustering, access to public procurement with the 'Made in Côte d'Ivoire' label, and local vocational training.

Your signature transformation ?

Bringing together local processing, digitalisation and the growth of SMEs. The latter account for 20% of GDP, 12% of investment and 23% of modern jobs. My ambition : to make digital technology the catalyst for inclusive and export-led growth.



Ensemble c'est possible !

"RASSEMBLER toutes les FORCES
pour LUTTER contre la vie chère
et AMÉLIORER le bien-être
des populations"



Dr Ranie-Didice Bah-Koné,
Secrétaire Exécutive du Conseil National
de Lutte Contre la Vie Chère (CNLVC)





I. PRESENTATION DE LA SECRETAIRE EXECUTIVE DU CNLVC

Économiste de formation, Enseignante-chercheuse et spécialiste des questions liées au développement et au pouvoir d'achat des populations, **Dr Ranie-Didice BAH-KONE** est une figure engagée de la lutte contre la vie chère en Côte d'Ivoire depuis 2017.

Titulaire d'un Doctorat en Sciences économiques obtenu à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines en France, elle est également diplômée en économie du développement et en économie internationale de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Son parcours académique s'est construit autour des problématiques de gouvernance, de développement durable et d'économie publique.

Avant de prendre la tête du Conseil National de Lutte contre la Vie Chère (CNLVC), **Dr Ranie-Didice BAH-KONE** a occupé plusieurs fonctions stratégiques au sein de l'administration publique ivoirienne, notamment en qualité de Conseillère technique dans différents ministères et de Directrice de la Veille stratégique et de la Lutte contre la Vie Chère au Ministère du Commerce.

Engagée dans les œuvres associatives, **DR Ranie-Didice BAH-KONE** est la Présidente fondatrice de la Fondation Moussobah, une organisation dédiée à la préservation de l'environnement et à la promotion du développement durable en Côte d'Ivoire.

II. PRESENTATION DU CNLVC (création, mission, organes et fonctionnement)

a. Création

Créé par le décret n° 2017-410 du 21 juin 2017 adopté en Conseil des ministres, le Conseil National de Lutte contre la Vie Chère (CNLVC) est l'organe mis en place par le Gouvernement pour renforcer le dispositif institutionnel de lutte contre la vie chère. Il se veut un cadre permanent de dialogue, de concertation et d'échanges réunissant les pouvoirs publics, les opérateurs économiques, les syndicats et les associations de consommateurs, afin d'identifier et de promouvoir des solutions adaptées à l'amélioration du pouvoir d'achat des populations.

b. Mission

Le Conseil National de Lutte contre la Vie Chère (CNLVC) a pour mission le suivi et la mise en œuvre des stratégies de lutte contre la vie chère adoptées par le Gouvernement.

A ce titre, il est chargé de :

- ❖ faire des recommandations au Gouvernement sur les questions relatives à la hausse des prix et à l'approvisionnement du marché en produits de grande consommation en général, et des produits de première nécessité en particulier ;
- ❖ veiller à la mise en œuvre effective des mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la vie chère ;
- ❖ assurer la veille permanente sur les prix des produits de grande consommation ainsi que sur la disponibilité de ces produits sur toute l'étendue du territoire national ;
- ❖ assurer le suivi du respect des accords signés entre le Gouvernement et les opérateurs économiques dans le cadre de la lutte contre la vie chère ;
- ❖ suggérer des réponses aux propositions des associations de consommateurs liées à la vie chère ;
- ❖ recueillir les propositions des acteurs des secteurs concernés par la lutte contre la vie chère ;
- ❖ vulgariser les décisions, les mesures et actions visant à réduire le coût de la vie.

c. Organisation et fonctionnement

Le Conseil National de Lutte contre la vie chère comprend :

• LE CONSEIL DE CONCERTATION :

Le Conseil de Concertation est Présidé par le Premier Ministre. Il est chargé de veiller à la mise en œuvre des orientations du Président de la République en matière de la lutte contre la vie chère.

• LE COMITÉ TECHNIQUE :

Le Comité Technique est Présidé par le Ministre en charge du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat. Il est chargé de contribuer à la définition des orientations stratégiques et des actions à mener en faveur de la lutte contre la vie chère.

• LE SECRÉTARIAT EXÉCUTIF

Le Secrétariat Exécutif est dirigé par un Secrétaire Exécutif. Il est chargé de vulgariser par tout moyen les décisions prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la vie chère.

III. LES ACTIVITES DU CNLVC

Depuis sa création, le Conseil National de Lutte contre la Vie Chère (CNLVC), mène des activités de communication et des activités de terrain. Ces activités de communication sont libellées comme suit :

- **LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATIONS** à travers la production et la diffusion du bulletin d'information hebdomadaire « **Echo des marchés** » dont l'objectif est d'informer la population sur les tendances des prix sur les marchés, de traiter une thématique qui intéresse la population et de faire la promotion des

produits vivriers locaux.

Nous avons également la production et la diffusion de l'émission hebdomadaire télévisée « **C'combien ?** » qui a pour but d'informer les populations sur les prix moyens des produits de grande consommation et vivriers à Abidjan et dans les six (06) grandes villes de l'intérieur du pays.

Enfin, la production et la diffusion de l'émission télé bimensuelle « **le Consommateur** » qui a pour objectif d'informer les consommateurs sur leur droit et de développer des thématiques en rapport avec les consommateurs.

Promotion des produits locaux notamment à travers le « **Mois d'octobre, mois du consommateur local** ».

La promotion des droits des consommateurs. Célébration le 15 mars de chaque année de la Journée Mondiale des Droits des Consommateurs (JMDC). Cette journée a pour objectif de sensibiliser les consommateurs sur leurs droits.

Proposer des mesures de lutte contre la vie chère au gouvernement.

Suivi des mesures adoptées par le Gouvernement à travers la surveillance de plus en plus accrue du marché afin de s'assurer du respect des mesures de lutte contre la vie chère adoptées par le Gouvernement et de l'application effective de ces mesures.

• QUELQUES ACTIVITÉS DE TERRAIN

- ❖ La rencontre avec les acteurs de la grande distribution et les gérants de boutiques : sensibiliser les acteurs au respect des prix plafonnés et au respect des mesures de lutte contre la vie chère ;
- ❖ Rencontre avec les importateurs : ces rencontres ont pour objectif de s'assurer de l'approvisionnement en produit de grande consommation et de leur disponibilité ;
- ❖ Suivi et évaluation du matériel agricole offert par le Gouvernement aux coopératives du secteur du vivrier, afin de s'assurer de l'adéquation du matériel avec les besoins des femmes et vérifier le bon usage du matériel à travers son impact sur la production agricole ;
- ❖ Suivi des prix des produits de grande consommation par un appui au relevé des prix dont le but est d'obtenir les prix pratiqués sur le marché en temps réel et une base de données fiables ;
- ❖ Les activités d'informations et de sensibilisation ;
- ❖ Mission de contrôle de prix ;
- ❖ Renforcement des capacités des Fédérations d'Associations des consommateurs, des centrales syndicales et des acteurs de la société civile à travers les ateliers.

ENTREPRENEURIAT

P80-83

PARTENAIRE

P85-89

Vitrine des Affaires

ENTREPRENEURSHIP

P84

PARTNERSHIP

P89-P91

Business Storefront

BAMBA KASSOUM, Président de la Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire (CNMCI)

« La CNMCI est résolument engagée dans la transformation structurelle du secteur de l'artisanat »

Réélu pour la mandature 2023-2028 à la tête de l'organisation professionnelle chargée de la promotion et de la défense des artisans ivoiriens, Bamba Kassoum œuvre à insuffler un nouveau dynamisme à l'institution.

Quelles sont les missions et attributions de la CNMCI ?

La Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire (CNMCI), instituée par le décret n°93-01 du 7 janvier 1993, est un établissement public à caractère professionnel, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Placée sous la tutelle technique du ministère en charge de l'Artisanat (Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat), elle constitue l'organe représentatif des intérêts du secteur artisanal auprès des pouvoirs publics.

A ce titre, la CNMCI exerce des missions essentielles visant à structurer, promouvoir et moderniser l'artisanat ivoirien. Elle assure notamment la représentation des artisans auprès des autorités administratives et juridictionnelles, la tenue du registre des métiers ainsi que du répertoire des entreprises artisanales, et accompagne les acteurs du secteur dans leurs démarches de formation, d'apprentissage et de professionnalisation.

Par ailleurs, elle œuvre à la promotion des produits artisanaux à travers l'organisation et la participation à des foires et expositions, encourage la création d'entreprises artisanales, facilite l'accès au financement et contribue à la mise en place d'infrastructures d'intérêt collectif au profit des artisans.

Comment la Chambre est-elle organisée et quelle est sa représentativité sur le territoire national ?

La CNMCI repose sur une organisation structurée autour d'organes de gouvernance composés de membres élus et d'une administration opérationnelle.

Les organes de gouvernance comprennent six instances. L'Assemblée générale constitue l'organe suprême d'orientation et de décision. Le Bureau national est chargé du suivi de la mise en œuvre des décisions par le Secrétariat exécutif. La représentation territoriale est assurée par les Chambres régionales de métiers (CRM), tandis que les Comités interprofessionnels départementaux (CID) jouent un rôle de structures de proximité au service des artisans. Ce dispositif est complété par les Organisations professionnelles départementales (OPD) ainsi que par des commissions techniques.

L'administration opérationnelle est assurée par le Secrétariat exécutif, véritable cheville ouvrière de l'institution. Il assure la gestion quotidienne et coordonne l'ensemble des activités à l'échelle nationale, avec l'appui des secrétaires généraux régionaux.

La CNMCI bénéficie d'une couverture nationale significative, avec 12 Chambres régionales de métiers et 128 représentations départementales, garantissant ainsi une présence effective sur l'ensemble du territoire ivoirien.



Quels sont les différents corps de métiers qui la composent ?

Le secteur de l'artisanat en Côte d'Ivoire se distingue par sa grande diversité, avec plus de 250 métiers répartis en 54 corps de métiers et organisés en huit grandes branches d'activités.

La première regroupe les métiers de l'agroalimentaire, de l'alimentation et de la restauration. La deuxième couvre les domaines des mines, carrières, construction et bâtiment. La troisième concerne le textile, l'habillement, le cuir et les peaux. La quatrième regroupe le bois et assimilés, ainsi que le mobilier et l'ameublement.

La cinquième branche, particulièrement vaste, englobe les métaux, la construction métallique, la mécanique, l'électronique, l'électricité et le transport. La sixième est dédiée à l'audiovisuel et à la communication, suivie par la septième, relative à l'hygiène et aux soins corporels. Enfin, la huitième branche concerne l'artisanat d'art et la décoration.

Ces métiers sont définis par le décret n°2016-1154 du 28 décembre 2016 instituant la nomenclature des activités et des métiers de l'artisanat.

Cette diversité témoigne du dynamisme et du potentiel économique considérable du secteur.

Peut-on avoir une idée du nombre de membres de la Chambre et des modalités d'adhésion ?

Le potentiel théorique des acteurs de l'artisanat en Côte d'Ivoire

Par Marius NOUZA

est estimé à plus de 3 millions. A ce jour, la CNMCI compte environ 23 000 artisans inscrits au registre des métiers.

L'immatriculation des acteurs de l'artisanat (artisans, entreprises artisanales, apprentis et compagnons) est obligatoire conformément à la loi n°2014-338 du 5 juin 2014 relative à l'artisanat et au règlement n°01/2014/CM/UEMOA portant code communautaire de l'artisanat. Le défaut d'immatriculation constitue une infraction pénale.

Cette immatriculation est simple et dématérialisée. Elle s'effectue directement sur le lieu d'exercice de l'activité, par des agents habilités disposant de badges vérifiables. Elle nécessite une pièce d'identité en cours de validité, le paiement des frais d'immatriculation ainsi que tout document attestant de l'apprentissage du métier.

Ces formalités permettent non seulement de reconnaître officiellement l'activité de l'artisan, mais aussi de lui ouvrir l'accès aux services et opportunités offerts par la CNMCI et par les structures publiques d'accompagnement.

En Côte d'Ivoire, les métiers sont souvent associés au secteur informel. Quelles actions la Chambre mène-t-elle pour y remédier ?

L'informalité résulte en grande partie d'un déficit d'accompagnement, de reconnaissance et de structuration du secteur de l'artisanat. Pour y remédier, la CNMCI s'est engagée résolument dans une dynamique de transformation structurelle, en mettant l'accent sur la formalisation, la valorisation des compétences et la professionnalisation des acteurs.

Dans cette optique, elle mène également un plaidoyer actif auprès des pouvoirs publics et des partenaires techniques et financiers afin de mobiliser davantage d'investissements en faveur du secteur.

Quelles sont les perspectives de la Chambre à court et moyen termes ?

A court et moyen termes, la CNMCI ambitionne de relever plusieurs défis structurants pour le développement durable du secteur de l'artisanat.

Ses priorités portent notamment sur l'accélération de la formalisation des acteurs, la mise en place d'un système de labellisation des produits et services afin d'en garantir la qualité et la compétitivité, ainsi que sur la structuration et la professionnalisation du secteur.

L'amélioration de la visibilité des artisans et de leur accès aux marchés constitue également un axe stratégique majeur, tout comme la question du financement. Par ailleurs, la Chambre entend promouvoir un système d'apprentissage rénové, mieux adapté aux exigences d'un secteur en pleine mutation.

A travers ces orientations, la CNMCI entend renforcer la contribution de l'artisanat à l'économie nationale, tout en améliorant significativement les conditions de vie et de travail des artisans.

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE

La Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat de Côte d'Ivoire, un levier stratégique pour développer le contenu local



Dans un contexte où la Côte d'Ivoire cherche à accélérer son industrialisation et à renforcer la compétitivité de son tissu productif, la question de la sous-traitance apparaît comme un enjeu économique majeur. Au cœur de cette dynamique, la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat de Côte d'Ivoire (BSTP-CI) s'impose comme un outil structurant, capable de connecter les grandes entreprises aux PME locales et de stimuler la création de valeur nationale.

Créée en 1997 à l'initiative de l'État, du secteur privé et des partenaires au développement, la BSTP-CI s'est progressivement positionnée comme une plateforme d'organisation du marché de la sous-traitance, répondant à un double défi : satisfaire les besoins croissants des grandes entreprises en prestataires qualifiés, tout en offrant aux PME un meilleur accès aux opportunités de marché. Son directeur général, Amaël Konaté, et ses équipes travaillent d'arrache-pied pour relever ces défis.

STRUCTURER LA SOUS-TRAITANCE POUR RENFORCER LA PRODUCTION LOCALE

L'un des principaux enjeux économiques auxquels répond la BSTP-CI est celui de la structuration de la sous-traitance. En facilitant la mise en relation entre donneurs d'ordres et sous-traitants, elle contribue à réduire les asymétries d'information qui freinent souvent les échanges économiques.

Cette intermédiation permet non seulement d'optimiser l'utilisation des capacités de production existantes, mais aussi, normalement, de

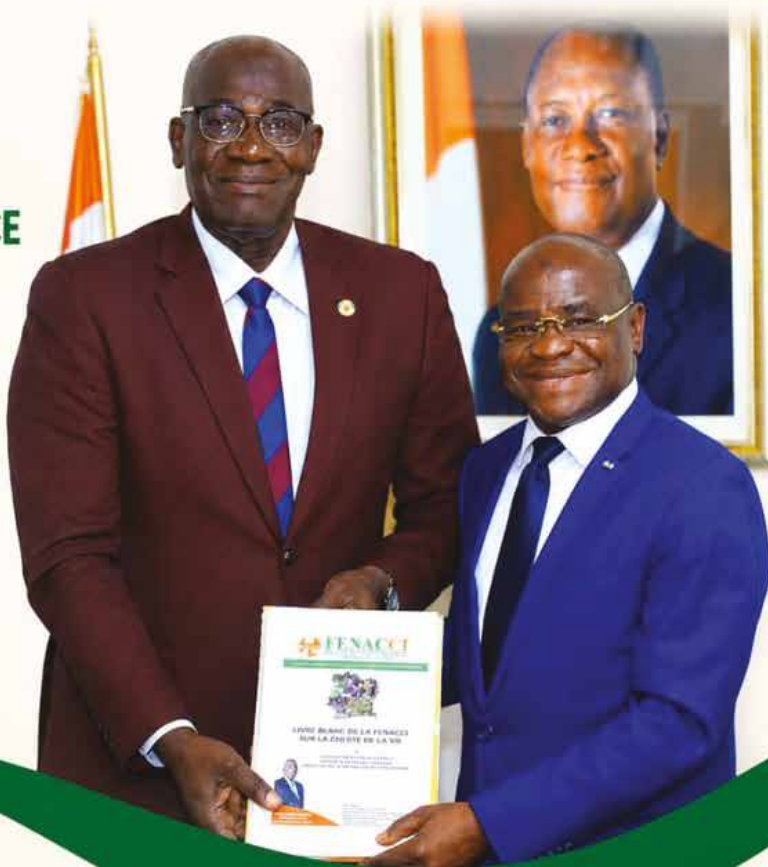


FENACCI

FEDERATION NATIONALE DES ACTEURS DU
COMMERCE DE CÔTE D'IVOIRE

ENSEMBLE, POUR UN COMMERCE FORT ET DURABLE

Représenter, défendre,
accompagner et promouvoir
les acteurs du commerce
au service du développement
économique de la Côte d'Ivoire.



REPRÉSENTER

Défendre les intérêts
des acteurs du commerce
auprès des institutions
et partenaires.



DÉFENDRE

Porter la voix
des commerçants
et promouvoir un
environnement favorable
à leurs activités.



ACCOMPAGNER

Soutenir les acteurs
du commerce dans
la formation, l'information
et l'accès aux ressources.



PROMOUVOIR

Valoriser le commerce
ivoirien et encourager
l'innovation et la
compétitivité.



DÉVELOPPER

Contribuer durablement
au développement
économique et social
de la Côte d'Ivoire.

SIEGE SOCIAL :

Abidjan – Plateau, Avenue Noguès
Immeuble Gruber 2eme étage porte 2

Tel.: 27 20 22 55 66

Cel.: 05 05 95 02 24 – 07 07 06 42 85

03 B.P 3333 Abidjan 03 – info@fenaci-ci.com – www.fenac-ci.com





Photo de famille.

limiter le recours aux prestataires étrangers, afin de favoriser une meilleure intégration du contenu local dans les chaînes de valeur industrielles.

Les interventions de la BSTP-CI couvrent un large éventail de secteurs stratégiques. De l'agro-industrie au bâtiment et au génie civil, en passant par les mines, l'énergie, les télécommunications ou encore l'industrie manufacturière, son champ d'action reflète la diversité du tissu économique ivoirien. Cette présence transversale renforce son rôle dans la dynamique globale d'industrialisation du pays.

Les PME et les artisans, principales cibles de la bourse, occupent une place centrale dans cette stratégie. La BSTP-CI leur offre un accompagnement qui facilite leur accès aux marchés, améliore leurs capacités techniques et valorise leurs compétences. Les artisans, en particulier, bénéficient d'un encadrement spécifique destiné à structurer et à promouvoir leur savoir-faire.

UN LEVIER DE CROISSANCE POUR LES PME

Au-delà de l'accès aux marchés, l'accompagnement proposé par la structure permet aux entreprises de monter en compétence. La labellisation des savoir-faire, l'assistance technique et la participation à des salons professionnels renforcent leur crédibilité et leur capacité à répondre aux exigences des grandes entreprises.

Ce processus favorise l'émergence d'un tissu de PME plus

structuré, plus compétitif et mieux intégré dans l'économie formelle.

L'action de la BSTP-CI ne se limite pas au territoire national. En s'inscrivant dans une dynamique sous-régionale, elle ouvre aux entreprises ivoiriennes des perspectives d'expansion au sein de l'espace ouest-africain.

Cette dimension régionale constitue un enjeu économique important, dans la mesure où elle permet d'élargir les marchés, de mutualiser les opportunités et de renforcer la résilience des entreprises face aux fluctuations locales.

UNE RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE RÉVÉLATRICE DES PRIORITÉS ÉCONOMIQUES

La reconnaissance de la BSTP-CI comme organisation d'utilité publique, intervenue par décret en 2024, s'inscrit dans une logique de consolidation des instruments de politique industrielle. Elle traduit la volonté des pouvoirs publics de s'appuyer sur des structures capables d'opérationnaliser les ambitions en matière de développement des PME et de transformation du tissu économique.

Cette reconnaissance vient ainsi renforcer la légitimité de la BSTP-CI dans son rôle d'interface stratégique entre les acteurs économiques.

ACCÉLÉRER L'INDUSTRIALISATION PAR LA STRUCTURATION DES CHÂÎNES DE VALEUR

A l'heure où la Côte d'Ivoire ambitionne de densifier son tissu industriel, la structuration des chaînes de valeur apparaît comme un levier incontournable. La sous-traitance, en tant que mécanisme d'intégration productive, permet de mieux répartir la création de richesse entre les acteurs économiques.

En favorisant les relations interentreprises, en améliorant la circulation de l'information et en renforçant les capacités des PME, la BSTP-CI contribue à bâtir un écosystème plus cohérent et plus performant.

Dans cette perspective, elle ne se limite pas à un rôle d'intermédiaire, mais s'affirme comme un véritable outil de politique économique, au service d'une industrialisation plus inclusive et durable.



Photo de famille.

BAMBA KASSOUM, President of the National Chamber of Trades of Côte d'Ivoire (CNMCI)

« The CNMCI is resolutely committed to the structural transformation of the craft sector »

Re-elected as head of the National Chamber of Trades of Côte d'Ivoire for the 2023-2028 term, Bamba Kassoum intends to drive a new dynamic in this institution responsible for representing and promoting Ivorian artisans.

What are the missions and responsibilities of the CNMCI ?

The president explains that the CNMCI is a public institution responsible for representing the interests of the craft sector to public authorities. It notably ensures the maintenance of the trades register, supports the training and professionalization of artisans, facilitates access to financing, and promotes artisanal products through fairs and exhibitions.

How is the Chamber organized and what is its representativeness ?

The CNMCI has a structured

organization with governance bodies, an executive secretariat, 12 regional Chambers, and 128 departmental representations covering the entire national territory.

What are the different trades represented ?

More than 250 trades grouped into eight major branches make up the sector, ranging from agri-food to construction, including textiles, mechanics, audiovisual, and even fine craftsmanship.

What actions are being taken against informality and what are the prospects ?

With around 23,000 registered artisans out of a potential of more than 3 million, the CNMCI focuses on formalization, professionalization, product labeling, and improving market access in order to sustainably strengthen the contribution



of craftsmanship to the national economy.

« The CNMCI intends to strengthen the contribution of craftsmanship to the national economy, while significantly improving the living and working conditions of artisans »

INDUSTRIAL SUBCONTRACTING

The Côte d'Ivoire Subcontracting and Partnership Exchange (BSTP-CI), a strategic lever for promoting local content development

Established in 1997 on the joint initiative of the State, the private sector and development partners, the Côte d'Ivoire Subcontracting and Partnership Exchange (BSTP-CI) has established itself as a structuring platform for the industrial sub-contracting market. Under the leadership of Amaël Konaté, it addresses a twofold challenge : meeting the needs of large companies for qualified service providers whilst giving SMEs improved access to market opportunities.

Its work is built upon connecting contracting authorities with sub-contractors, helping to reduce information asymmetries, optimise existing production capacities and limit

reliance on foreign service providers. It operates across a broad range of sectors — agro-industry, construction, mining, energy, telecommunications and manufacturing — reflecting the diversity of the Ivorian economic fabric.

Beyond its intermediary role, the BSTP-CI supports SMEs and craftspeople in developing their skills through the accreditation of expertise, technical assistance and participation in professional trade fairs. It also opens up prospects for expansion across the West African region, strengthening their resilience in the face of fluctuations in the local market.

In 2024, the presidential decree recognising the BSTP-CI as an

organisation of public interest consecrated its role as a strategic interface between economic actors and legitimised its position as an instrument of industrial policy in service of a more inclusive and sustainable industrialisation.



L'INSTITUT IVOIRIEN DE L'ENTREPRISE (INIE)

Un levier stratégique pour la densification du tissu entrepreneurial ivoirien

Acteur public ancré dans le paysage entrepreneurial depuis près de trois décennies, l'Institut Ivoirien de l'Entreprise (INIE) a été créé par décret n° 97-440 du 31 juillet 1997, sous la forme d'une Société à Participation Financière Publique Majoritaire, placée sous la tutelle technique du Ministère de la Promotion de l'Investissement et du Développement du Secteur Privé. Structure de promotion et d'accompagnement des PME, elle a pour principale mission la promotion de l'entrepreneuriat national. En près de trente ans d'existence, cette société d'Etat s'est positionnée comme un outil de politique industrielle à part entière. Sa force réside dans sa capacité à mettre en place des entreprises solides et à former des leaders de demain, en dotant les chefs d'entreprises des outils de gestion indispensables. Dans un pays où les PME représentent 23 % du PIB et 23 % de l'emploi formel, cet accompagnement revêt une importance stratégique capitale.

DES MISSIONS AU SERVICE DE L'ENTREPRENEURIAT NATIONAL

Les missions de l'INIE couvrent l'ensemble du cycle de vie entrepreneurial. Elles partent de la conception et la mise en œuvre de programmes visant à promouvoir l'esprit d'entreprise, la gestion de programmes spécifiques destinés aux jeunes entrepreneurs, la formation des candidats à la création d'entreprises, et accueil des porteurs de projets. Bien plus qu'un simple guichet administratif, cet instrument de politique publique, à travers son approche globale, est un véritable écosystème d'accompagnement, ouvert à tout Ivoirien désireux de se lancer dans l'aventure de l'entreprise.

LE MODÈLE CLONIX ET L'ÉCOLE DES PATRONS : DEUX INNOVATIONS CONCEPTUELLES MAJEURES

La singularité de l'INIE réside dans deux outils phares. L'Ecole des Patrons forme les futurs dirigeants aux fondamentaux de la gestion. Le modèle CLONIX, quant à lui, consiste à dupliquer sur le territoire national des entreprises viables à partir de modèles économiques ayant déjà fait leurs preuves, en Côte d'Ivoire ou ailleurs. L'idée centrale est de réduire le risque d'échec en s'appuyant sur des succès avérés. Cet organisme public a su tisser un réseau de partenariats qui renforcent sa capacité d'action et lui confèrent une légitimité institutionnelle croissante. En septembre 2023, l'Institut a conclu un accord-cadre avec le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), dans l'optique de bénéficier de l'expertise de l'Institut pour le déploiement de fermes animales et halieutiques selon le modèle CLONIX. Le partenariat avec la GIZ dans le cadre du PAEIJ illustre également la capacité de l'Institut à mobiliser des bailleurs de fonds internationaux autour de ses programmes. Des experts assurent le transfert du savoir-faire et le suivi de la



Mouramane Fofana, directeur Général de l'INIE.

bonne gouvernance, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux. L'Institut se distingue également par une approche inclusive puisque le promoteur n'est pas contraint d'apporter un projet élaboré encore moins une caution, abaissant ainsi les barrières à l'entrée pour les entrepreneurs sans garanties classiques. L'efficacité de cette démarche a conduit le Conseil des ministres à adopter officiellement le modèle CLONIX en janvier 2019.

DES PROGRAMMES STRUCTURANTS À FORT POTENTIEL D'IMPACT

L'INIE décline son modèle à travers plusieurs programmes sectoriels aux ambitions chiffrées. Le Programme Amorçage PME, lancé en janvier 2022 en partenariat avec l'ARDCI, vise la création de 99 PME dans les domaines de la culture de tomate hors sol, de la pisciculture et de la transformation de mangue, à travers 5 pôles couvrant l'ensemble du territoire. Financé à hauteur de 6,05 milliards de francs CFA par la BIDC et de 4,5 milliards par l'assureur NSIA, il doit permettre à terme la création de près de 800 PME et TPE et plus de 2 200 emplois. Le programme Tout-Venant vise à accompagner au moins 150 porteurs de projets par an, quel que soit leur secteur d'activité, constituant ainsi la porte d'entrée la plus directe vers les services de l'INIE. Le PAEIJ, dont la première phase a été lancée en 2024 en partenariat avec la Coopération Allemande (GIZ), cible l'amélioration de l'employabilité et l'insertion des jeunes dans le tissu économique ivoirien. Le projet Valora prévoit l'implantation dans 187 communes d'un réseau de



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TECHNOLOGIE TROPICALE

NOS INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

pour une transformation efficace du manioc



Broyeur



Essoreur



Semouleur



Cuiseur



Séchoir serre



Séchoir à claie



Emoteur

A travers

- ✓ La **Réduction** de la **pénibilité** du travail
- ✓ La **qualité** constante de l'**attiéké** produit
- ✓ Le **réglage aisé** de la taille des grains par le semouleur
- ✓ La **maîtrise** du goût et de l'acidité de l'attiéké
- ✓ La **bonne consommation** de l'attiéké produit
- ✓ L'**amélioration** des **revenus** des producteurs

...Une contribution pour une filière
manioc compétitive et durable...

Contacts : (+225)05 56 97 99 99/ 05 56 97 77 99.

www.i2t.ci. •email: info@i2t.ci

Adresse: Route de Bassam (Abidjan). 04 BP 1137 Abidjan 04

Le pionnier de l'innovation Agro-industrielle!

273 PME spécialisées dans la collecte et la valorisation des déchets solides urbains et agro-industriels, à la croisée de l'entrepreneuriat et de l'écologie urbaine. Le programme Mouso Business cible les femmes en situation de précarité : depuis 2021, plus de 3 250 femmes regroupées en 269 associations ont bénéficié de l'appui de l'Institut, avec pour objectif la création de 200 PME de coaching de TPE conduites par des femmes. Enfin, le programme Ivoire Fruits-Holding prévoit 33 usines de transformation de fruits et légumes pour l'exportation, tandis que le programme haricots secs ambitionne 200 exploitations agricoles produisant 100 000 tonnes annuellement pour les marchés occidentaux.

UNE DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE NATIONALE SOUTENUE

Son action s'inscrit dans un contexte macroéconomique favorable. En effet, 25 429 entreprises ont été créées en Côte d'Ivoire en 2023, contre 23 940 en 2022, soit une progression de 6 % et une moyenne de 101 sociétés créées par jour. Dans ce paysage institutionnel dense, l'INIE occupe une niche spécifique : non pas le financement ou l'enregistrement d'entreprises, mais leur ingénierie de création et d'accompagnement, via un modèle reproductible pensé pour et à partir du contexte ivoirien.

PERSPECTIVES ET ENJEUX

Aujourd'hui, de nombreux entrepreneurs échouent par manque de méthode et de financement. L'INIE apporte une réponse structurée à ces deux défis, en combinant accompagnement technique, modèles d'affaires éprouvés et accès facilité aux financements partenaires. Les défis demeurent néanmoins réels : transparence des résultats, pérennité des entreprises créées au-delà de la phase d'amorçage, et extension des programmes aux zones les plus enclavées. A l'heure où la Côte d'Ivoire s'engage dans les défis de la ZLECAf et de la compétitivité industrielle, l'INIE incarne la vision claire d'un État qui choisit d'être l'architecte patient de la réussite entrepreneuriale, en la clonant méthodiquement d'un bout à l'autre du territoire.

Par Marc ESSOH

LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS DE QUALITÉ, DE MÉTROLOGIE ET D'ANALYSE (LANEMA)

Sentinelle de la qualité industrielle ivoirienne



Professeur Koné Mawa en compagnie d'olivier Daipo, dircab adjoint.

Etablishement public au service de l'industrialisation depuis une quarantaine d'années, le Laboratoire National d'Essais de Qualité, de Métrologie et d'Analyses (LANEMA) a été créé par décret n° 85-804 du 27 juin 1985, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique industrielle qui encadre les nouvelles industries naissantes. Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), il est placé sous la tutelle du Ministère du Commerce et de l'Industrie et opère depuis son siège situé à Abobo, sur l'autoroute, entre la société Sonitra et l'Université Nangui Abrogoua.

Ce laboratoire national a pour mission d'apporter une assistance aux opérateurs économiques en leur offrant des moyens collectifs de contrôle, d'essais et d'analyses, de métrologie ainsi que l'assistance-conseil et la formation. Après près de quatre décennies d'existence, il s'est imposé comme un acteur de référence du système qualité ivoirien.

UN SPECTRE D'INTERVENTION LARGE ET STRATÉGIQUE

Les domaines d'intervention du LANEMA couvrent l'ensemble de la chaîne industrielle et sanitaire. Ses missions incluent notamment l'étude de tout problème de technologie sur l'étendue du territoire ivoirien, des analyses complètes de l'eau, des produits pétroliers et des pollutions industrielles, ainsi que le contrôle d'instruments de mesure.

Cet organisme s'est engagé dans une démarche continue qui lui a valu l'accréditation en 2016 en chimie des eaux sur la matrice eau potable, et en métrologie des températures depuis 2019. Grâce à ces résultats, le laboratoire s'est positionné comme un véritable outil d'appui pour les administrations dans la lutte contre la contrefaçon et la répression des fraudes.

Sur le plan régional, c'est une référence en métrologie dans l'UEMOA dans

la grande pression depuis 2009, et est reconnu comme institution de métrologie par la CEDEAO. Cette position de référence régionale confère au laboratoire un rayonnement qui dépasse les frontières ivoiriennes et renforce la crédibilité du système qualité national.

DES ÉQUIPEMENTS MODERNISÉS POUR UN RÔLE ACCRU

En 2018, le LANEMA a été doté d'un camion-laboratoire d'un coût de 164,7 millions FCFA, acquis dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur industriel (PARCSI) financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'État ivoirien. Ce camion permet d'effectuer des analyses ponctuelles dans l'espace et dans le temps à travers le pays, notamment des analyses microbiologiques et physico-chimiques pour le contrôle de l'assainissement de l'eau potable. Il permet aussi de faire face aux situations d'alerte dans le cadre de la maîtrise des dangers liés à la sécurité sanitaire des aliments.

En janvier 2024, lors du lancement de son magazine trimestriel LANEMAG, la Directrice générale de l'institution, le Professeur Koné Mawa, a relevé que le LANEMA, pourtant acteur central de la protection du consommateur à travers ses missions d'utilité publique, reste méconnu du grand public, en dépit de ses 39 années d'engagement en faveur de la qualité.

UN CONTEXTE QUI APPELLE À UN RENFORCEMENT

Le LANEMA opère dans un environnement institutionnel exigeant. Des défis persistent : les agents travaillent dans des conditions difficiles, avec une exposition à des réactifs chimiques dangereux et d'autres risques professionnels. Le débauchage par le secteur privé d'ingénieurs et techniciens formés aux frais de l'État constitue également un enjeu majeur de rétention des talents. Pour les autorités de tutelle, le LANEMA doit s'inscrire dans une démarche rigoureuse et performante afin d'améliorer ses prestations et de prendre pleinement sa place de laboratoire de référence sous-régional.

Par Marc ESSOH

SOCIÉTÉ DE GARANTIE DES CRÉDITS AUX PME IVOIRIENNES (SGPME)

Briser le mur du financement bancaire



Joelle Kouassi, directrice de la SGPME...

La Société de Garantie des crédits aux PME Ivoiriennes (SGPME) est un établissement financier de cautionnement à caractère bancaire. Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 10 milliards FCFA, entièrement détenu

par l'État de Côte d'Ivoire. Créée en avril 2022 dans le sillage de la réforme globale de l'écosystème PME, elle constitue la filiale financière du GUDE-PME et se présente comme un établissement financier public dédié à l'accès au crédit.

La mission de la SGPME consiste à garantir les crédits consentis par les établissements bancaires aux TPE, PME et ETI dont le capital est détenu à plus de 50 % par des nationaux ivoiriens. Elle s'inscrit dans la volonté du gouvernement de bâtir une économie résiliente et inclusive, dynamisée par un secteur privé fort.

UN MÉCANISME INNOVANT POUR PARTAGER LE RISQUE AVEC LES BANQUES

Dans le cadre de ses missions, la SGPME garantit directement les crédits accordés aux PME en partageant au moins 50 % des risques avec les établissements financiers. Deux mécanismes sont mis à la disposition des PME : la garantie individuelle et la garantie partielle de portefeuille (GPP).



...et ses collaborateurs.

La GPP est un mécanisme particulièrement innovant : il s'agit d'un fonds silencieux, car la PME qui en bénéficie ne sait pas forcément qu'elle est inscrite sur la garantie. Les banques peuvent ainsi accorder plus de crédit aux PME, leur permettant d'être plus compétitives, de créer plus d'emplois et de générer plus de revenus, en cohérence avec le plan stratégique Côte d'Ivoire 2030.

DES RÉSULTATS CONCRETS ET DES PARTENARIATS CROISSANTS

A fin mai 2025, la SGPME a accordé des lignes de crédit à neuf institutions financières en faveur de 1 773 PME, dont 585 détenues par des femmes. Depuis 2023, elle a accordé 54,8 milliards de francs CFA de fonds de garantie à des établissements bancaires pour le financement des PME.

Les partenariats se multiplient. En juin 2024, le Projet des Chaînes de Valeur Compétitives pour l'Emploi et la Transformation Économique (PCCET), financé par la Banque Mondiale, a octroyé un appui de six milliards de francs CFA à la SGPME pour abonder son fonds de garantie partielle de portefeuille. En décembre 2024, le Programme d'Appui à l'Amélioration du Climat des Affaires en Côte d'Ivoire (PACA-CI), financé par la Banque Africaine de Développement, a signé une convention avec la SGPME pour la mise en place d'un fonds de 1,184 milliard de francs CFA. Ce fonds prévoit un quota de 40 % dédié aux entreprises dirigées par des femmes et 40 % aux startups dirigées par des jeunes.

UNE INSTITUTION AU CŒUR DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

La SGPME répond à l'un des obstacles les plus persistants du tissu entrepreneurial ivoirien : l'insuffisance de garanties pour accéder aux crédits bancaires. La directrice générale, Joëlle Kouassi, a tenu à souligner que les femmes entrepreneures ont un taux de remboursement plus élevé, ce qui justifie la priorité accordée aux entreprises féminines dans les mécanismes de garantie. En jouant le rôle d'intermédiaire entre les banques et les PME, la SGPME contribue directement à faire circuler les capitaux vers les entreprises nationales, participant ainsi à la réalisation de la vision Côte d'Ivoire 2030 portée par le Chef de l'État.

IVORIAN INSTITUTE OF ENTERPRISE (INIE) A strategic driver for strengthening the Ivorian business community



Established by decree in July 1997, the Institut Ivoirien de l'Entreprise (INIE) is a company with a majority public financial stake, placed under the supervision of the Ministry for Investment Promotion. Over nearly three decades, it has established itself as an instrument of industrial policy focused on the creation and support of SMEs, in a country where they account for 23% of GDP and 23% of formal employment. The distinctiveness of INIE rests on two conceptual innovations. The École des Patrons trains future business leaders in the fundamentals of enterprise management. The CLONIX model, officially adopted by the Council of Ministers in 2019, consists of replicating proven business models across the national territory, thereby reducing the risk of entrepreneurial failure. This model has been extended to the agricultural and fisheries sectors in partnership with the MIRAH.

INIE delivers its programmes through several ambitious sectoral initiatives. The Programme Amorçage PME targets the creation of nearly 800 SMEs and 2,200 jobs, financed to the tune of 10.55 billion CFA francs. The Mouso Business programme has supported more than 3,250

women since 2021. The Valora project envisages 273 SMEs specialising in waste valorisation across 187 municipalities. Ivoire Fruitis-Holding plans 33 fruit and vegetable processing plants for export.

In an environment where 25,429 companies were created in Côte d'Ivoire in 2023, INIE occupies a strategic niche: not financing or registration, but the engineering of company creation and support, through a replicable model tailored to the local context.

Today, many entrepreneurs fail due to a lack of structure and funding. INIE provides a structured response to these two challenges, combining technical support, proven business models and easier access to partner funding. The challenges remain real, however: transparency of results, the sustainability of the businesses created beyond the start-up phase, and the extension of programmes to the most remote areas.

At a time when Côte d'Ivoire is taking on the challenges of the AfCFTA and industrial competitiveness, INIE embodies the clear vision of a state that chooses to be the patient architect of entrepreneurial success, methodically replicating it across the entire country.

Organisme
accrédité ISO 17065



Côte d'Ivoire - Normalisation
Organisme reconnu d'utilité publique
Décret n°2002 du 10 juillet 2002

Organisme
certifié ISO 9001:2015



CODINORM met à votre disposition la liste des produits certifiés !

- ✓ Plus de 300 marques
- ✓ Mise à jour régulièrement
- ✓ Tous secteurs confondus

Rdv sur

www.codinorm.ci



+225 27 22 22 34 70 | +225 27 22 59 00 10

www.codinorm.ci | info@codinorm.ci

NATIONAL LABORATORY FOR QUALITY TESTING,
METROLOGY AND ANALYSIS (LANEMA)

Promoter of industrial quality in Côte d'Ivoire



Established by decree in June 1985, the National Laboratory for Quality Testing, Metrology and Analysis (LANEMA) is a public industrial and commercial establishment

(EPIC), placed under the supervision of the Ministry of Trade and Industry. Located in Abobo, on the motorway between Sonitra and Nangui Abrogoua University, it has been a benchmark

institution within the Ivorian quality system for nearly four decades.

Its remit spans a broad spectrum: comprehensive analyses of water, petroleum products and industrial pollutants, calibration of measuring instruments, and support to public authorities in combating counterfeiting and fraud. Accredited in water chemistry since 2016 and temperature metrology since 2019, LANEMA has moreover been recognised as the WAEMU reference institution for pressure metrology since 2009 and as a metrology institution by ECOWAS, giving it a sub-regional standing.

LANEMA operates in a demanding institutional environment. Challenges remain: staff work in difficult conditions, with exposure to hazardous chemicals and other occupational risks. The poaching by the private sector of engineers and technicians trained at the state's expense also poses a major challenge in terms of retaining talent.

IVORIAN SME CREDIT GUARANTEE CORPORATION (SGPME)

Breaking down the barriers to bank financing

Established in April 2022, the Société de Garantie des Crédits aux PME Ivoiriennes (SGPME) is a public limited company with a capital of 10 billion CFA francs, wholly owned by the State. As the financial subsidiary of GUDE-PME, it functions as a public financial guarantee institution dedicated to facilitating access to credit for micro, small and medium-sized enterprises whose capital is more than 50% held by Ivorian nationals.

Its core mechanism rests on risk-sharing with banking institutions : the SGPME guarantees at least 50% of loans granted to SMEs. Two instruments are available: the individual guarantee, for targeted operations, and the partial portfolio guarantee (PPG), a particularly innovative silent fund enabling banks to expand their credit offering without the beneficiary SME necessarily

being informed of the guarantee in place.

The results are significant. By the end of May 2025, the SGPME had granted guarantee lines to nine financial institutions, benefiting 1,773 SMEs, including 585 owned by women. Since 2023, it has mobilised 54.8 billion CFA francs in guarantee funds. These results have been bolstered by two major contributions : six billion CFA francs from the World Bank-financed PCCET project in June 2024, and 1.184 billion CFA francs from the AfDB-financed PACA-CI programme in December 2024, the latter earmarking 40% for women-led enterprises and 40% for youth-led start-ups.

By acting as an intermediary between banks and under-capitalised SMEs, the SGPME contributes directly to financial inclusion and to the realisation of the Côte d'Ivoire 2030 vision.



GRAND ANGLE

P94-P97

LUCARNE

P101-P103

TOUT SUR

P106-P109

Dossier

SPOTLIGHT
P99-P100

LOOKING AT
P105

ALL ABOUT
P111

Specific Matter

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CÔTE D'IVOIRE

Un pilier de la croissance économique



Le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, Touré Faman (au centre) et ses hôtes.

Selon une étude du cabinet Deloitte sur la confiance des CEO africains (2022), la Côte d'Ivoire s'affirme comme un hub régional et un pôle d'attractivité pour les investisseurs. Cette dynamique s'inscrit dans une trajectoire de croissance soutenue, portée par une stabilité macroéconomique et une volonté politique affirmée de transformation structurelle de l'économie.

Dans ce contexte, les autorités ivoiriennes entendent accélérer l'industrialisation, renforcer la transformation locale des matières premières et améliorer la compétitivité des entreprises nationales. Au cœur de cet écosystème, la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire s'impose comme un acteur clé de structuration du secteur privé, à la fois interface institutionnelle, levier de développement des compétences et facilitateur d'opportunités économiques.

UNE INSTITUTION HISTORIQUE AU SERVICE DU SECTEUR PRIVÉ

L'ancrage de la CCI-CI dans le paysage économique ivoirien repose sur une longue tradition consulaire. Les premières chambres de commerce remontent à 1908 à Grand-Bassam, marquant les débuts de l'organisation formelle du commerce dans le pays. La configuration actuelle de l'institution est le fruit de réformes successives, notamment celle de 1992, qui a permis

de moderniser son fonctionnement et d'élargir son champ d'action.

Aujourd'hui, la CCI-CI est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle assure une mission de représentation des intérêts du secteur privé, tout en jouant un rôle consultatif auprès des pouvoirs publics. Cette double fonction en fait un maillon essentiel du dialogue public-privé, dans un environnement où la coordination des politiques économiques constitue un enjeu stratégique.

UNE GOUVERNANCE TOURNÉE VERS LA PERFORMANCE ET L'OUVERTURE

Sous la présidence de Faman Touré, réélu en 2023, la CCI-CI a engagé une dynamique de modernisation axée sur la performance, la qualité des services et l'ouverture à l'international. L'ambition affichée est de faire de l'institution un catalyseur de croissance pour les entreprises ivoiriennes.

Le bilan de l'année 2025 met en évidence des avancées notables, notamment en matière de coopération internationale. Le renforcement du partenariat avec l'Agence japonaise de coopération internationale, à travers des programmes dédiés à la mécanisation agricole, illustre la volonté d'intégrer des expertises étrangères pour améliorer la productivité des filières locales.

Par ailleurs, l'engagement dans un processus de certification ISO 9001

traduit une volonté de normalisation des procédures et d'amélioration continue, dans un souci de crédibilité vis-à-vis des partenaires et des investisseurs.

UN ANCRAGE TERRITORIAL AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

La stratégie de la CCI-CI repose sur un déploiement territorial étendu, avec des délégations régionales couvrant l'ensemble du pays. Cette proximité permet d'adapter les actions aux réalités locales et de mieux accompagner les entreprises dans leur développement.

Le tissu économique ivoirien, composé de plus de 37 000 entreprises formelles, est caractérisé par une forte diversité sectorielle : agriculture, agro-industrie, BTP, tourisme, technologies, artisanat. Dans ce contexte, la CCI-CI joue un rôle de structuration en facilitant l'accès à l'information, aux marchés et aux dispositifs d'accompagnement.

Comme le souligne Maguiraga Bakary, vice-président de l'institution, « il est plus que jamais nécessaire de placer les entreprises ivoiriennes au cœur de la réalisation de l'Agenda 2030 ». Une orientation qui traduit la volonté de faire du secteur privé un moteur central du développement durable.

ACCÉLÉRATEUR DE COMPÉTENCES ET DE COMPÉTITIVITÉ

Au-delà de sa fonction de représentation, la CCI-CI s'impose comme un acteur majeur du renforcement des capacités. Dans un environnement économique de plus en plus concurrentiel, la montée en compétence des entreprises constitue un levier déterminant de compétitivité.

Les programmes de formation, les forums économiques et les missions d'affaires organisés par l'institution participent à la professionnalisation des acteurs économiques. En Côte d'Ivoire comme à l'international (Dakar, Bordeaux, Lyon, Cape Town), ces initiatives favorisent le partage d'expériences, l'accès à de nouveaux marchés et la création de partenariats.

Selon la Conférence Permanente des Chambres Consulaires et Organisations

Intermédiaires Africaines et Francophones, plusieurs centaines d'acteurs économiques ont ainsi bénéficié de formations spécialisées ces dernières années.

Les actions menées en 2026 confirment cette dynamique : en partenariat avec Africa PM, plus de 400 professionnels ont été formés à la gestion de projet, tandis que des programmes de sensibilisation à l'entrepreneuriat, conduits avec l'Agence de Garantie des Financements des PME, ont ciblé les startups et les très petites entreprises.

UN LEVIER D'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Dans un contexte marqué par la montée en puissance de la Zone de libre-échange continentale africaine, la CCI-CI joue également un rôle stratégique dans la préparation des entreprises ivoiriennes à l'ouverture des marchés africains.

L'enjeu est de permettre aux entreprises locales de conquérir de nouveaux débouchés, tout en renforçant leur capacité à faire face à la concurrence internationale. À ce titre, l'institution agit comme un facilitateur d'intégration régionale, en accompagnant les entreprises dans leur stratégie d'exportation et leur adaptation aux normes internationales.

UN ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES EN MUTATION

L'élaboration du Plan national de développement (PND) 2026-2030 traduit l'ambition de la Côte d'Ivoire de franchir un nouveau cap dans sa transformation économique. Axé sur l'industrialisation, la valorisation des ressources locales et l'inclusion sociale, ce cadre stratégique offre des opportunités importantes pour le secteur privé.

Dans ce contexte, la CCI-CI contribue à structurer un environnement des affaires plus favorable, en facilitant la circulation de l'information économique, en relayant les préoccupations des entreprises et en participant à la formulation des politiques publiques.

FACILITER L'ACCÈS AU FINANCEMENT ET À L'INVESTISSEMENT

L'un des défis majeurs des PME ivoiriennes reste l'accès au financement. Consciente de cet enjeu, la CCI-CI développe des partenariats visant à améliorer l'offre de solutions financières adaptées.

Sa collaboration avec la Société financière internationale s'inscrit dans cette logique, en favorisant la mise en relation entre entreprises et institutions financières. L'objectif est de lever les contraintes qui freinent la croissance des entreprises, notamment dans leurs phases d'expansion.

CAP SUR 2026 : ENTRE CONSOLIDATION ET AMBITION

Pour l'année 2026, la CCI-CI entend renforcer son positionnement en tant qu'acteur stratégique de l'écosystème économique. Parmi les initiatives annoncées figurent la deuxième édition du Salon Africa Branding Licence, ainsi que le lancement du programme « Perspectiva 2030 ».

Ce projet vise à positionner durablement l'institution comme un centre de réflexion et d'influence dans le débat économique national, en anticipant les grandes mutations à l'horizon 2030.

UNE INSTITUTION AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

À travers ses missions, ses actions et sa capacité d'adaptation, la CCI-CI s'affirme comme un levier essentiel de la transformation économique ivoirienne. En structurant le secteur privé, en renforçant les capacités des entreprises et en facilitant leur intégration dans les chaînes de valeur régionales et internationales, elle contribue activement à bâtir une économie plus compétitive, inclusive et résiliente.

Dans une Côte d'Ivoire en quête de montée en gamme industrielle, son rôle apparaît plus que jamais stratégique.



Photo de famille.

GUICHET UNIQUE DU COMMERCE
EXTÉRIEUR DE CÔTE D'IVOIRE
(GUCE-CI)

La digitalisation au service des échanges commerciaux

Lancé à partir du 1er juillet 2013, le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) regroupe progressivement toutes les informations relatives au commerce extérieur en un portail transactionnel unique, pour permettre à tout individu désirant faire du commerce vers ou depuis la Côte d'Ivoire d'obtenir une marche à suivre claire, ainsi qu'un soutien adéquat, afin de mener à bien ses opérations commerciales en ligne.

GUCE-CI est placé sous la double tutelle du Ministère du Commerce et de l'Industrie et du Ministère en charge du Budget. Il est dirigé par un Conseil d'Administration de 10 membres, avec à sa tête Issouf Fadika comme Président, et Kignaman-Soro Kitifolo Tenhan comme Directeur Général.

UNE MISSION DE DÉMATÉRIALISATION TOTALE DES PROCÉDURES COMMERCIALES

Le GUCE-CI a pour missions principales : l'exploitation technique du Guichet Unique du Commerce Extérieur ; le traitement de tous les flux d'informations et le contrôle des entrées et sorties de marchandises ; la prestation de services d'assistance pour l'exploitation du Guichet Unique du Commerce Extérieur ; et la prestation de services d'assistance pour l'administration des Douanes.

C'est une plateforme avec un portail d'entrée unique permettant à tous les acteurs du commerce extérieur, les administrations publiques, banques, les communautés portuaires et opérateurs économiques de soumettre, traiter et effectuer toutes les formalités relatives aux opérations liées aux échanges locaux et extérieurs. La dématérialisation de toutes les procédures et documents mise en place permet de réduire le nombre de documents, les coûts et délais, et d'accroître la compétitivité de l'économie ivoirienne.

Pour les opérateurs ne disposant pas d'accès personnel à internet, huit espaces Internet Café ont été installés à travers la Côte d'Ivoire, dotés d'équipements informatiques avec une connexion permanente à la plateforme. Depuis septembre 2013, des programmes de formations gratuites ont permis de former plus de 2 500 personnes à l'utilisation de la plateforme.

UNE DÉCENNIE DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE RÉCOMPENSÉE

En 2025, le GUCE-CI a célébré une décennie au service de la transformation numérique du commerce extérieur ivoirien. En dix ans, l'institution s'est imposée comme une pierre angulaire



Kignaman Soro Kitifolo, directeur général du GUCE-CI.

de la modernisation du commerce extérieur, permettant aux opérateurs économiques de réaliser leurs formalités administratives liées aux importations, exportations et au transit de marchandises entièrement en ligne, sans déplacement physique. Le GUCE-CI a obtenu trois certifications ISO majeures, dont l'ISO 22301 pour la continuité des activités, témoignant de son engagement à offrir un service fiable, sécurisé et performant.

L'amélioration continue est au cœur de la stratégie du GUCE-CI. Le directeur général du GUCE-CI a tenu en novembre 2024 une séance de travail avec le bureau exécutif de l'Association des Assureurs de Côte d'Ivoire (ASA-CI) pour optimiser la production des certificats maritimes sur la plateforme. La dématérialisation des certificats maritimes, engagée depuis trois ans, se poursuit dans d'excellentes conditions.

UN INSTRUMENT AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE

Selon le ministre du Commerce, la dématérialisation des procédures du commerce extérieur en ligne permettra de réduire le nombre de documents, les coûts et délais, et d'accroître la compétitivité de l'économie ivoirienne. La société GUCE-CI est ainsi un instrument stratégique au service de la facilitation des échanges avec l'extérieur par l'amélioration des offres de services aux entreprises privées.

Dans un monde où la vitesse et la traçabilité des échanges commerciaux sont devenues des avantages concurrentiels déterminants, le GUCE-CI incarne la modernité du système commercial ivoirien et contribue directement à l'attractivité du pays pour les investisseurs et partenaires commerciaux étrangers.

GUICHET UNIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES PME (GUDE-PME)

L'épicentre du soutien aux entreprises ivoiriennes



Yaya Ouattara, directeur général du GUDE PME.

La Côte d'Ivoire a officiellement lancé son Guichet Unique de Développement des PME (GUDE-PME) le 19 décembre 2022 à Abidjan. Destiné essentiellement aux entrepreneurs, l'instance dédiée aux petites et moyennes entreprises a pour but de devenir le principal référent pour toutes les questions ayant trait au secteur privé.

Le GUDE-PME est un établissement public de type particulier, chargé de soutenir la croissance durable, la compétitivité de l'économie, l'emploi, de favoriser l'innovation, l'amorçage, le développement, la conquête des marchés extérieurs, en contribuant à l'accompagnement des entreprises, à la facilitation de leur accès au financement, et à l'obtention de garanties. Il est doté d'un call center accessible au numéro 1356.

Structuré sous la forme d'une holding avec deux filiales, le dispositif comprend la Société Côte d'Ivoire PME (CI-PME) chargée de l'accompagnement technique des PME, et la Société de Garantie PME (SGPME) spécialisée dans la facilitation de l'accès à la garantie. Le GUDE-PME bénéficie par ailleurs de l'appui d'Expertise France et de Bpifrance pour l'élaboration de son modèle économique et financier.

UNE RÉPONSE DIRECTE AUX FRAGILITÉS STRUCTURELLES DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Le contexte qui a conduit à la création du GUDE-PME est révélateur. Les micro, petites et moyennes entreprises constituent plus de 90 % du tissu des entreprises en Côte d'Ivoire et contribuent pour environ 20 % du PIB et 23 % de l'emploi formel. Le secteur privé a par ailleurs contribué en moyenne à 75,8 % à la croissance du PIB entre 2016 et 2021. Malgré ce poids déterminant, ces entreprises demeuraient sous-accompagnées et sous-financées, faute d'un interlocuteur public unifié.

DES RÉSULTATS PROBANTS DÈS LES PREMIÈRES ANNÉES

Sur un objectif annuel de 5 750 entreprises à accompagner, un total de 5 562 entreprises a été atteint au 30 septembre 2023, soit un taux de réalisation de 97 %. Côte d'Ivoire PME, axée sur l'accompagnement technique et managérial, a réalisé 5 174 missions dans ce domaine, en plus de 388 missions de soutien à la facilitation de l'accès aux financements et au développement des marchés publics et privés.

Depuis 2017, en prenant en compte l'Agence PME qui a précédé la réforme, la structure a accompagné au total 56 225 PME à travers le pays, dont 12 767 en 2024. En 2024, les PME ont contribué à créer plus de 45 000 emplois, soit 48 % des nouveaux postes créés. L'institution est désormais présente dans 10 bureaux répartis sur l'ensemble du territoire.

UN PLAN QUINQUENNAL AMBITIEUX

Le directeur général du GUDE-PME a fixé un objectif ambitieux : accompagner 80 000 PME au cours des cinq prochaines années. Ce plan quinquennal prévoit également la mobilisation d'un financement de 160 milliards FCFA et la création ou l'amélioration de 705 000 emplois.

Le GUDE-PME bénéficie par ailleurs de l'appui de partenaires internationaux de premier plan. Côte d'Ivoire PME a démarré l'accompagnement de 300 PME dans le domaine de l'agro-transformation dans les villes de Korhogo, Ferkessedougou, Boundiali et Katiola, avec l'appui de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

PERSPECTIVES

Le GUDE-PME représente une réponse structurelle inédite aux défis de l'entrepreneuriat ivoirien. En offrant en un seul point d'entrée l'accompagnement technique, le financement et la garantie, il met fin à la dispersion institutionnelle qui pénalisait les PME. Il incarne la vision d'un État ivoirien qui ne se contente plus de cadrer, mais qui accompagne activement la montée en puissance de son tissu entrepreneurial.



INIE : Bâtisseur d'entreprises performantes

Une mission nationale

L'Institut Ivoirien de l'Entreprise (INIE) est une Société du Portefeuille de l'État placée sous la tutelle technique du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat. Sa mission est d'accompagner la création, le développement et la pérennisation des entreprises portées par les nationaux.

Face aux défis de l'emploi, de l'industrialisation et de l'accès au financement, l'INIE développe des modèles innovants fondés sur la création de réseaux d'entreprises performantes, capables de générer durablement de la richesse, des emplois et de la valeur ajoutée.

CLONIX : une innovation ivoirienne

Pour accélérer l'émergence d'entreprises compétitives et durables, l'INIE a conçu le modèle économique innovant CLONIX, fondé sur la duplication à grande échelle d'activités dont la rentabilité et la viabilité ont déjà été démontrées.

Cette approche permet de réduire les risques entrepreneuriaux, d'améliorer les performances des projets et de favoriser un développement économique équilibré sur l'ensemble du territoire national.

Conférences sur l'entrepreneuriat

À travers ses conférences organisées dans les universités et grandes écoles, l'INIE sensibilise la jeunesse aux opportunités offertes par l'entrepreneuriat. Des milliers d'étudiants ont déjà participé à ces rencontres à travers le pays.

Renforcer les PME avec l'appui de la GIZ

Grâce à son partenariat avec la Coopération Allemande (GIZ), l'INIE accompagne le développement des PME, soutient l'employabilité des jeunes et contribue à l'émergence d'un secteur privé plus performant, créateur de richesse et d'emplois durables.

Déployer le Programme Amorçage PME

Avec un important financement de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), le Programme Amorçage PME vise la création d'un vaste réseau de PME modernes dans des secteurs stratégiques tels que l'agriculture et l'aquaculture, avec un potentiel de milliers d'emplois **emplois directs**.

Accompagner les militaires admis à la retraite

Dans le cadre du renouveau de son partenariat avec le Bureau d'Accompagnement à la Reconversion des Militaires (BARM), l'INIE mène actuellement des actions structurantes visant à renforcer l'impact de cet outil stratégique de reconversion économique. Cette dynamique ambitionne de favoriser l'émergence d'entreprises viables et durables portées par les militaires admis à la retraite, tout en valorisant leur expérience, leur discipline et leur engagement au service du développement national.

Promouvoir l'autonomisation des femmes rurales

Grâce à son concept innovant de tontines entrepreneuriales, l'INIE accompagne **des milliers de femmes** vers la formalisation, la structuration et le développement durable de leurs activités économiques, contribuant ainsi à leur autonomisation et à la création de richesse au sein des communautés rurales.

Cap 2030 : L'INIE, bâtisseur d'entreprises performantes

À l'horizon 2030, l'INIE ambitionne de contribuer significativement à l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs capables de créer durablement de la richesse, de l'emploi et de la valeur ajoutée sur l'ensemble du territoire national.

En alignement avec la vision portée par le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Ibrahim Kalil KONATÉ, l'INIE s'appuie sur son modèle innovant CLONIX et des partenariats stratégiques pour accélérer la création de PME performantes, renforcer la souveraineté économique et faire de l'entrepreneuriat un levier majeur de transformation économique et sociale.

À travers chaque projet accompagné, chaque entreprise créée et chaque emploi généré, l'INIE contribue à bâtir une Côte d'Ivoire plus prospère, plus compétitive et résolument tournée vers l'avenir.

CHAMBER OF COMMERCE AND INDUSTRY OF CÔTE D'IVOIRE (CCI-CI) A Pillar of Economic Growth



The CCI-CI also plays a strategic role in preparing Ivorian companies for the opening of African markets under the AfCFTA. Its international trade missions — in Dakar, Bordeaux, Lyon and Cape Town — foster the creation of partnerships and access to new markets. For 2026, the institution has announced the second edition of the Africa Branding Licence Trade Fair and the launch of «Perspectiva 2030», a programme designed to position the CCI-CI as a centre for reflection and influence in the national economic debate, in anticipation of the structural changes expected over the coming decade.

Through its remit, its initiatives and its ability to adapt, the CCI-CI has established itself as a key driver of Côte d'Ivoire's economic transformation. By structuring the private sector, building the capacity of businesses and facilitating their integration into regional and international value chains, it is actively helping to build a more competitive, inclusive and resilient economy.

In a Côte d'Ivoire seeking to move up the industrial value chain, its role appears more strategic than ever.

Heir to a consultative tradition dating back to 1908, the Chamber of Commerce and Industry of Côte d'Ivoire (CCI-CI) is a public establishment with legal personality and financial autonomy. It plays a central role in representing the private sector and facilitating public-private dialogue, through its regional delegations covering the entire national territory. Under the presidency of Faman Touré, re-elected in 2023, the institution

has embraced a modernisation drive marked by the attainment of ISO 9001 certification, the strengthening of its partnership with JICA on agricultural mechanisation, and the development of training programmes for businesses. In 2026, more than 400 professionals were trained in project management in partnership with Africa PM, whilst entrepreneurship awareness programmes targeted start-ups and micro-enterprises.

THE CÔTE D'IVOIRE FOREIGN TRADE SINGLE WINDOW (GUCE-CI)

Digitalisation in the Service of Trade Facilitation

Launched on 1 July 2013, the Côte d'Ivoire Foreign Trade Single Window is a single transactional platform bringing together all procedures relating to imports, exports and the transit of goods. Placed under the joint supervision of the Ministry of Trade and the Ministry of the Budget, it is chaired by Issouf Fadika and led by Kignaman-Soro Kitifolo Tenhan. Its core mission is the complete digitalisation of foreign trade formalities, enabling all stakeholders — public administrations, banks, port communities and business operators — to submit and process their documents online, without any need for physical attendance. This modernisation reduces processing times, lowers costs and improves the traceability of transactions. For operators without internet access, eight equipped facilities have been set up across the country, and more than 2,500 people have been trained in the use of the platform since 2013. In 2025, GUCE-CI celebrated a decade of digital



transformation in Ivorian foreign trade, marked by the attainment of three major ISO certifications, including ISO 22301 for business continuity. In November 2024, a working session with the Association of Insurers of Côte d'Ivoire made it possible to optimise the production of maritime certificates on the platform, as part of a digitalisation process initiated three years earlier.

A strategic instrument for trade facilitation, GUCE-CI contributes directly to the competitiveness of the Ivorian economy and to the country's attractiveness for foreign investors and commercial partners.

THE ONE-STOP CENTRE FOR SME DEVELOPMENT (GUDE-PME)

The Epicentre of Support for Ivorian Enterprises



Officially launched on 19 December 2022 in Abidjan, the Guichet Unique de Développement des PME (GUDE-PME) is a public establishment of a special nature designed to centralise all support services for small and medium-sized enterprises. Structured as a holding company, it comprises two subsidiaries: Côte d'Ivoire PME, responsible for technical and managerial support, and the Société de Garantie PME (SGPME), dedicated to facilitating access to finance.

Its creation responds to a structural finding: micro, small and medium-sized enterprises account for more than 90% of the Ivorian entrepreneurial fabric, contribute 20% to GDP and 23% to formal employment, yet had remained under-supported and under-financed. GUDE-PME puts an end to this institutional fragmentation by offering a single point of entry covering technical support, financing and guarantees.

The results are compelling. Against an annual target of 5,750 companies to be supported, 5,562 had already been reached by September 2023. Since 2017, taking into account the Agence PME that preceded the reform, the structure has supported a total of 56,225 SMEs, including 12,767 in 2024 alone. That year, the supported SMEs contributed to the creation of more than 45,000 jobs. The institution now has a presence in ten offices across the entire national territory.

Its Director General has set an ambitious five-year plan : to support 80,000 SMEs, mobilise 160 billion CFA francs in financing and create or improve 705,000 jobs. A partnership with the ILO is additionally supporting 300 SMEs in agro-processing in the northern regions of the country.

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ABIDJAN

Un maillon essentiel du système économique ivoirien

Fondé en 2012 sur une intuition simple selon laquelle la confiance des investisseurs repose d'abord sur la qualité de la justice commerciale, le Tribunal de Commerce d'Abidjan (TCA) est devenu en l'espace d'une décennie l'une des juridictions les plus actives et les plus réformées d'Afrique de l'Ouest. Derrière ce succès discret se dessine la silhouette d'un pays qui a décidé de prendre le droit des affaires au sérieux.

UNE NAISSANCE SOUS LES AUSPICES DU DROIT DES AFFAIRES

C'est le décret présidentiel n°2012-628 du 6 juillet 2012 qui a officiellement donné naissance au Tribunal de Commerce d'Abidjan. Deux mois et demi plus tard, le 1er octobre 2012, les premières audiences étaient tenues dans les locaux flamboyants des Deux-Plateaux, boulevard Latrille, dans la commune de Cocody. Abidjan se dotait ainsi d'une juridiction commerciale autonome, la première de son espèce en Côte d'Ivoire.

L'ambition de contribuer à l'amélioration du climat des affaires par une justice rapide, transparente et spécialisée était clairement énoncée dès le départ. Pour y parvenir, les architectes institutionnels du projet avaient mobilisé un tour de table impressionnant : l'État ivoirien, la Banque Mondiale, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCICI) et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI). Un signal fort adressé au secteur privé pour affirmer que cette juridiction lui est destinée.

La structure organisationnelle du TCA traduit d'ailleurs cette proximité avec le monde économique. Un Conseil de Surveillance, original dans sa composition, associe aux magistrats des représentants du Barreau et, fait notable, deux opérateurs économiques désignés par la CCICI. La justice commerciale



ivoirienne ne sera donc pas rendue dans une tour d'ivoire.

DES PROCÉDURES DÉDIÉES ET UNE ORGANISATION PENSÉE POUR L'ENTREPRISE

La compétence du TCA s'étend à l'ensemble du contentieux commercial au sens de l'Acte Uniforme de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires). Concrètement, cela recouvre les contestations entre commerçants, les litiges entre associés de sociétés commerciales ou de groupements d'intérêt économique (GIE), les procédures collectives d'apurement du passif comme les faillites, liquidations ou redressements, ainsi que tous les actes de commerce.

Avec la création du TCA, Abidjan dispose désormais de trois tribunaux de premier degré : le Tribunal de 1ère Instance d'Abidjan-Plateau, celui de Yopougon, et le TCA. Ce dernier constitue la juridiction de référence pour toute la matière commerciale, soulageant ainsi les tribunaux généralistes et permettant une spécialisation réelle des magistrats et du personnel de greffe.

Pour les petits litiges commerciaux, le TCA a mis en place une procédure

simplifiée selon laquelle toute personne titulaire d'une créance inférieure ou égale à 2 500 000 FCFA peut saisir le tribunal pour seulement 15 000 FCFA, sans obligation de recourir à un avocat. Les formulaires sont disponibles en ligne. Une mesure d'accessibilité qui rompt avec l'image d'une justice réservée aux grandes entreprises.

2023-2024 : UNE ANNÉE RECORD EN CHIFFRES

Les statistiques de l'année judiciaire 2023-2024, présentées par le président de la Cour d'Appel de Commerce lors de l'audience solennelle de rentrée, témoignent de la vitalité exceptionnelle de cette institution. Sur les 4 371 requêtes reçues, 4 386 ont été traitées, soit un taux de traitement supérieur à 100 % grâce à la résorption d'un arriéré antérieur. Les procédures en référé ont donné lieu à 1 133 ordonnances, tandis que le contentieux de fond a produit 2 665 jugements pour 3 214 affaires enrôlées. Au total, 8 408 décisions ont été rendues sur 9 417 affaires soumises au tribunal.

Du côté du greffe, les 25 660 immatriculations au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), dont 4 044 concernent

des personnes physiques, illustrent la vitalité entrepreneuriale de la métropole économique ivoirienne. Le greffe a par ailleurs inscrit 6 049 sûretés, dont 4 443 nantissements, c'est-à-dire des garanties réelles consenties par un débiteur à un créancier. Autant de formalités qui sécurisent les transactions commerciales et permettent l'accès au financement bancaire.

Pour l'année judiciaire 2025-2026 en cours, la dynamique se confirme. La Cour d'Appel de Commerce a tenu sa rentrée solennelle en novembre 2025 avec un bilan tout aussi encourageant : sur 330 requêtes reçues, 318 ordonnances ont été rendues, et sur 1 059 procédures enrôlées, 760 arrêts ont été prononcés. Un résultat salué comme satisfaisant par le Premier président de la Cour, François Komon, ainsi que par la bâtonnière de l'Ordre des Avocats, Me Florence Loan-Messan, qui a souligné que ces juridictions ont su faire naître une justice spécialisée, réactive et adaptée à la complexité du monde des affaires.

UN CHANTIER NUMÉRIQUE EN PLEINE EXPANSION

Le TCA ne s'est pas contenté de traiter des dossiers en nombre, il a aussi engagé une profonde mutation technologique. Avec l'appui de la Banque Mondiale, la juridiction a déployé la plateforme e-TribCom, un logiciel de gestion électronique des procédures judiciaires et du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier. Désigné comme site pilote pour la modernisation des tribunaux de commerce en Côte d'Ivoire, le TCA expérimente les usages numériques qui ont vocation à être déployés dans d'autres juridictions du pays. Cette approche de laboratoire institutionnel est, dans le contexte africain, un modèle de prudence méthodologique : on teste, on ajuste, puis on essaime.

La dématérialisation des procédures réduit les délais, limite les risques de perte de dossiers et renforce surtout la traçabilité des décisions, une garantie essentielle contre la corruption et les pressions indues. En se dotant de ces outils, le TCA envoie un signal fort aux investisseurs étrangers, montrant que

la justice ivoirienne entre dans le XXI^e siècle.

LA COUR D'APPEL DE COMMERCE ET LE PROJET GRAND-BASSAM

En 2017, la Côte d'Ivoire franchit une nouvelle étape avec la création, par décret n°2017-501 du 2 août 2017, de la Cour d'Appel de Commerce d'Abidjan, juridiction autonome de second degré siégeant à Attoban, Cocody. La chaîne de la justice commerciale est désormais complète, avec la première instance au TCA et l'appel devant la CAC.

Organisée autour de deux pôles spécialisés, la Cour d'Appel de Commerce se révèle aussi ambitieuse dans sa structuration que dans sa vision. Le premier pôle traite des affaires présidentielles, des sociétés commerciales, des questions boursières, des procédures collectives, de l'arbitrage et de la médiation. Le second se concentre sur les litiges financiers, les contrats commerciaux, le droit de la concurrence et la propriété intellectuelle.

L'horizon le plus porteur reste le projet de cité judiciaire commerciale à Grand-Bassam, inscrit dans le cadre du 3^e Contrat de désendettement et de développement. Ce pôle regroupera sur un même site le TCA, la Cour d'Appel de Commerce et la Cour d'Arbitrage de Côte d'Ivoire. Un écosystème complet au service du règlement des différends commerciaux, une vision que peu de pays africains ont encore osé matérialiser.

L'ANCRAGE OHADA : UNE FORCE ET UN ENGAGEMENT

La Côte d'Ivoire est l'un des 17 États membres de l'OHADA et le TCA est en première ligne de l'application du droit communautaire des affaires. En mars 2023, l'Union Nationale pour l'Intégration du Droit Africain (UNIDA) a procédé à une remise symbolique des Codes Bleus OHADA édition 2023 au Tribunal. Un geste qui illustre la vitalité de cette communauté juridique et l'engagement ivoirien en faveur de l'harmonisation du droit des affaires sur le continent.

Plus récemment, une ordonnance

d'octobre 2024 relative aux bénéficiaires effectifs a introduit une nouvelle obligation de transparence. Toute personne morale immatriculée doit désormais déclarer la personne physique détenant plus de 25 % des parts, actions ou droits de vote. Cette mesure, alignée sur les standards du GAFI en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, renforce la crédibilité de la place financière abidjanaise et marque une avancée significative dans la gouvernance des entreprises enregistrées en Côte d'Ivoire.

Sur le plan opérationnel, le tribunal poursuit sa publication régulière de notes d'information relatives aux audiences de procédures collectives. La Note n°006/2026 du 27 avril 2026 en est la dernière illustration, confirmant un rythme institutionnel soutenu et une communication publique désormais rodée.

UN MODÈLE CONTINENTAL EN CONSTRUCTION

A l'occasion du double anniversaire des 10 ans du TCA et des 5 ans de la Cour d'Appel de Commerce, la Côte d'Ivoire a été saluée comme un modèle international en matière de justice commerciale. Une reconnaissance méritée au regard du chemin parcouru, qui a vu émerger, depuis 2012, un écosystème judiciaire complet, numérisé et ouvert sur l'espace OHADA.

Le chemin reste long. Les délais de jugement, bien qu'améliorés, demeurent un défi. La formation continue des magistrats spécialisés, l'accessibilité géographique de la justice commerciale pour les entreprises hors d'Abidjan, et la pleine dématérialisation des procédures sont autant de chantiers ouverts. Mais la direction est claire, la méthode éprouvée et les résultats tangibles.

Dans une Afrique où l'attractivité des investissements se joue aussi sur le terrain de la sécurité juridique, le Tribunal de Commerce d'Abidjan est devenu un argument, tout aussi discret, technique, qu'indispensable. Le genre d'argument qui fait la différence au moment où un conseil d'administration décide d'implanter sa prochaine usine ou son siège régional.

Par Marc ESSOH

AGENCE CÔTE D'IVOIRE EXPORT

Bras opérationnel de la promotion des exportations ivoiriennes



Kaladji Fadiga,
directeur général
de l'Agence Côte
d'Ivoire Export

L'Agence Côte d'Ivoire Export, bien que récente est néanmoins au cœur de la stratégie commerciale de l'État. Créée par le décret n° 2022-123 du 23 février 2022, elle a pour mission de promouvoir, développer et diversifier les exportations des produits et services pour accélérer durablement la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. Ayant vu le jour en remplacement de l'Association pour la Promotion des Exportations de Côte d'Ivoire (APEX-CI), l'Agence a essentiellement pour vocation de permettre à la Côte d'Ivoire de répondre efficacement aux nouvelles exigences du commerce international et de surmonter les contraintes du marché international afin de mettre à profit le potentiel d'exportation des entreprises nationales.

Sa gouvernance repose sur deux organes : un Conseil de Surveillance composé de douze membres représentant l'État et le secteur privé, et une Direction Générale investie du pouvoir de décision pour la bonne marche de l'agence. La Direction Générale est assurée par Kaladji Fadiga, sous l'autorité de Brighit B. Koné, Président du Conseil de Surveillance.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR LES EXPORTATEURS IVOIRIENS

A travers un éventail d'offres de services et un accompagnement personnalisé, l'Agence Côte d'Ivoire Export permet aux entreprises ivoiriennes d'avoir une meilleure connaissance du marché cible, de se développer sur de nouveaux marchés et d'accéder à des outils et plateformes adaptés à la promotion de leurs produits et services.

Les objectifs stratégiques de l'Agence sont au nombre de trois : promouvoir et diversifier les produits et services exportables ; contribuer à l'amélioration de la compétitivité des PME exportatrices ; et contribuer à l'amélioration de l'environnement

des affaires. L'accompagnement s'étend à l'ensemble des PME issues des clusters prioritaires identifiés dans le PND 2021-2025, aux domaines de l'intelligence artificielle, du génie informatique, et des prestations de services.

Elle rappelle par ailleurs que la pratique de l'exportation est un métier qui a ses règles, ses normes et ses propres techniques. Avant de se lancer, le chef d'entreprise doit maîtriser les Incoterms, les moyens de paiement à l'international, la négociation commerciale, les contrats de vente, les normes et standards, la certification et l'étiquetage. Toute cette expertise est disponible auprès de l'Agence pour les PME qui souhaitent s'en saisir.

UNE PRÉSENCE INTERNATIONALE CROISSANTE

L'Agence représente activement les exportateurs ivoiriens sur les marchés internationaux. Au SIAL Paris 2024, l'un des plus grands salons agroalimentaires mondiaux rassemblant plus de 7 500 exposants issus de 130 pays et plus de 400 000 produits, la Côte d'Ivoire a confirmé sa participation avec une forte délégation d'entreprises exportatrices. Cette présence illustre la stratégie de visibilité internationale portée par l'Agence au service du Made in Côte d'Ivoire.

Cet organisme a également promu les produits ivoiriens lors des fanzones de la Coupe d'Afrique des Nations 2023, transformant un événement sportif en vitrine commerciale.

DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES POUR CONNECTER LES PME AUX MARCHÉS AFRICAINS

En octobre 2024, l'Agence Côte d'Ivoire Export et la CGECI ont signé une convention de partenariat visant à accélérer la croissance de 150 entreprises exportatrices ivoiriennes via la plateforme African Trade Gateway (ATG), une plateforme multifonctionnelle proposée par Afreximbank, destinée à connecter les acteurs économiques en répondant à leurs besoins de financement, de recherche de marchés et d'opportunités de commerce international. Selon le directeur général de l'Agence, cette plateforme permettra aux entreprises d'accéder à de nouveaux marchés, de bénéficier de solutions de financement adaptées, et d'obtenir des services logistiques ainsi que des partenaires d'investissement.

UN CONTEXTE D'EXPORTATION EN PROGRESSION RECORD

L'Agence opère dans un contexte commercial particulièrement favorable. En 2024, les exportations ivoiriennes ont atteint 18,8 milliards d'euros, en augmentation de 12,8 % par rapport à 2023. La balance commerciale des biens a enregistré un excédent de 3,1 milliards d'euros en 2024, après 0,1 milliard en 2023, marquant une deuxième année consécutive d'excédent. Les exportations sont désormais dominées par les produits transformés en tête devant les produits primaires, une tendance qui reflète les efforts de transformation structurelle de l'économie.

Dans ce contexte porteur, la mission de l'Agence qui est de transformer des avantages comparatifs en compétitivité durable n'a jamais été aussi stratégique.



Ministère du Commerce
de l'Industrie, et de l'Artisanat

ocpv

OFFICE D'AIDE À LA COMMERCIALISATION
DES PRODUITS VIVRIERS

Assurer la réglementation et la Modernisation des Systèmes
de Commercialisation des Produits Vivriers en Côte d'Ivoire



L'Office d'aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) est un Etablissement Public National (EPN) à Caractère administratif. Il est créé dans les années 80 par le décret N°84-934 du 27 juillet 1984, modifié par le décret N°92-14 du 08 Janvier 1992, et réorganisé par le décret N°2023-771 du 28 Septembre 2023.

L'OCPV est placé sous la tutelle administrative et technique du Ministère en charge du Commerce et sous la tutelle économique et financière du Ministère en charge du Budget.

ANTENNES RÉGIONALES

Antenne Régionale du Bas-Sassandra
Antenne Régionale de la Comoé
Antenne Régionale du Denguélé
Antenne Régionale de Gôh-Djiboua
Antenne Régionale des Lacs
Antenne Régionale de Yamoussoukro
Antenne Régionale d'Abidjan

Antenne Régionale des Lagunes
Antenne Régionale des Montagnes
Antenne Régionale de Sassandra-Marahoué
Antenne Régionale des Savanes
Antenne Régionale de la Vallée du Bandama
Antenne Régionale du Woroba
Antenne Régionale du Zanzan.

AXES D'INTERVENTION

1. Réglementation du Commerce des Produits Vivriers
2. Information des marchés
3. Promotion et gestion des Infrastructures de mise en Marché
4. Professionnalisation des opérateurs de la Chaîne de Commercialisation des Produits Vivriers.
5. Valorisation des Produits Vivriers locaux.
6. Partenariat
7. Gouvernance

■ Secteurs

Aboisso, Agboville, Agnibilékro,
Bouaflé, Duekoué et Ouangolo

■ Centres de Collecte et de Groupage (CCG-PV) :

Kotobi, Méagui et Sinématialy

**Plus de 40 ans au service
de la sécurité
alimentaire**

 Abobo PK 18, route d'Anyama, Carrefour
AGRIPAC, 499 Rue Bandama Débach

 BP V 204 Abidjan

 (+225 27 24 39 18 74 / 27 24 48 00 27)

 info@ocpv-ci.com

 www.ocpv-ci.com

Des marchés mieux approvisionnés pour une Côte d'Ivoire bien nourrie.

ABIDJAN COMMERCIAL COURT

An essential link in the Ivorian economic system

Created by decree in July 2012, the Abidjan Commercial Court (TCA) has established itself in a decade as a major specialized jurisdiction in West Africa, helping to strengthen legal security and the business climate in Côte d'Ivoire. Located in Cocody, it was designed to provide fast, transparent commercial justice tailored to the needs of



businesses, with the support of the Ivorian State, the World Bank, the Chamber of Commerce, and the CGECI.

The TCA handles all commercial litigation under OHADA law, including disputes between traders, collective procedures, and commercial acts. Its organization brings together judges, lawyers, and private sector representatives in order to bring justice closer to the economic world.

The court also established a simplified procedure for small commercial disputes in order to make justice more accessible to entrepreneurs. The results recorded in 2023-2024 testify to its dynamism, with more than 8,400 decisions rendered and thousands of registrations in the Trade and Personal Property Credit Register.

The digital modernization undertaken through the e-TribCom platform has allowed several procedures to be dematerialized, reducing delays and enhancing transparency. The creation of the Commercial Court of Appeal in 2017 completed the Ivorian commercial judicial structure.

Through these reforms, Côte d'Ivoire asserts its ambition to build an efficient judicial ecosystem attractive to investors, while strengthening its leading role within the OHADA space and in the modernization of business law in Africa.

CÔTE D'IVOIRE EXPORT AGENCY

The Operational Instrument for the Promotion of Ivorian Exports

Established in February 2022 by presidential decree, Côte d'Ivoire Export Agency replaced APEX-CI with a renewed ambition : to promote, develop and diversify Ivorian exports in order to accelerate the structural transformation of the economy. Its governance brings together the State and the private sector, under the leadership of Kaladji Fadiga.

The Agency offers tailored support to SMEs, covering knowledge of target markets, mastery of international trade techniques — Incoterms, payment methods, standards and certification — and access to appropriate promotional platforms. Its strategic objectives focus on diversifying exportable products, improving SME competitiveness and enhancing the business environment. On the international stage, the Agency represented Côte d'Ivoire at SIAL Paris 2024, one of the world's largest food industry trade fairs, and leveraged the fan zones of the 2023 Africa Cup of Nations as commercial showcases. In October 2024, a strategic partnership was concluded with the CGECI to connect 150 exporting companies to Afreximbank's African Trade Gateway platform, granting them access to markets, financing and logistics services across the continent.

The Agency operates in a particularly favourable commercial

environment. In 2024, Ivorian exports reached €18.8 billion, up 12.8% on 2023, with a trade surplus of €3.1 billion. Notably, processed goods now outstrip primary products in the composition of exports, a tangible sign of the Ivorian economy's move up the value chain.



OFFICE D'AIDE À LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS (OCPV)

Gardien de la sécurité alimentaire urbaine en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire, pays à vocation agricole, est intervenue comme opérateur économique dans le secteur de la production et de la commercialisation des produits vivriers à travers la création de sociétés d'État telles que la SODEFEL, l'AGRIPAC et l'OCPA. Tous ces efforts ayant échoué, l'État s'est donné la mission de créer des conditions favorables à l'exercice de l'activité de commercialisation des produits vivriers. C'est cette nouvelle politique qui a conduit à la création de l'OCPV en 1984.



Bernard Gnenye Adou, directeur général de l'OCPV

Créé par le décret 84-934 du 27 juillet 1984 et réorganisé par le décret n°2023-771 du 23 septembre 2023, l'Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle administrative et technique du Ministère chargé du Commerce et sous la tutelle économique et financière du Ministère chargé du Budget. Il est dirigé par un directeur général nommé par décret en Conseil des Ministres.

UNE MISSION CENTRÉE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'OCPV a pour mission d'assurer la réglementation et la modernisation des systèmes de commercialisation des produits vivriers. Cette mission englobe des responsabilités étendues : proposer des actions concrètes tendant à assurer une meilleure commercialisation de ces produits, contribuer à l'organisation des marchés de gros et de détail, participer à la définition de

toute politique visant à l'amélioration de l'approvisionnement et de la distribution des produits vivriers, et apporter son assistance aux commerçants du secteur vivrier.

Pour Gnenye Adou Bernard, Directeur Général de l'OCPV, la portée de cette mission dépasse la simple logistique : « La sécurité alimentaire, c'est non seulement la production des produits vivriers, mais aussi faire en sorte que les produits parviennent aux consommateurs finaux. Il faut donc que ces produits soient de qualité et qu'ils soient accessibles à la population. » Il reconnaît cependant que malgré les efforts considérables consentis par le gouvernement pour assurer une production abondante, l'approvisionnement des marchés en produits vivriers demeure une préoccupation majeure pour les acteurs de la chaîne de commercialisation.

SIX AXES D'INTERVENTION POUR MODERNISER LE COMMERCE VIVRIER

L'OCPV travaille sur six axes d'intervention : la réglementation, la gestion du système d'information des marchés, la professionnalisation des acteurs du vivrier, la valorisation des produits vivriers, la promotion des infrastructures commerciales, et la coordination des politiques, programmes et projets de commercialisation.

Sur le terrain, l'Office intervient dans la promotion des infrastructures commerciales, notamment les centres de collecte et de groupages, les marchés de gros et les marchés de détail. Il diffuse également des informations économiques aux acteurs intervenant dans la chaîne d'approvisionnement des produits vivriers et assure l'encadrement et l'assistance des opérateurs du secteur.

Parmi ses innovations figure le Certificat de Provenance, un document administratif obligatoire délivré aux commerçants de produits vivriers. Ce document constitue un laissez-passer aux différents postes de contrôle lors du transport des produits des zones de production aux points de commercialisation, contribuant ainsi à la lutte contre les tracasseries routières et les frais additionnels. Les recettes générées permettent par ailleurs de constituer un fonds de garantie pour aider les acteurs du secteur à accéder aux financements.

LES MARCHÉS DE PROXIMITÉ ET E-GRENIER : LES NOUVELLES FRONTIÈRES DE L'OCPV

Conscient que la disponibilité d'une production abondante ne suffit pas à garantir la sécurité alimentaire, l'OCPV s'est engagé

dans deux initiatives majeures pour rapprocher physiquement et numériquement les produits des consommateurs.

Le gouvernement ivoirien a lancé un programme de construction de 155 marchés de proximité sur l'étendue du territoire national pour faciliter l'approvisionnement des marchés de gros et de détail dans les grands centres de consommation. Sur les 40 marchés de la phase pilote, 17 sont aujourd'hui totalement achevés et équipés. Ces infrastructures sont implantées dans les grands bassins de production et servent à la collecte, au groupage et à l'expédition des produits vers les zones de consommation. Leur gestion est assurée par un Comité inter-villageois de commercialisation de vivriers (CICV) associant l'OCPV et les opérateurs locaux.

Sur le plan numérique, l'Office a lancé E-Grenier, une plateforme digitale visant à établir un lien direct entre les producteurs, acheteurs et transporteurs, permettant de consulter en temps réel les prix pratiqués sur les marchés, de vendre directement les produits et de recevoir des paiements sécurisés. Après des phases pilotes concluantes menées à Bouaké et à San Pedro, le déploiement national de la plateforme E-Grenier est prévu d'ici à la fin du troisième trimestre 2025.

UNE PRÉSENCE TERRITORIALE STRUCTURÉE

Sur le territoire national, l'OCPV est représenté par 13 antennes régionales, 6 secteurs et 3 centres de collecte et de groupages qui assurent le relais de la Direction sur le terrain. L'Office assure également la gestion des centres de collecte et de groupage à Méagui, Sinématiali et Kotobi, et son siège est établi à Abobo PK18, route d'Anyama.

DES RÉSULTATS TANGIBLES ET UNE RÉFORME INSTITUTIONNELLE RÉCENTE

Les chiffres témoignent d'une dynamique sectorielle réelle. La commercialisation des produits vivriers est passée de 11 millions de tonnes en 2011 à 24 millions de tonnes à ce jour. Sur le plan institutionnel, en septembre 2023, le Conseil des ministres a adopté un décret réorganisant les organes et le fonctionnement de l'OCPV, afin d'améliorer le circuit de distribution et de commercialisation des produits vivriers et de garantir leur disponibilité en toutes saisons, notamment dans les centres urbains. Ses missions ont été étendues à la coordination et à la mise en œuvre des politiques, programmes et projets de commercialisation des produits vivriers.

PERSPECTIVES ET ENJEUX

Dans un contexte de croissance urbaine rapide et de pression inflationniste sur les denrées alimentaires, l'OCPV joue un rôle de stabilisateur économique souvent méconnu. La réforme institutionnelle de 2023, le programme des marchés de proximité et le lancement d'E-Grenier témoignent d'une structure en pleine modernisation, déterminée à faire du maillon de la distribution le chaînon fort de la sécurité alimentaire nationale. Car nourrir la Côte d'Ivoire ne se gagne pas seulement dans les champs, mais aussi sur les routes, dans les marchés et désormais sur les plateformes numériques.



DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

La Sogedi, le bras opérationnel de l'État pour accélérer l'industrialisation de la Côte d'Ivoire

Créée en 2022 dans le cadre des réformes structurelles du secteur industriel, la Société de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles (SOGEDI) s'impose aujourd'hui comme un acteur clé de la transformation économique ivoirienne. À travers ses missions de planification, d'aménagement et de gestion des zones industrielles, elle entend renforcer l'attractivité du pays et soutenir l'essor du tissu industriel national.



Mamadou Diomandé, directeur Général de la SOGEDI

Portée par la vision du Président de la République, Alassane Ouattara, la SOGEDI est née du décret n°2022-245 du 30 mars 2022, en remplacement de l'AGEDI et du FODI, dans une logique de modernisation et de rationalisation du secteur. Placée sous la tutelle technique du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, dirigé par Kalil Konaté depuis peu, elle est pilotée par son directeur général, Mamadou Diomandé.

UNE STRUCTURE STRATÉGIQUE AU SERVICE DE L'INDUSTRIALISATION

La SOGEDI agit comme le bras opérationnel de l'État en matière d'infrastructures industrielles. Ses missions couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur : planification des zones industrielles, réalisation d'études de faisabilité, mobilisation de financements, aménagement des sites, attribution des terrains à usage industriel et gestion des infrastructures.

Elle assure également le suivi de la mise en valeur des parcelles attribuées, le contrôle des occupations et la maintenance des zones industrielles. L'objectif est clair : offrir un environnement

structuré, sécurisé et compétitif aux investisseurs, tout en favorisant la transformation locale des matières premières et la création d'emplois durables.

DES PROJETS D'ENVERGURE POUR STRUCTURER LE TERRITOIRE INDUSTRIEL

Depuis sa création, la SOGEDI déploie un portefeuille de projets ambitieux à l'échelle nationale, combinant création de nouvelles zones et réhabilitation des sites existants.

Parmi les projets phares figure la zone industrielle d'Akoupé-Zeudji PK24, présentée comme le futur poumon industriel du Grand Abidjan. D'une superficie totale de 1 000 hectares, elle a déjà bénéficié d'un aménagement d'urgence de 62 hectares pour un coût de 12 milliards FCFA. Par ailleurs, 127 hectares sont en cours d'aménagement pour 52,8 milliards FCFA, tandis qu'une autre tranche de 234 hectares mobilise 22 milliards FCFA. Ce projet vise à désengorger les zones industrielles historiques d'Abidjan et à accueillir de nouvelles unités industrielles modernes.

Dans la même dynamique, la SOGEDI mène d'importants travaux de réhabilitation des zones industrielles existantes. À Vridi (120 hectares), les études techniques sont achevées et les travaux, estimés à 9,3 milliards FCFA, sont en attente de financement. A Koumassi (120 hectares), où près de 296 entreprises sont en activité, les travaux de réhabilitation sont estimés à 10,4 milliards FCFA. Déjà, plusieurs kilomètres de voiries ont été réhabilités dans le cadre des premières phases engagées. A Yopougon, principal pôle industriel du pays avec environ 469 hectares entièrement attribués et près de 400 entreprises installées, un programme de réhabilitation d'envergure a été réalisé pour un coût de 25 milliards FCFA, afin d'améliorer durablement la qualité des infrastructures.

Au-delà d'Abidjan, la SOGEDI s'inscrit dans une logique de décentralisation industrielle. Elle développe notamment des zones agro-industrielles dédiées à la transformation de l'anacarde à Korhogo (25 ha), Bondoukou (15 ha), Séguéla (15 ha) et Bouaké (15 ha), pour un investissement global de 36 milliards FCFA. Ces projets devraient permettre l'installation d'une vingtaine d'entreprises spécialisées dans la transformation locale.

D'autres projets structurants sont également en cours ou en préparation, notamment l'aménagement de réserves industrielles à Bouaké, dont une zone de 1 500 hectares, avec une partie en cours de développement par un partenaire international. Il y a également le développement de la zone industrielle de Yamoussoukro (750 hectares, dont 250 hectares déjà lotis),

avec un coût de réhabilitation estimé à 62 milliards FCFA, et l'extension de la zone industrielle de San Pedro, répartie sur plusieurs sites totalisant plusieurs centaines d'hectares. Enfin, l'État prévoit une ville industrielle au PK50, qui s'étendra sur 1 500 hectares et devrait constituer un pôle industriel intégré de nouvelle génération.

UNE DYNAMIQUE D'EXCELLENCE ET DE MODERNISATION

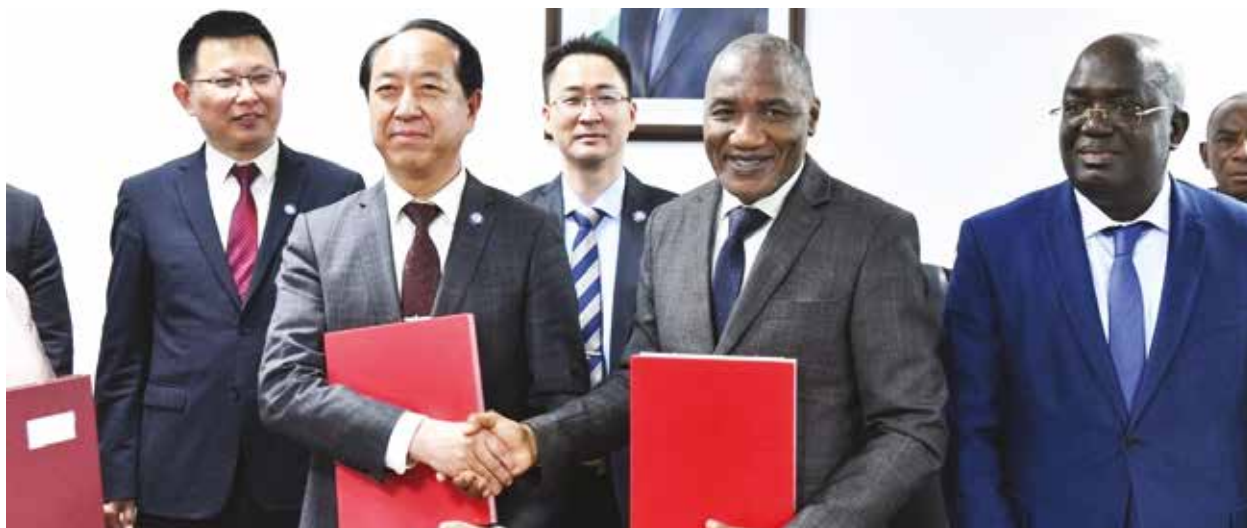
Au-delà des projets d'infrastructures, la SOGEDI s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses performances. L'obtention de la certification ISO 9001 version 2015, délivrée par Bureau Veritas, vient ainsi consacrer la qualité de ses procédures et de ses services, notamment en matière d'attribution de terrains, d'études techniques et de gestion des infrastructures industrielles.

Sur le plan institutionnel, la structure bénéficie d'un accompagnement étroit des autorités publiques. Le ministre

Kalil Konaté a multiplié les visites de terrain depuis sa nomination, notamment dans les zones industrielles de Koumassi et d'Akoupé-Zeudji, afin d'évaluer l'état d'avancement des travaux et d'impulser une accélération des projets.

Par ailleurs, l'élaboration du Schéma directeur de développement des zones industrielles (SDZI), en partenariat avec le Programme d'appui à l'amélioration du climat des affaires (PACA-CI), marque une étape décisive dans la planification stratégique du secteur. Ce document vise à organiser le développement industriel du pays en tenant compte des spécificités économiques régionales.

À travers ses missions, ses investissements et ses projets structurants, la SOGEDI s'affirme comme un levier central de la politique industrielle ivoirienne. En renforçant l'offre en infrastructures et en facilitant l'implantation des entreprises, elle contribue activement à positionner la Côte d'Ivoire comme une plateforme industrielle compétitive en Afrique de l'Ouest.



Le directeur Général de la SOGEDI, Mamadou Diomandé et ses partenaires.



Photo de famille.



**UNE INSTITUTION FORTE
ENGAGÉE POUR
LA PROMOTION
DES ENTREPRISES**

NOS MISSIONS

- Consultation et représentation
- Création, gestion d'infrastructures et services d'intérêt général
- Appui aux entreprises
- Formation

NOS VALEURS

- Intérêt général
- Intégrité
- Esprit d'équipe
- Innovation
- Engagement



(225) 27 20 33 16 00
www.cci.ci



info@cci.ci
ccicotedivoire



ccicivoire
ccicivoire



OFFICE FOR THE PROMOTION OF FOOD PRODUCTS (OCPV)

Guardian of urban food security in Côte d'Ivoire



Established by decree in 1984 and reorganised in September 2023, the Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) is a public administrative body placed under the supervision of the Ministry of Trade. Its central mission is to regulate and modernise food crop marketing systems, in order to ensure the availability and affordability of food in urban centres.

Its work is structured around six axes: regulation, management of market information systems, professionalisation of stakeholders, valorisation of food crops, promotion of commercial infrastructure and coordination of marketing policies. In the field, the OCPV is represented by 13 regional offices, 6 sectors and 3 collection centres, and issues a Certificate of Provenance serving as a pass at road checkpoints to reduce administrative harassment.

Two major initiatives illustrate the Office's modernisation drive. First, a programme to build 155 local markets across the national territory, of which 17 have already been completed and equipped from the 40 included in the pilot phase. Second, the digital platform E-Grenier, which directly connects producers, buyers and hauliers, with real-time market price consultation and secure payments. Following successful pilot phases in Bouaké and San Pedro, its national rollout was planned for the end of 2025.

The results point to genuine momentum : the marketing of food crops has risen from 11 million tonnes in 2011 to 24 million tonnes today, in a context of rapid urban growth that makes the role of the OCPV more strategic than ever.

Indeed, against a backdrop of rapid urban growth and inflationary pressure on food prices, the OCPV plays an often-overlooked role as an economic stabiliser. The institutional reform of 2023, the local markets programme and the launch of E-Grenier are evidence of an organisation undergoing rapid modernisation, determined to make the distribution sector the strong link in the national food security chain. For feeding Côte d'Ivoire is not achieved solely in the fields, but also on the roads, in the markets and now on digital platforms.

INDUSTRIAL DEVELOPMENT

The SOGEDI, the State's operational arm for accelerating Côte d'Ivoire's industrialisation



Established by decree in March 2022 to replace AGEDI and FODI, the Industrial Infrastructure Management and Development Company (SOGEDI) has established itself as the operational arm of the Ivorian State for industrial infrastructure. Placed under the supervision of the Ministry of Trade, Industry and Crafts and led by Mamadou Diomandé, it covers the entire value chain: planning, feasibility studies, development, allocation and management of industrial zones.

Its flagship project is the Akoupé-Zeudji PK24 industrial zone, the future industrial heartland of Greater Abidjan, covering 1,000 hectares. A first phase of 62 hectares has already been developed at a cost of 12 billion CFA francs, with additional phases covering a further 361 hectares either under way or planned at a combined cost of nearly 75 billion CFA francs. This project aims to relieve congestion in Abidjan's historic industrial zones whilst accommodating new, modern industrial units.

SOGEDI is also carrying out major rehabilitation works in existing zones: Koumassi (296 companies, 10.4 billion CFA francs in works), Yopougon (approximately 400 companies, 25 billion CFA francs in rehabilitation already completed) and Vridi (studies completed, 9.3 billion CFA francs awaiting financing). Outside Abidjan, agro-industrial zones dedicated to cashew nut processing are being developed in Korhogo, Bondoukou, Séguéla and Bouaké. SOGEDI has attained ISO 9001 certification awarded by Bureau Veritas, and is leading the development of the Industrial Zones Master Development Plan (SDZI) in partnership with the PACA-CI programme, marking a decisive milestone in the strategic planning of the Ivorian industrial sector.

Through its initiatives, investments and strategic projects, SOGEDI has established itself as a key driver of Côte d'Ivoire's industrial policy. By enhancing infrastructure provision and facilitating business establishment, it plays an active role in positioning Côte d'Ivoire as a competitive industrial hub in West Africa.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

P114-P117

SANTÉ DE L'ÉCONOMIE

P121-P125

Indicateurs

BUSINESS ENVIRONMENT

P119-P120

ECONOMIC HEALTH

P127-129

Indicators

JOURNÉES CONSEIL PME 2026

La CGECI accélère la mutation vers un écosystème intégré de financement et d'accompagnement



Photo de famille.

La Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) a organisé la 5^e édition des Journées Conseil PME (JCPME) à la Maison de l'Entreprise à Abidjan. Placée sous le signe de la transformation, cette édition a réuni plus de 400 participants et confirmé le rôle central de cette plateforme dans le renforcement du tissu entrepreneurial ivoirien.

Depuis son lancement en 2017, les JCPME offrent aux petites et moyennes entreprises des consultations gratuites et personnalisées dans des domaines essentiels tels que la fiscalité, la comptabilité, l'assurance, la finance, la qualité ou encore le droit des affaires. En quatre éditions, plus de 740 PME ont bénéficié de 1 092 consultations dispensées par plus de 140 experts.

UNE NOUVELLE ÈRE PORTÉE PAR L'INVESTISSEMENT

L'édition 2026 qui s'est tenue les 14 et 15 avril 2026, marque cependant un tournant stratégique majeur avec l'entrée pour la première fois de fonds

d'investissement, de capital-risque et de capital-développement dans le dispositif. Cette innovation transforme progressivement les JCPME d'une simple plateforme de conseil en un écosystème intégré d'accompagnement et de financement des entreprises.

Selon la CGECI, cette évolution est renforcée par la fusion de la Commission Juridique et Fiscale avec celle dédiée au développement et au financement des PME, offrant désormais aux entrepreneurs une prise en charge globale allant de la structuration à l'accès au capital.

Un side event dédié au capital-investissement a également permis de sélectionner 50 PME à fort potentiel, destinées à un accompagnement approfondi.

UNE DEMANDE CROISSANTE ET DIVERSIFIÉE DES PME

La dynamique de l'édition 2026 est marquée par une forte mobilisation, avec déjà plus de 500 PME inscrites. Cette progression confirme la pertinence

du dispositif dans un contexte où les besoins évoluent selon les régions.

À Abidjan, les demandes portent principalement sur la finance, tandis qu'à Bouaké, les PME privilégient la comptabilité et la structuration interne. Ces différences soulignent la nécessité d'un accompagnement adapté aux réalités territoriales.

Les JCPME s'inscrivent dans une ambition nationale plus large portée par le Plan National de Développement 2026-2030, qui prévoit plus de 114 000 milliards FCFA d'investissements, dont plus de 70 % attendus du secteur privé. Dans ce contexte, la CGECI entend faire des PME des acteurs structurés, compétitifs et capables de porter la transformation économique du pays. Les JCPME 2026 apparaissent ainsi comme un point d'inflexion, marquant le passage d'un dispositif de conseil à une véritable plateforme de financement, d'innovation et de création de champions nationaux.

ARBITRAGE COMMERCIAL

La Côte d'Ivoire et le Togo renforcent leur coopération pour sécuriser les investissements en Afrique de l'Ouest



Le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, Touré Faman avec ses hôtes.

La Cour d'arbitrage de Côte d'Ivoire (CACI) et la Cour d'arbitrage du Togo (CATO) ont signé, le 21 avril 2026 à Abidjan, une convention de partenariat stratégique destinée à renforcer les mécanismes de règlement des litiges commerciaux dans les deux pays et, plus largement, dans l'espace sous-régional.

Placée sous l'égide des présidents des Chambres de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire et du Togo, Touré Faman et Dr José Kwassi Symenouh, cette signature a été officialisée par les présidents des deux institutions d'arbitrage, Tall Yacouba pour la CACI et Coffi Alexis Aquereburu pour la CATO, lors d'une cérémonie tenue à la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire.

Pour le président de la CCI-Côte d'Ivoire, Touré Faman, cet accord

traduit l'attachement des deux institutions à l'intégration régionale et à la coopération institutionnelle. Il a souligné que cette initiative contribue à renforcer la sécurité juridique au sein de l'espace UEMOA et à améliorer l'attractivité économique de la région. Selon lui, la CACI s'inscrit pleinement dans une dynamique visant à créer un environnement juridique stable et prévisible, favorable aux investissements nationaux et étrangers. Il a exprimé le souhait que ce partenariat soit « dynamique, concret et porteur de résultats tangibles ».

De son côté, le président de la CATO, Dr Kwassi Symenouh, a insisté sur la nécessité de développer des échanges réguliers entre les deux institutions, notamment à travers un programme commun de promotion de l'arbitrage, de la médiation et de la formation en

modes alternatifs de règlement des différends.

L'accord prévoit également un cadre structuré de coopération, incluant le partage d'expériences, d'informations, de publications, de documents et de données d'intérêt commun, afin de renforcer les capacités institutionnelles des deux cours.

Pour le président de la CACI, Tall Yacouba, cette convention marque une volonté partagée de promouvoir des mécanismes de justice privée plus rapides, confidentiels et adaptés aux besoins des entreprises.

Cette coopération s'inscrit ainsi dans une dynamique plus large de modernisation du climat des affaires et de consolidation de l'intégration économique en Afrique de l'Ouest, en offrant aux investisseurs un environnement juridique plus sécurisé et performant.

RÉSEAU ROUTIER

Le gouvernement définit la nouvelle feuille de route à l'horizon 2030



Photo de famille avec le ministre Hien Sié Yacouba.

L'état du réseau routier ivoirien sur la période 2023-2025 et l'examen des perspectives prévues dans le cadre du Plan national de développement (PND) 2026-2030 ont fait l'objet d'une rencontre de réflexion des experts du réseau routier national du 14 au 16 mai 2026 à Yamoussoukro.

Objectif : bâtir un réseau routier moderne, durable et adapté aux exigences du développement économique de la Côte d'Ivoire. Hien Sié Yacouba, ministre des Infrastructures et de l'Entretien routier, a indiqué la Côte d'Ivoire est confrontée à d'importants défis en matière d'entretien, de réhabilitation et de modernisation de ses infrastructures routières ; avec un linéaire de plus de 82 000 kilomètres de routes, dont environ 9 000 kilomètres revêtus.

Il a souligné l'importance du PND 2026-2030 qui prévoit plusieurs projets structurants pour le secteur

des infrastructures routières, invitant l'ensemble des acteurs à travailler dans une dynamique de synergie et de cohérence afin de répondre efficacement aux attentes des populations.

Pour lui, les efforts déployés entre 2023 et 2025 ont permis la réhabilitation de plusieurs axes structurants, le désenclavement de plusieurs localités ainsi qu'une amélioration progressive des capacités d'entretien routier sur l'ensemble du territoire national.

Hien Sié a salué les avancées enregistrées ces dernières années grâce aux investissements consentis par l'État, notamment dans le cadre du Programme d'entretien routier (PER), financé par le Fonds d'entretien routier (FER) et mis en œuvre sous la supervision de l'Agence de gestion des routes (AGEROUTE) et de la Direction générale des infrastructures routières (DGIR).

En outre, le ministre a reconnu que les défis demeurent considérables, à savoir le changement climatique, l'augmentation du trafic routier, la pression croissante exercée sur les infrastructures existantes ainsi que les contraintes budgétaires... Face à ces enjeux, il a insisté sur la nécessité de renforcer la programmation des interventions, d'améliorer le suivi technique des travaux et de promouvoir davantage l'innovation dans les méthodes d'entretien routier. Cet atelier a permis d'évaluer de manière objective les actions menées, d'identifier les contraintes techniques, financières et organisationnelles rencontrées, mais surtout de formuler des recommandations concrètes en vue d'optimiser les ressources disponibles et d'améliorer durablement la gouvernance du secteur.

CÔTE D'IVOIRE

La HABG renforce son dispositif anticorruption avec un nouveau guide opérationnel



Epiphane Zoro Bi Ballo, président de la HABG (à droite) en compagnie de Philipp Wiederspahn, directeur du projet Bonne Gouvernance II de la GIZ.

La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) a officiellement procédé, le mercredi 13 mai 2026, à la remise du Guide d'identification des actes de corruption et infractions assimilées. L'initiative a été présidée par Epiphane Zoro Bi Ballo, président de l'institution, en présence de plusieurs acteurs de la chaîne pénale et de partenaires techniques. Elaboré avec l'appui de la GIZ, ce

document se présente comme un outil opérationnel destiné à renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la prévention, la détection, l'analyse et la répression des faits de corruption et infractions assimilées. Selon le président de la HABG, le guide est le fruit d'un processus rigoureux et participatif ayant mobilisé magistrats, enquêteurs, avocats ainsi que des experts nationaux et internationaux.

Epiphane Zoro Bi Ballo a souligné la volonté des autorités ivoiriennes de se doter d'instruments modernes et efficaces pour faire face aux défis liés à la corruption et à la criminalité économique et financière, dans un contexte marqué par des exigences nationales et internationales, notamment celles du Groupe d'action financière (GAFI).

Le guide vise ainsi à harmoniser la compréhension des infractions de corruption, à améliorer la qualité des enquêtes et à renforcer l'efficacité des procédures judiciaires. Pour le président de la HABG, cette étape marque surtout le début d'une phase essentielle : celle de l'appropriation et de l'utilisation effective de cet outil par l'ensemble des acteurs concernés.

A travers cette initiative, la HABG et la GIZ réaffirment leur engagement commun en faveur du renforcement de l'intégrité publique, de la coordination interinstitutionnelle et de l'efficacité du dispositif national de lutte contre la corruption. La cérémonie a également enregistré la participation de Philipp Wiederspahn, directeur du projet Bonne Gouvernance II de la GIZ.



Photo de famille.

Qui sommes-nous

Structure sous tutelle du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, l'ADCI a pour mission la mise à niveau et la restructuration des entreprises industrielles en vue de renforcer leur compétitivité et de contribuer à leur transformation durable.

Nos programmes

- Diversification, Accélération Industrielle, Compétitivité et Emplois (DAICE)

Accompagnement des entreprises industrielles pour renforcer leur compétitivité, stimuler l'innovation, améliorer l'accès au financement et aux marchés, et favoriser la création d'emplois

- Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau (PNRMN)

Appui à la mise à niveau, à la restructuration et à la modernisation des entreprises industrielles.

CRITERES D'EGIBILITE

- Exercer dans une activité industrielle manufacturière (à l'exception du secteur chimie plasturgie)
- Être en production effective et continue depuis au moins deux (2) ans
- Disposer d'au moins dix (10) employés permanents, dont deux (2) cadres
- Disposer d'une ARF ou d'un moratoire



Mécanisme de Co financement

- 80 % pris en charge par l'ADCI
- 20 % à la charge de l'entreprise bénéficiaire

Un dispositif accessible impliquant l'entreprise dans son propre processus de transformation.

Bilan 2025

- 32 entreprises accompagnées
- 166 entreprises démarchées

Notre Processus d'accompagnement

1


Prise de contact et visite de l'entreprise

2


Manifestation d'intérêt et pré-diagnostic

3


Formalisation de l'accompagnement (TDR et signature de convention)

4


Mise en œuvre de l'accompagnement

5


Appui à l'accès au financement (BNI, SGPME, Sahel Capital, NSIA Banque, etc)

Notre impact

- Entreprises plus compétitives
- Innovation et productivité renforcées
- Accès aux marchés et au financement
- Pratiques industrielles durables



SME ADVISORY DAYS 2026

the CGECI is accelerating the transition towards an integrated ecosystem of funding and support

The fifth edition of the SME Advisory Days (JCPME), organised by the General Confederation of Enterprises of Côte d'Ivoire (CGECI) on 14 and 15 April 2026 in Abidjan, reaffirmed its central role in strengthening the Ivorian entrepreneurial ecosystem. Bringing together more than 400 participants, the initiative aims to support small



and medium-sized enterprises through free, tailored advisory services covering key areas such as taxation, finance, accounting, insurance and business law. Since 2017, more than 740 SMEs have benefited from 1,092 consultations delivered by over 140 experts.

The 2026 edition marks a major turning point with the inclusion of investment funds, venture capital and private equity actors, gradually transforming the platform into a fully integrated ecosystem for both advisory services and financing. The merger of the Legal and Fiscal Commission with the Commission dedicated to SME development and financing further strengthens this comprehensive approach.

A side event enabled the selection of 50 high-potential SMEs for targeted support. With more than 500 companies registered, this edition confirms strong growth momentum while highlighting differentiated needs across regions, particularly between Abidjan and Bouaké.

Aligned with the National Development Plan 2026–2030, the JCPME contribute to the broader objective of economic transformation driven by a stronger private sector, expected to account for over 70 per cent of national investment.

COMMERCIAL ARBITRATION

Côte d'Ivoire and Togo strengthen their cooperation to ensure investment in West Africa

The Arbitration Court of Côte d'Ivoire (CACI) and the Arbitration Court of Togo (CATO) signed, on 21 April 2026 in Abidjan, a strategic partnership agreement aimed at strengthening mechanisms for the settlement of commercial disputes in both countries and, more broadly, across the West African sub-region.

Under the auspices of the Chambers of Commerce and Industry of Côte d'Ivoire and Togo, represented respectively by Touré Faman and Dr José Kwassi Symenouh, the initiative was formalised by the presidents of the two arbitration institutions,

Tall Yacouba for the CACI and Coffi Alexis Aquereburu for the CATO. It reflects a shared commitment to fostering a more stable legal environment conducive to business and investment. For the stakeholders involved, this agreement embodies a common ambition: to reinforce legal certainty within the WAEMU (UEMOA) space and enhance the region's economic attractiveness. It also seeks to strengthen investor confidence through efficient, confidential and business-friendly mechanisms of dispute resolution, thereby supporting a more secure investment climate across West Africa.



ROAD NETWORK

The government sets out a new roadmap for 2030

A high-level reflection meeting on Côte d'Ivoire's national road network was held from 14 to 16 May 2026 in Yamoussoukro, bringing together experts to assess the state of infrastructure between 2023 and 2025 and to define strategic orientations under the National Development Plan (NDP) 2026–2030.

The objective of this review was to lay the foundations for a modern, sustainable and economically efficient road network aligned with the country's development ambitions. According to the Minister of Infrastructure and Road Maintenance, Hien Sié Yacouba, Côte d'Ivoire faces significant challenges in maintaining, rehabilitating and upgrading its extensive road infrastructure, which spans over 82,000 kilometres, including approximately 9,000 kilometres of paved roads.

He emphasised that the forthcoming NDP 2026–2030 incorporates several structuring projects aimed at transforming the sector and called for stronger coordination among stakeholders to ensure coherence and effectiveness in implementation.

The minister noted that progress achieved between 2023 and 2025 included the rehabilitation of key transport corridors, improved connectivity for previously isolated and



a gradual strengthening of national maintenance capacity. These achievements were made possible through sustained public investment, particularly under the Road Maintenance Programme (PER), financed by the Road Maintenance Fund (FER) and implemented by AGEROUTE and the Directorate General of Road Infrastructure (DGIR).

However, he also acknowledged persistent structural constraints, including climate change impacts, rising traffic volumes, increasing pressure on existing infrastructure, and budgetary limitations. In response, he called for improved planning, stronger technical oversight of works, and greater innovation in maintenance methods.

The workshop ultimately enabled a comprehensive assessment of ongoing initiatives, the identification of operational bottlenecks, and the formulation of practical recommendations aimed at optimising resources and strengthening long-term governance of the road sector.

CÔTE D'IVOIRE

HABG strengthens anti-corruption framework with new operational guide



The High Authority for Good Governance (HABG) officially launched, on Wednesday 13 May 2026, the Guide for the Identification of Acts of Corruption and Related Offences. The ceremony was chaired by Épiphané Zoro Bi Ballo, President of the institution, in the presence of

judicial actors and technical partners.

Developed with the support of the GIZ, the guide is designed as an operational tool aimed at strengthening the capacities of stakeholders involved in the prevention, detection, analysis and prosecution of corruption and related offences. According to the HABG President, it is the outcome of a rigorous and inclusive process involving magistrates, investigators, legal practitioners, as well as national and international experts.

Épiphané Zoro Bi Ballo underscored Côte d'Ivoire's commitment to equipping itself with modern and effective instruments to address the challenges of corruption and economic and financial crime, in line with both national priorities and international standards, including those of the Financial Action Task Force (FATF).

The guide seeks to harmonise the understanding of corruption-related offences, improve the quality of investigations and enhance the efficiency of judicial proceedings. The HABG President stressed that this initiative marks the beginning of a crucial phase focused on the effective appropriation and practical use of the tool by all relevant actors.

Through this initiative, the HABG and the GIZ reaffirm their joint commitment to strengthening public integrity, inter-institutional coordination and the effectiveness of the national anti-corruption framework. The launch ceremony was attended by Philipp Wiederspahn, Head of the GIZ Good Governance II project, alongside representatives of the criminal justice chain and institutional partners.

CÔTE D'IVOIRE-FMI

Des fondamentaux solides confortés par la dernière revue du programme économique



Adama Coulibaly, ministre de l'Économie, des Finances et du Budget.

La Côte d'Ivoire et le Fonds monétaire international (FMI) ont salué la robustesse des performances économiques du pays à l'ouverture, le 22 avril 2026 à Abidjan-Plateau, de la sixième et dernière revue du Programme économique et financier (FEC/MEDC), conclu en mai 2023,

ainsi que de la cinquième revue de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), lancée en mars 2024 pour soutenir les politiques climatiques.

A cette occasion, le ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, a mis en avant une dynamique économique « solide et résiliente ». En 2025, la croissance a atteint 6,6 %, contre 6,0 % en 2024, portée par la performance des services, des hydrocarbures et des industries extractives, notamment les mines.

Au-delà de la croissance, les indicateurs macroéconomiques traduisent une amélioration notable de la stabilité. L'inflation a fortement reculé, passant de 5,2 % en 2022 à 0,1 % fin 2025, grâce à des politiques de lutte contre la vie chère et à une meilleure maîtrise des prix dans un contexte international encore incertain. Par ailleurs, la bonne tenue des cours du cacao et la détente sur certains produits importés ont contribué à renforcer la position extérieure du pays.

Du côté du FMI, le constat est convergent. La cheffe de mission pour la Côte d'Ivoire, Geneviève Verdier, a salué un retour progressif à la

stabilité macroéconomique malgré un environnement mondial marqué par les séquelles de la pandémie de COVID-19 et les tensions géopolitiques. Selon elle, la stabilisation observée en 2025 constitue une base solide pour aborder l'année 2026.

Sur le plan budgétaire, les efforts de consolidation se poursuivent. Le déficit public a été réduit à 3,0 % du PIB en 2025, contre 6,8 % en 2022, grâce notamment à une hausse des recettes fiscales, passées de 12,7 % à près de 15 % du PIB.

Les équilibres extérieurs se sont également améliorés, favorisant la reconstitution des réserves de la BCEAO. Cette dernière revue ouvre ainsi la voie à la consolidation des acquis et à la définition de nouveaux leviers de croissance, dans une perspective de transformation structurelle de l'économie ivoirienne.

Pour le gouvernement, le défi consiste désormais à maintenir des politiques économiques rigoureuses afin de préserver la stabilité, renforcer la soutenabilité des finances publiques et accroître la résilience face aux chocs futurs.

FILETS SOCIAUX PRODUCTIFS EN CÔTE D'IVOIRE

Un levier d'inclusion économique et de résilience des ménages

La Côte d'Ivoire renforce son approche de la protection sociale en transformant progressivement ses filets sociaux en véritable outil d'inclusion économique. À travers le Programme des Filets Sociaux Productifs, le gouvernement a procédé au décaissement de 7,2 milliards de FCFA au profit de 100 000



www.ccespalecoute.ci

PLATEFORME DIGITALE

**de gestion des préoccupations de
tous les opérateurs économiques**



Chefs d'entreprises, opérateurs économiques et acteurs du développement économique de la Côte d'Ivoire, avec le portail "ccespalecoute", simplifiez la prise en charge de vos saisines et préoccupations auprès de l'administration publique.

Par Patrice BAN

ménages arrivés au terme de leur cycle d'accompagnement, amorçant ainsi une transition vers une autonomisation durable. Au-delà de leur dimension sociale, ces transferts monétaires s'inscrivent dans une logique économique structurante. Chaque ménage bénéficiaire reçoit une subvention de sortie de 72 000 FCFA, considérée comme un capital de départ destiné à financer ou renforcer des activités génératrices de revenus. Ce soutien intervient après trois années d'accompagnement combinant transferts réguliers et formation aux compétences de vie, visant à favoriser l'insertion économique des ménages vulnérables.

Lors d'une mission à Katiola le 18 avril 2026, la ministre de la Cohésion nationale, Myss Belmonde Dogo, a souligné le caractère transformateur du programme, insistant sur le passage d'une logique d'assistance à une dynamique d'autonomisation. Cette

orientation reflète une évolution plus large des politiques sociales vers des dispositifs d'inclusion productive.

Sur le terrain, les résultats confirment l'impact du programme. Dans les régions du Hambol et du Tchologo, des dizaines de milliers de ménages ont déjà été touchés, illustrant l'ancrage territorial du dispositif et son rôle dans la stimulation des économies locales. Selon le ministre-gouverneur Ibrahim Kalil Konaté, ces interventions contribuent à restaurer la dignité des bénéficiaires tout en dynamisant la consommation locale.

A l'échelle nationale, plus de 527 000 ménages sont désormais concernés. En évoluant vers un modèle d'investissement social productif, la Côte d'Ivoire fait des filets sociaux un véritable levier de croissance inclusive et de résilience économique.

FINANCEMENT DES PME

La Côte d'Ivoire franchit le cap des 100 milliards FCFA mobilisés



Joelle Kouassi, directrice de la SGPME (au centre) et des partenaires.

La Côte d'Ivoire enregistre une avancée significative dans le financement de son tissu entrepreneurial. La directrice générale de la Société de Garantie des Crédits aux PME ivoiriennes (SGPME), Joelle Kouassi, a annoncé le 18 mai 2026 à Abidjan que plus de 100 milliards FCFA de financements ont été mobilisés en faveur des petites et moyennes entreprises ivoiriennes en seulement trois années d'activité.

Dans le détail, la SGPME a permis la mobilisation de 108,77 milliards FCFA de crédits, adossés à 54,8 milliards FCFA de garanties émises, au bénéfice de 3 715 PME opérant dans plusieurs secteurs stratégiques de l'économie nationale.

Selon Joelle Kouassi, ces résultats ont été obtenus grâce à la Garantie Partielle de Portefeuille (GPP), un mécanisme de partage des risques mis en place au profit des institutions financières afin de faciliter l'accès au crédit bancaire pour les PME. Ce dispositif a notamment soutenu des entreprises évoluant dans l'agriculture, l'agro-industrie, l'industrie

manufacturière, les transports, les services, l'événementiel ainsi que diverses activités productives.

Au-delà des chiffres, ces performances traduisent la montée en puissance d'un partenariat public-privé structurant entre l'État de Côte d'Ivoire, la SGPME et les douze institutions financières partenaires engagées dans le financement de l'économie réelle.

Créée dans le cadre de la stratégie impulsée par le président Alassane Ouattara pour améliorer l'accès au financement des PME, la SGPME s'impose progressivement comme un instrument clé de soutien à l'entrepreneuriat et à la transformation économique. Agréée par la BCEAO, cette institution financière spécialisée dans la garantie bancaire dispose d'un capital social de 10 milliards FCFA entièrement détenu par l'État ivoirien.

A travers ce dispositif, les autorités entendent renforcer la compétitivité des PME, favoriser la création d'emplois et accélérer l'émergence d'un secteur privé national plus solide et plus inclusif.

ENTREPRISES PUBLIQUES EN CÔTE D'IVOIRE

Une performance financière en hausse, sous le signe du renforcement de la gouvernance

Le portefeuille des entreprises publiques ivoiriennes connaît une amélioration significative de ses performances financières, confirmant son rôle croissant dans la dynamique de croissance économique du pays. Entre 2021 et 2025, le chiffre d'affaires global est passé de 2 719 milliards à 4 728 milliards de FCFA, soit une progression annuelle moyenne estimée à 15 %.

Ces résultats ont été présentés le 16 avril 2026 à Abidjan-Plateau par la ministre du Portefeuille de l'État et des Entreprises publiques, Mariatou Koné, à l'occasion d'une rencontre stratégique avec les dirigeants des entreprises publiques, consacrée à l'état des lieux et aux perspectives de gestion du portefeuille de l'État.

DES PERFORMANCES FINANCIÈRES EN NETTE AMÉLIORATION

Au-delà de la croissance du chiffre d'affaires, la rentabilité globale s'est fortement renforcée. Les résultats nets des entreprises publiques ont triplé sur la période, passant de 78 milliards de FCFA en 2021 à 240 milliards en 2025, soit une croissance annuelle moyenne de 32 %.

Dans le même temps, les contributions au budget de l'État se sont accrues. Les dividendes versés ont atteint 97 milliards de FCFA en 2024, contre 34 milliards auparavant, traduisant

une meilleure capacité des entreprises publiques à générer des ressources au profit des finances publiques.

Pour la ministre, ces performances sont le résultat des réformes structurelles engagées ces dernières années, ainsi que des efforts de modernisation de la gouvernance. Elles confirment également le rôle stratégique des entreprises publiques dans la mise en œuvre des politiques économiques et sectorielles de l'État.

GOVERNANCE ET EFFICACITÉ : UN IMPÉRATIF DE CONSOLIDATION

Malgré ces avancées, les autorités entendent renforcer davantage le pilotage stratégique du portefeuille. Mariatou Koné a insisté sur la nécessité d'améliorer la coordination, le suivi des performances et l'appropriation des lettres de mission par les organes de gouvernance.

Les dirigeants des entreprises publiques sont ainsi appelés à inscrire leur action dans une logique de performance, de transparence et de redevabilité, conforme aux standards internationaux.

Dans cette perspective, le gouvernement prépare une nouvelle stratégie de gestion du portefeuille de l'État couvrant la période 2026-2030, destinée à consolider les acquis et à améliorer durablement l'efficacité du secteur public entrepreneurial.



SERVICES FINANCIERS EN CÔTE D'IVOIRE

Les consommateurs disposent désormais de leur baromètre de satisfaction

Le secteur financier ivoirien amorce une nouvelle phase de sa transformation avec le lancement officiel du Baromètre OQSF-CI, un outil numérique destiné à mesurer la qualité des services financiers offerts aux populations. Présenté le 21 mai 2026 à Abidjan, ce dispositif inédit ambitionne d'instaurer une relation de confiance durable entre les institutions financières et leurs clients.

Porté par l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers de Côte d'Ivoire (OQSF-CI), ce baromètre se veut un véritable instrument de veille et d'évaluation des prestations proposées par les banques, compagnies d'assurances, structures de microfinance et opérateurs de mobile money. Son objectif : recueillir régulièrement l'avis des consommateurs afin d'identifier les insuffisances du secteur et encourager l'amélioration continue des services.

Représentant le ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, le conseiller technique Galla Kouamé Armand a souligné que cette initiative s'inscrit pleinement dans la vision du président Alassane Ouattara, qui fait de l'inclusion financière et de la modernisation de l'administration



Loukou Yao Léocadie, secrétaire exécutive de l'OQSF-CI.

publique des priorités stratégiques. Selon lui, ce nouvel outil permettra de mesurer concrètement les progrès réalisés en matière de satisfaction des usagers et d'accès aux services financiers. Le baromètre repose sur plusieurs critères d'évaluation, notamment la qualité de l'accueil, l'écoute des clients, l'information et le conseil, les coûts des prestations, les délais de traitement, la réactivité des services ainsi que l'environnement d'accueil. Les résultats seront publiés chaque mois à travers un Indicateur de satisfaction mensuel,

tandis qu'un rapport annuel établira un Indice global de satisfaction financière. Pour Loukou Yao Léocadie, secrétaire exécutive de l'OQSF-CI, l'ambition est de transformer les expériences des usagers en données fiables capables d'orienter les réformes du secteur. « Il s'agit de donner une voix aux consommateurs tout en offrant aux institutions financières des outils d'amélioration de leurs performances », a-t-elle expliqué.

Même analyse pour Ahoussi Arthur, président du Conseil d'orientation de l'OQSF-CI, qui considère ce baromètre comme un levier essentiel de régulation fondé sur des indicateurs mesurables et transparents. À travers cette initiative, la Côte d'Ivoire entend ainsi renforcer la protection des consommateurs, améliorer l'expérience client et bâtir un écosystème financier plus inclusif, compétitif et performant.

Le lancement de la plateforme a également été marqué par un panel consacré à « l'expérience client », réunissant acteurs financiers, assureurs, établissements de microfinance et représentants des consommateurs autour des défis liés à la qualité des services financiers dans le pays.





Il comprend les infrastructures ci-dessous :

- 370 magasins vivriers de 18 m² ;
- 43 magasins cola de 210 m² ;
- 38 unités de transformation de riz, de manioc et d'arachide ;
- 18 plateformes de 72 m² pour banane plantain et manioc ;
- 1 entrepôt de 1000 m² ;
- 20 000 m² de dallage pour parking et 7 km de routes bitumées ;
- Environ 1 km de canal de dérivation ;
- 4 maquis pour la restauration ;
- 1 infirmerie ;

Des robinets d'incendie Armés (RIA), des bouches d'incendie et des extincteurs pour assurer la sécurité

- du Marché ;

- 1 réseau de téléphone et un réseau de sonorisation pour faciliter la communication dans la marché ;

- Présence de services bancaires, Caisse d'Épargne, Assurances, Police, Douanes, Syndicats des transporteurs.

Site internet : www.marchedegrosdebouake.ci
 email : semgb@mgb-ci.com
 tel : 00225 27 35 95 17 76



ECONOMIC HEALTH



CÔTE D'IVOIRE – IMF

Sound fundamentals reinforced by the latest review of the economic programme

Côte d'Ivoire and the International Monetary Fund (IMF) have commended the country's strong economic performance at the opening, on 22 April 2026 in Abidjan, of the sixth and final review of the Economic and Financial Programme (FEC/MEDC), as well as the fifth review of the Resilience and Sustainability Facility (RSF), dedicated in particular to climate-related challenges. This joint assessment confirms the soundness of Côte d'Ivoire's macroeconomic fundamentals.

The Minister of Economy, Finance and Budget, Adama Coulibaly, highlighted growth of 6.6 per cent in 2025, up from 6.0 per cent in 2024, driven by



services, hydrocarbons and extractive industries. He also underscored the sharp disinflation, which fell from 5.2 per cent in 2022 to 0.1 per cent in 2025, reflecting policies aimed at containing the cost of living.

The IMF, through Geneviève Verdier,

endorsed this positive assessment, noting that macroeconomic stabilisation provides a solid foundation for 2026 despite an uncertain global environment. On the fiscal front, the public deficit was reduced to 3.0 per cent of GDP, compared with 6.8 per cent in 2022, supported by higher tax revenues.

Improvements in external balances and the rebuilding of BCEAO reserves have further strengthened the country's stability. This final review therefore paves the way for the consolidation of gains and the continuation of structural reforms, with a view to reinforcing the long-term resilience and transformation of the Ivorian economy.

PRODUCTIVE SOCIAL SAFETY NETS IN CÔTE D'IVOIRE

A lever for economic inclusion and household resilience

Côte d'Ivoire is strengthening its social protection framework by progressively transforming its social safety nets into a tool for economic inclusion. Through the Productive Social Safety Nets Programme, the government has disbursed 7.2 billion CFA francs to 100,000 households that have reached the end of their support cycle, marking a shift towards sustainable economic empowerment.

Beyond their social purpose, these cash transfers are embedded in a broader economic strategy aimed at building household resilience and stimulating income-generating activities. Each

beneficiary household receives a graduation grant of 72,000 CFA francs, designed as seed capital to initiate or expand small-scale economic ventures. This support follows three years of structured assistance combining regular cash transfers with life-skills training, intended to facilitate the economic integration of vulnerable populations.

During a field mission in Katiola on 18 April 2026, the Minister of National Cohesion, Myss Belmonde Dogo, underscored the transformative nature of the programme, highlighting a clear shift from welfare-based assistance to productive inclusion. This reflects a

wider policy evolution towards social interventions that prioritise economic empowerment.

On the ground, the programme's impact is evident. In the Hambol and Tchologo regions, tens of thousands of households have already benefited, demonstrating strong territorial coverage and a positive effect on local economic activity. According to the Regional Governor, Ibrahim Kalil Konaté, the initiative helps restore beneficiaries' dignity while stimulating local consumption and small-scale trade.

Nationwide, more than 527,000 households are now covered. By moving towards a model of productive social investment, Côte d'Ivoire is positioning its social safety nets as a key driver of inclusive growth and economic resilience.



SME FINANCING

Côte d'Ivoire has raised over 100 billion CFA francs

Côte d'Ivoire has reached a significant milestone in supporting small and medium-sized enterprises (SMEs), with more than CFA100 billion mobilised for business financing within only three years of operations. On 18 May 2026 in Abidjan, Joelle Kouassi, Managing Director of the Société de Garantie des Crédits aux PME ivoiriennes (SGPME), announced that CFA108.77 billion in loans had been secured through guarantees amounting to CFA54.8 billion, benefiting 3,715 SMEs across key sectors of the national economy.

According to Ms Kouassi, these results were achieved through the Partial Portfolio Guarantee mechanism, designed to share financial risk with lending institutions and facilitate SMEs' access to bank credit. The scheme has supported businesses operating in agriculture, agro-industry, manufacturing,



transport, services, events management and other productive sectors.

These achievements reflect the strengthening public-private partnership between the Ivorian State, the SGPME and twelve partner financial institutions. Established under reforms initiated by President Alassane Ouattara, the SGPME has become an essential instrument for entrepreneurship, employment creation and economic transformation.

STATE-OWNED ENTERPRISES IN CÔTE D'IVOIRE

Stronger financial performance underpinned by governance reforms



Côte d'Ivoire's portfolio of state-owned enterprises has recorded a marked improvement in financial performance, underscoring its growing contribution to national economic growth. Between 2021 and 2025, aggregate turnover rose from 2,719 billion to 4,728 billion CFA francs, representing an average annual growth rate of approximately 15%.

These figures were presented on 16 April 2026 in Abidjan-Plateau by the Minister for State Portfolio and Public Enterprises, Mariatou Koné, during a

strategic meeting with chief executives of public entities dedicated to assessing performance and outlining future management priorities.

Beyond revenue growth, profitability indicators have also strengthened considerably. Net results tripled over the period, increasing from 78 billion CFA francs in 2021 to 240 billion in 2025, reflecting an average annual growth rate of 32%. At the same time, fiscal contributions improved significantly, with dividends paid to the State rising to 97 billion CFA francs in 2024, compared

with 34 billion previously, thereby enhancing the sector's contribution to public finances.

According to the minister, these outcomes reflect the impact of ongoing structural reforms and efforts to modernise governance frameworks. They also reaffirm the strategic role of public enterprises as key instruments in the implementation of government economic and sectoral policies.

Despite these gains, the authorities are seeking to further strengthen strategic oversight and coordination. Mariatou Koné emphasised the need for improved performance monitoring and stronger adherence to management mandates by governing bodies.

Public enterprise leaders are therefore urged to operate within a framework of performance, transparency and accountability aligned with international standards. In this context, the government is preparing a new 2026–2030 strategic framework to consolidate.

FINANCIAL SERVICES IN CÔTE D'IVOIRE

Consumers gain a new satisfaction barometer

Côte d'Ivoire has taken a further step towards modernising its financial sector with the launch of the OQSF-CI Barometer, a digital platform designed to assess the quality of financial services provided to consumers. Officially unveiled on 21 May 2026 in Abidjan, the initiative aims to strengthen trust between financial institutions and their customers. Developed by the Observatoire de la Qualité des Services Financiers de Côte d'Ivoire (OQSF-CI), the barometer will evaluate services offered by banks, insurance companies, microfinance institutions and mobile money operators. It will collect consumer feedback to identify shortcomings and encourage continuous improvement across the sector.

Representing Finance Minister Adama Coulibaly, technical adviser Galla



Kouamé Armand stated that the initiative aligns with President Alassane Ouattara's vision of promoting financial inclusion and modernising public administration.

The platform will assess criteria such as customer reception, advisory services, costs, responsiveness and service accessibility. Monthly satisfaction

indicators and an annual global financial satisfaction index will be published.

According to OQSF-CI Executive Secretary Loukou Yao Léocadie, the objective is to transform customer experiences into reliable data capable of guiding reforms and improving service delivery throughout the financial ecosystem.

AGENDA DES FOIRES ET SALON

JUILLET 2026

Industrie - Développement Durable
3-5

SALON DE L'AGRO-INDUSTRIE AGRICULTURE INTELLIGENTE ET DE L'ENVIRONNEMENT (AGRIEDAYS)

Abidjan

STRUCTURE : YKE CONSULTING
RESPONSABLE : M. Fabrice KOUAKOU
TEL : (+225) 07 08 10 72 03 / 07 99 99 30 59
E-MAIL : ykeconsulting@gmail.com
fabrice.kouakou@gmail.com

Culture-Tourisme
9-11

FESTIVAL VIOLET-BLANC MARAHOUE

Bouafé (Complexe HKB)

STRUCTURE : Alliance culture
RESPONSABLE :
TEL : (+255) 07 07 44 29 28 / 05 02 27 04 13
E-MAIL : allianceculture9@gmail.com

Commerce-Tourisme
24-31

CARNAVAL ET FOIRE INTERNATIONALE DE YOPOUGON

Yopougon (COSMOS)

STRUCTURE : ECOMARKET ET ECOFAIRS AFRICA
RESPONSABLE : Florence GBE
TEL : (+225) 07 07 22 04 45 / 07 08 49 08 46 / 01 53 79 28 00
E-MAIL : ecomarket@gmail.com

Culture-Tourisme
25-27

FESTIVAL DE TOHOUROU (FESTITOH)

Guiglo

ORGANISATRICE : GISELE GBOBOUO
TEL : (+225) 07 11 49 75 06 / 07 49 68 21 44
E-MAIL : jakafestival@gmail.com / yagervais@gmail.com

Culture-Tourisme
30-1

FESTIVAL DU TOURISME ET DU LOISIR DE COTE D'IVOIRE (FESTOURCI)

Aboisso

ORGANISATEUR : LILIANE NZUE
TEL : (+225) 07 49 07 40 69
E-MAIL : lilianenzue@gmail.com

Culture-Tourisme
31-3

ON RETOURNE A DIMBOKRO (ORAD)

Dimbokro (Esplanade de La Sitarail)

ORGANISATEUR : OUFIOUE FULGENCE
TEL : (+225) 07 57 82 13 36
E-MAIL : oufiouefulgence@gmail.com

AOÛT 2026

Culture-Tourisme
1-2

ABIDJAN FOLKLORE DAY

Yopougon

ORGANISATEUR : Guy Roland NAHOUNOU
TEL : (+225) 07 07 96 80 38

Agro-alimentaire
4-6

SALON INTERNATIONAL DES EPICES ET CONDIMENTS

Abidjan (Palais de la Culture)

ORGANISATEUR : Dr Emile Tchicaya
TEL : (+225) 05 75 86 59 44 / 07 67 38 34 88
E-MAIL : tchicaya@hotmail.com

Culture-Tourisme
7-16

FESTIVAL DES ARTS ET CULTURE DIDA-GODIE (DJAKA FESTIVAL)

Divo

STRUCTURE : Alexandre DRAMAN JHRONSOX
TEL : (+225) 07 79 05 46 52
E-MAIL : jakafestival@gmail.com / yagervais@gmail.com

Culture-Tourisme
13-16

FESTIVAL BAL POUSSIÈRE VOEU LOEU

Adzopé (Stade Municipal)

STRUCTURE : ONG VOEU LOEU
RESPONSABLE : AGUIA ATSE PATRICK
TEL : (+225) 07 07 42 91 81
E-MAIL : atpag2@yahoo.fr

Commerce-Tourisme
20-15

FOIRE REGIONALE DE SOUBRE (NAWA EXPO)

Soubre (ESPACE CHARLES BOZOA DONWAHI)

STRUCTURE : ANTOLOPE PROMOVISION
RESPONSABLE : M. Adolphe Chamberlain BOUZO
TEL : (+225) 07 78 91 90 80 / 05 05 43 67 08
E-MAIL : bouzoadolphe@gmail.com

Culture-Tourisme
20-23

FESTIVAL DES ARTS ET CULTURES BAKUWE (ANABREAWI FESTIVAL)

Méagui

ORGANISATRICE : Mariette LAKPA
TEL : (+225) 07 08 62 04 46
E-MAIL : jakafestival@gmail.com / yagervais@gmail.com



UGECI

UNION DES GRANDES ENTREPRISES
INDUSTRIELLES DE CÔTE D'IVOIRE

REPERTOIRE DES SAE

LISTE DES PARTICIPANTS		
	NOMS DES STRUCTURES	TITRE ET NOM DES DIRIGEANTS CONTACTS
STRUCTURES D'APPUI ET D'ENCADREMENT (SAE)		
1	AMTEK Financial Solutions	Jacob Amematekpo Administrateur Général jacob.amematekpo@yahoo.fr / jamematekpo@amtekfinancialsolutions.com eoualle@amtekfinancialsolutions.com / 27 20 31 02 70 / 07 07 08 87 10
2	Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat de Côte d'Ivoire (BSTP-CI)	Amaël KONATE Directeur Général 07 07 85 43 91/ 27 22 52 28 25 secretariat@bstp-ci.com / bstp@aviso.ci,
3	Centre de Communication et de Développement de l'Entreprise (CCDE)	Maurice KOUE Directeur Général 07 07 07 80 02/ 07 07 78 29 73 / mauricekoue@yahoo.fr ccde@aviso.ci, vyabel2@yahoo.fr / modeste.vitti@gmail.com
4	DELOITTE Côte d'Ivoire	Damien Jacquart Frédéric Bledou djaquart@deloitte.com / fbledou@deloitte.com/ 27 22 59 99 00
5	Collectif National des Centres de Gestion Agréés (CNOGA)	Béatrice AMOAKON Présidente 07 07 58 99 50 / 07 07 75 69 65 info@cncga.ci / amoakonbea2@yahoo.fr, olikon2006@yahoo.f
6	BAKERTILLY Côte d'Ivoire	Noel Koffi Yao DG yaoknoel@bakertilly.ci / 05 05 06 27 31
7	Grofin	Malan Alexis KOUAME Manager des Investissements 25 22 00 23 53 07 78 54 89 58 ivorycoast@grofin.com / malan@grofin.com
8	Institut Ivoirien de l'Entreprise (INIE)	Mouramane FOFANA Directeur Général 27 22 44 95 00 info@inie.ci / kirina2009@yahoo.fr
9	Mutuelle de Crédit et de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (MCF PME)	Eric DJAMA Directeur Exécutif 27 22 4152 36 / 27 22 41 37 19 mcfpme10@gmail.com / ericdjama@yahoo.fr 07 09 42 88 87 / 07 07 88 06 58
10	Normalis	Duassié Kouakou KOUAME Directeur Général 27 22 45 20 40 / 07 08 29 99 41 duassie@yahoo.fr, normalis@yahoo.fr
11	Mazars	Elvis D'OLIVEIRA Associé Signataire M. GOUAMENE 05 65 02 57 34 contact@mazars.ci elvis.doliveira@mazars.ci
12	Managing Director Holding International (MD Holding)	Kpaquibea KOUADIO Directeur Général KOUAME Bianchi 07 07 88 67 02/ 05 56 28 07 67 mdholdingci@gmail.com / directiongenerale@mdholding-inter.com 07 48 05 20 17 / bianchi.mdholdingci@gmail.com
13	CFC Finance	Césaire KOUASSI Associé Gérant 07 67 60 46 03 / 07 73 75 00 00 / 01 43 51 80 01 info@cfcfinance.net / cesaire.kouassi@cfcfinance.ne
14	International Dynamic Consultants (IDC) West Africa SARL	Folly Folly-GAH Président 07 88 01 00 15 infoabidjan@internationaldynamic.com,
15	Fiduciaire Internationale Ouest Afrique-Global Challenge Corporation (FIOA/GCC)	Fafavi Martine Nubukpo AGODIO / Eustache Yazi AKPANE Associés 07 78 25 04 68 info@cabinetfioa.com, agodio_ci@yahoo.fr,
16	Mentley & Partners	Seydou Julien OUATTARA Administrateur Général 07 01 38 02 40 info@mentleyandpartners.ci, seydou.ouattara@mentleyandpartners.ci
17	Cercle Deals	Désiré KONAN Président 07 48 80 87 18 / info@resocercle.com, kouamedesire@resocercleci.com
18	Komatiek Consultants	Tiekoura Marc Associé Gérant 27 22 53 08 46 07 57 69 47 66 komatiekdirection@gmail.com, komatiekoura@gmail.com
19	Aets Afrique	Olivier KERGALL Directeur Général 27 22 54 16 02 abidjan@aets-consultants.com
20	2Ktel Multi-Services	LEGRE Louise EPSE KONAN Directeur Général 01 03 12 28 84 / 07 58 05 05 67/ 07 07 73 25 51 cabinet2ktel@gmail.com
21	Action – Entreprises	Vadro BAMBA Directeur Général 27 22 42 01 21 / 05 05 10 57 27 / 07 07 20 47 87 info@action-entreprises.net
22	Higher Consulting	Moritié DIABY Associé Gérant 07 07 29 21 79 moritie.diaby@gmail.com
23	Expertise Comptable Audit et Conseil International (ECACI)	Patrice Kazana COULIBALY Associé Gérant 07 87 09 79 57 / 07 67 12 51 10 ecaci.expertise@ymail.com
24	Cabinet Elites SARL	Jean-Claude KABLAN Directeur Général 27 21 26 29 36/ 27 20 23 99 45 / 07 07 99 94 78 contact@cabinetelites.ci / jckablan@cabinetelites.ci
25	Socivad-Innovation	Bessi Ernest ACOSSI Directeur Général 07 07 37 95 09 / 07 79 91 20 80 socivadinnovations@gmail.com
26	Emmanuel Consulting	Emmanuel DIABATE Gérant 27 22 42 93 78 / 07 07 37 68 98/ 05 05 83 53 87 infoci@ emmanuelConsultingsarl.com / ediabate@emmanuelconsultingsarl.com
27	Africa Business	Doris FINALO Directeur Général 25 21 00 41 73/ 07 47 07 58 52 / 07 68 04 08 36 info@africabusinessci. com, doris@africabusinessci.com, sylvain.kouao@africabusinessci.com
28	Price Waterhouse Coopers (PWC)	Malick KONE Directeur Général 27 22 55 84 00 / 07 89 84 43 72 / 05 95 55 55 21 malick.kone@pwc.com, georges
29	African Développement Finance – Côte d'Ivoire (ADF-CI)	Harouna ZAMPALIGRE Directeur Général 27 22 20 30 53/ 07 79 35 08 03 zampaligre@adfgroup.net
30	MS International	Ba Ousmane SYLLA Associé 27 22 42 84 69/ 07 07 07 71 96 / 07 49 82 15 95 contact@m-s-international.org, syllabaousmane@yahoo.fr
32	KPMG Côte d'Ivoire	M. GATTA gngatta@kpmg.ci / oague@kpmg.ci / 27 20 22 57 53 / 01 03 19 19 59



bientôt

Bientôt



LE RENDEZ-VOUS DU DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ